

L'affaire Henny

Le Comité international de la Croix-Rouge
et les massacres de Paracuellos del Jarama
(novembre – décembre 1936)



Sébastien Farré

GEORG

L'affaire Henny

Le Comité international de la Croix-Rouge
et les massacres de Paracuellos del Jarama
(novembre – décembre 1936)

Cet ouvrage est publié avec le soutien du Fonds national pour la recherche scientifique (FNS) et de la Maison de l'histoire (Université de Genève).

Georg Editeur bénéficie d'un soutien de l'Office fédéral de la culture pour les années 2021-2024.

Conception graphique
Atelier Giganto, Genève
www.giganto.ch

© 2022

Georg Editeur
chemin de la Mousse, 46
1225 Chêne-Bourg
Suisse

ISBN (Papier) 9782825713006

ISBN (PDF) 9782825713075

DOI : 10.32551/GEORG.13075

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation, y compris par la photocopie, réservés pour tous les pays.

Cet ouvrage est publié sous la licence Creative Commons CC BY-NC-AD (Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification)



L'affaire Henny

Le Comité international de la Croix-Rouge
et les massacres de Paracuellos del Jarama
(novembre – décembre 1936)

Remerciements: Francesca Arena, Marie-Laure Berthier, Marco Cicchini, Marie-Luce Desgrandchamps, Patrick Auderset, Alain Dubois, Anouk Dunant Gozenbach, Julianne Farré, Xavier Huberson, Pascal Hufschmid, Jean Leclerc, Ludovic Maugé, Martin Minchom, Jean-François Pitteloud, Carlos Píriz, Fabiano Riva, Pierre Salmon, Eric Sapin, Agnès et André Simon, les membres de l'Atelier interdisciplinaire de recherche, l'équipe de la Maison de l'histoire, Amaya, Pep et Charo. Je tiens à remercier, en particulier, Nathan Rousselot pour les échanges stimulants menés en époque de confinement et pour sa relecture experte.

Prologue	
La balle et le délégué	p. 10
Chapitre 1	
De Genève à Paracuellos	p. 14
Chapitre 2	
Georges Henny, jeune médecin	p. 24
Chapitre 3	
Intervenir en Espagne ?	p. 34
Chapitre 4	
Junod. De Madrid à Burgos	p. 56
Chapitre 5	
Henny, chef de délégation	p. 72
Chapitre 6	
Henny et Schlayer	p. 88
Chapitre 7	
Le siège de Madrid et les prisonniers politiques	p. 100

Chapitre 8	
Henny et les massacres de Paracuellos	p. 114
Chapitre 9	
Accident ou attentat ?	p. 136
Chapitre 10	
Henny. Affaire classée	p. 154
Chapitre 11	
« Camaradas et Caballeros »	p. 172
Illustrations	p. 195
Bibliographie	p. 197

Prologue

La balle et le délégué

Novembre 2021. Un chargé de recherche au Centre universitaire romand de médecine légale à Lausanne, spécialiste en balistique, me contacte pour partager une première évaluation. Je lui ai transmis les images d'un projectile métallique de 9,62 g, long de 2,9 cm. Conservée au Musée international de la Croix-Rouge sous le numéro d'inventaire COL-1999-26-1, cette munition est soigneusement rangée dans leurs collections (cote MET/A-2).

Les archives du Comité international n'ont guère montré de curiosité pour retrouver la trace de cet objet qui était conservé dans le bâtiment voisin occupé par le Musée avec un descriptif erroné : « Balle de fusil. Balle reçue par le Dr Georges Henny, délégué du CICR à Séville durant la Guerre d'Espagne ».

Le délégué n'a jamais voyagé en Andalousie, et il n'a pas été la cible d'un tir de fusil. Henny a été blessé par la mitrailleuse d'un chasseur dans le ciel madrilène. La découverte de ce projectile constitue un élément essentiel de l'enquête proposée dans les pages suivantes. Elle permet de dénouer une polémique médiatique et historiographique. L'affaire Henny est exemplaire des débats passionnés et parfois nauséabonds qui se tissent sur la mémoire divisée et complexe de la guerre civile espagnole.

Je boucle ainsi ma recherche historique après un long cheminement par une évaluation scientifique destinée généralement à des enquêtes judiciaires. De l'enquête historique à l'investigation policière, il n'y a qu'un pas. Pourtant, un travail comme celui-ci ne cherche pas à imposer une lecture morale, ni à rendre un jugement. Son principal objectif est de mettre en dialogue l'impressionnant travail historiographique mené en Espagne sur la guerre civile depuis quelques années et une analyse détaillée de documents et d'images qui ont été longtemps oubliés des récits institutionnels sur l'histoire du Comité international de la Croix-Rouge durant la guerre d'Espagne.

Chapitre 1

De Genève à Paracuellos



Illustr. 1 : Paracuellos, Fosse 2, 2008

Le 10 juin 2016, mon avion en provenance de Genève atterrit en douceur sur la piste de l'aéroport Adolfo Suárez à Barajas au nord-est de la capitale espagnole. Le ciel est teinté d'un bleu profond caractéristique du printemps castillan. Le tarmac dessine un vaste rectangle au cœur d'une vallée délimitée au nord par quelques collines. Jaune, l'herbe des champs est brûlée depuis plusieurs semaines par le soleil. À droite de notre avion surgit, en bout de piste, une grande croix blanche, longue de plusieurs dizaines de mètres. Elle est dessinée sur le versant d'un vallon rocheux.

Cette marque dans le paysage ne réveille que peu de réactions parmi les millions de voyageurs en transit à Barajas, elle suscite plutôt de l'indifférence. Pour la majorité des touristes, elle évoque probablement l'attachement de la société espagnole à la religion catholique ou un éventuel hommage aux disparus d'une catastrophe aérienne. En fait, cette croix remémore un épisode tragique de la guerre d'Espagne (1936-1939).

Au pied de ce symbole religieux sont enterrés les corps d'environ 2 300 personnes évacuées des prisons républicaines et exécutées durant les mois de novembre et décembre 1936¹. Cette croix imposante fait écho à celle qui surplombe la basilique de la Santa Cruz del Valle de los Caídos, située à 60 km de là, où furent enterrés le dictateur Francisco Franco et le fondateur de la Phalange espagnole, José Antonio Primo de Rivera.

Malgré la pesanteur de cette mémoire sombre de la guerre civile, cette journée estivale s'annonce pour le mieux. Le temps est au beau fixe et les vacances sont désormais proches. Je suis accompagné par mes amis avec qui je partage depuis de nombreuses années mes travaux et un voyage annuel de quelques jours sur nos terrains de recherches

1 Cette estimation est le résultat de notre analyse des listes de prisonniers conservées dans la documentation du CICR et que nous commentons pages 114 et suivantes.

respectifs. Mon camarade Thierry, spécialiste de la transition démocratique, prend le volant d'un monospace confortable. Nous avons prévu, en quatre jours, de rejoindre Bilbao via le Pardo et Burgos en visitant des lieux et monuments emblématiques du passé de la guerre d'Espagne et du franquisme.

Cinq minutes après notre départ, nous faisons un premier arrêt au pied de la grande croix qui nous a accueillis à l'atterrissage. Nous partageons une première impression d'étrangeté. Rongé par la rouille, le portail d'entrée du cimetière est entouré d'une friche industrielle à l'abandon.

La température est encore relativement fraîche pour la saison. Dans l'enceinte du « Camposanto » de Paracuellos del Jarama, une longue avenue de terre battue rejoint une petite chapelle entourée de croix regroupées en sections rectangulaires. L'endroit est sinistre, l'espace sobre et dépouillé. Nous sommes seuls. Après les couloirs d'un aéroport édifié pour inscrire dans l'esprit du visiteur l'image d'un pays prospère et moderne, le contraste est saisissant.

Un peu gêné d'avoir imposé à mes camarades de voyage un arrêt aussi peu accueillant, je suis néanmoins convaincu de l'intérêt d'une telle visite. Paracuellos représente l'un des meilleurs observatoires pour appréhender les rapports délicats et contradictoires des Espagnols avec le passé qui ne passe pas de la guerre civile espagnole².

Après quelques minutes, un jardinier, décontenancé par l'irruption d'une poignée d'historiennes et d'historiens en provenance de Suisse, nous salue. Il réalise discrètement un appel téléphonique d'urgence à l'un des responsables de la Confrérie de Nuestra Señora de los Mártires de Paracuellos, qui s'occupe de l'entretien du mémorial. Un quart d'heure plus

2 Sur cette question, voir notamment l'importante étude de Stéphane Michonneau sur le village de Belchite, lieu fascinant de mémoire de la guerre d'Espagne : Belchite. Ruines-fantômes de la Guerre d'Espagne, Paris, CNRS, 2020.

tard, un personnage gesticulant et très loquace vient d'un pas décidé à notre rencontre. Son esprit est probablement partagé entre soupçons quant à nos intentions et intérêt de livrer à des visiteurs issus d'un pays étranger son discours militant sur le passé espagnol.

Son intervention nous offre un témoignage saisissant et troublant de la prégnance de la mémoire franquiste du conflit espagnol. La situation est un peu déroutante car je traduis à l'intention de mes camarades une narration passionnée sur le complot soviétique qui aurait été à l'origine de la terreur «rouge» en Espagne et des «10 000» victimes enterrées dans le sanctuaire de Paracuellos. Il nous remet également une brochure intitulée *El Gran Holocausto de Paracuellos del Jarama* publiée par la Fondation Francisco Franco³.

Pense-t-il que nous sommes des visiteurs ingénus et mal informés ou au contraire des enthousiastes et nostalgiques de l'Espagne franquiste? La situation est presque cocasse et après cette rencontre si singulière nous reprenons notre route en direction de la place «El Pardo» (toujours dénommée «Caudillo» sur le site Google Maps), située au centre du village éponyme, quelques kilomètres plus loin⁴.

Sur la route, de nombreuses questions nous viennent à l'esprit. Que faire de tels lieux dans un pays si divisé sur son passé? Nous avons la conviction que l'effacement des administrations publiques sur ces questions et l'abandon de cette mémoire à des milieux nostalgiques du franquisme constituent l'une des meilleures expressions de la difficulté des institutions espagnoles à mettre en place une politique

3 José-Antonio García-Noblejas y García-Noblejas, «El Gran Holocausto de Paracuellos del Jarama», tiré à part du Boletín informativo de la Fundación Nacional Francisco Franco, n° 40, janvier-mars 1987.

4 Cette place a pris le nom de El Pardo à la suite d'une décision de l'Assemblée municipale fin 2015, mais le célèbre site n'a pas actualisé ses données. Voir <https://goo.gl/maps/TTfYRBqtbDriB1Cm9> (consulté le 1^{er} juin 2021).

mémorielle. Que faire de ces événements qui ont alimenté les récits franquistes et néofranquistes pour justifier le coup d'État et la répression antirépublicaine ?

Quelques mois plus tard, je suis « enrhumé » dans un local borgne qui fait office de salle de lecture des archives du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Genève. Je travaille sur le projet d'écrire une synthèse sur les activités du CICR durant la guerre d'Espagne. Dans ce huis clos si peu accueillant, qui évoque, également, les rapports difficiles de cette institution avec l'étude de son passé, je découvre parmi l'une des nombreuses boîtes de documents consacrés à la guerre d'Espagne un rapport daté du 24 novembre 1936. Il est signé par le représentant du CICR à Madrid au début de la guerre civile :

Avec Monsieur Schlager nous avons entendu des confidences suffisamment précises pour notre édification et nous nous sommes rendus sur les lieux qui furent probablement témoins de la plus dramatique tragédie. Sur une longueur de 200 m environ, un fossé de 2,5 et 3 m de profondeur était comblé de terre fraîchement jetée. Je vous laisse supposer ce que cachait cette terre⁵.

Ce texte témoigne brièvement de l'exécution des prisonniers mais aussi de la présence d'un charnier à Soto de Aldovea dans la municipalité de Torrejón de Ardoz, commune voisine de Paracuellos del Jarama. Après la guerre civile, fin 1939, plus de 400 corps furent exhumés de ce lieu et transportés vers Paracuellos⁶. Filmé par la propagande du régime, ce transfert fit l'objet d'un reportage des actualités franquistes⁷.

5 Rapport de Henny au CICR, 24 novembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-58.

6 Julius Ruiz, *El terror rojo*, Barcelone, Espasa, 2012, p. 284.

7 Arturo Lozano Aguilar, « Exhumación de fosas: nuevos avatares audiovisuales de la memoria de la guerra civil en el siglo XXI », *Pasajes*, n° 51, 2016, pp. 36-56.

Mon récent voyage à Madrid m'amène à lire ce document avec un regard neuf. Je prends alors conscience que je n'avais plus le souvenir d'avoir croisé cet épisode dans les nombreux écrits sur l'histoire du CICR. En fait, ce rapport est évoqué dans un article publié en 2009 par le chargé de recherche du Comité international de la Croix-Rouge, Daniel Palmieri, mais sans établir de liens directs avec les massacres de Paracuellos et de Torrejón de Ardoz⁸.

Pourquoi cet épisode est-il resté dans l'ombre de l'histoire du CICR? Que pouvait faire un délégué dans un tel contexte? Quel a été son rôle face à ce massacre collectif? Au-delà de cette brève référence dans son rapport destiné aux membres du CICR, le délégué Henny a-t-il témoigné plus tard de son expérience? L'enquête pouvait débiter, car il s'agit bel et bien d'une investigation qui m'amène assez rapidement à me détourner de mon projet initial.

Le CICR durant la guerre d'Espagne

L'action du CICR pendant la guerre d'Espagne a suscité de nombreuses études. Elles ont le plus souvent présenté ce conflit comme une étape importante pour comprendre l'évolution du droit international humanitaire dans une situation de guerre civile⁹. Plus récemment, plusieurs historiens ont focalisé leur attention sur la neutralité du CICR et sa réponse

8 Daniel Palmieri, « Une neutralité sous influence? Le CICR, Franco et les victimes », *Revue suisse d'histoire*, vol. 59, 2009, pp. 279-297.

9 François Bugnion, *Le Comité international de la Croix-Rouge et la protection des victimes de la guerre*, Genève, Comité international de la Croix-Rouge, 2002.

supposée impartiale face à la violence de deux camps engagés dans une tragique lutte fratricide¹⁰. Pour sa part, Daniel Palmieri avait proposé une lecture plus nuancée en soulignant l'ancrage très conservateur des membres et des dirigeants du Comité, dont certains étaient engagés au sein de l'Entente internationale anticommuniste, farouchement opposée au gouvernement républicain espagnol¹¹. Néanmoins, l'historien du CICR défendait, au final, l'exemplarité des délégués sur le terrain : « Dans le feu de l'action, on pouvait être impartial sans être totalement neutre¹². »

Malgré d'importantes avancées depuis une vingtaine d'années, les recherches et les discours sur les activités du CICR durant la guerre d'Espagne restent souvent hagiographiques et suivent généralement le récit canonique du délégué en chef Marcel Junod sur ses « aventures » espagnoles¹³. Considéré comme une référence absolue pour l'institution, son texte a été utilisé par de nombreux auteurs comme une source essentielle, à l'exemple du film et de l'ouvrage biographique que lui a consacré Jean-François Berger : « [...] les intuitions

10 Voir notamment Jean-François Berger, Marcel Junod, Genève, Georg, 2019; Gabriel Pretus, *La ayuda humanitaria en la Guerra civil española (1936-1939)*, Albolote, Comares, 2015 (2013); Alfonso García López, *Entre el odio y la venganza. El Comité internacional de la Cruz Roja en la Guerra civil*, La Coruña, Espacio Cultura Editores, 2009; Iñaki Anasagasti, Marcel Junod. Su mediación ante el gobierno vasco y los sublevados durante la Guerra civil en Euzkadi, Vitoria-Gasteiz, Eusko Jaurilaritzaren Argitalpen Zerbitzu Nagusia, 2007; Pierre Marqués, *La Croix-Rouge pendant la guerre d'Espagne (1936-1939). Les missionnaires de l'humanitaire*, Paris, L'Harmattan, 2000; Josep Carles Clemente, *El Árbol de la vida. La Cruz Roja en la guerra civil española (1936-1939)*, Madrid, Laboratorios Beecham, 1993.

11 Quatre membres sont actifs au sein de l'Entente internationale anticommuniste (R. de Haller, L. Cramer, G. Favre, G. Wagnière). En outre, P. Logoz, E. Chapuisat, G. Motta défendent une ligne très critique contre l'URSS. Dirigée par le Genevois Théodore Aubert, le siège de l'Entente internationale anticommuniste est installé également dans la cité de Calvin. Voir Michel Caillat, *L'Entente internationale anticommuniste de Théodore Aubert. Organisation interne, réseaux et action d'une internationale antimarxiste, 1924-1950*, Lausanne, Société d'histoire de la Suisse romande, 2016.

12 Palmieri, « Une neutralité sous influence ? », art. cit., p. 296.

13 Marcel Junod, *Le Troisième Combattant. De l'Ypérite en Abyssinie à la bombe atomique d'Hiroshima*, Genève, Comité international de la Croix-Rouge, 1989 (1947).

opérationnelles de Junod ont permis de sauver des vies et préfigurent à leur manière une évolution du droit humanitaire et de la philosophie d'action du CICR [...] ¹⁴».

Ces lectures sont le résultat d'une analyse superficielle des sources et de l'historiographie de la guerre d'Espagne. Nous avons encore beaucoup de choses à apprendre en particulier sur la dimension opérationnelle de l'action du CICR en Espagne. Quelle a été l'importance de son intervention sur le terrain, en particulier en comparaison avec les autres acteurs humanitaires ? Ces délégués sont-ils parvenus à soulager les malheurs des victimes militaires et civiles du conflit ?

Répondre à ces questions n'est pas aisé, car les contextes auxquels font face les délégués du CICR en Espagne sont très variés. En outre, le Comité international développe son action sur un terrain humanitaire marqué par l'intervention d'une multitude d'acteurs issus d'horizons très divers. Cette réalité constitue un écheveau souvent complexe à démêler. Cependant, la difficulté majeure est de nous affranchir de notre représentation des organisations humanitaires telles qu'elles existent aujourd'hui, pour appréhender le fonctionnement du Comité international avant le début de la guerre civile. Ce préalable est essentiel pour connaître la marge de manœuvre sur le terrain d'un délégué de l'institution humanitaire genevoise.

Mais n'oublions pas Georges Henny. Revenons à Madrid. Revenons à Paracuellos del Jarama.

14 Berger, Marcel Junod, op. cit., p. 41 et Docteur Junod, *Le Troisième Combattant*, réal. Romain Guélat, 52 min, 2018 (scénario de Jean-François Berger et Romain Guélat).

Chapitre 2

Georges Henny, jeune médecin



Illustr. 2: Andrés de Vizcaya et Georges Henny devant la délégation de Madrid, 1936.

Qui est Georges Henny, l'auteur du rapport sur les événements tragiques de Torrejón de Ardoz et de Paracuellos del Jarama ? Fut-il témoin de ce massacre perpétré durant le siège de Madrid ?

Les réponses à ces questions ne sont pas évidentes. Il n'existe que peu d'informations au sujet de ce délégué aux archives du CICR, car aucun dossier personnel n'a été conservé sur son parcours dans l'institution. Né à Genève le 10 avril 1907, il occupe, au début de la guerre civile, un poste d'interne à l'Hôpital cantonal après des études à la Faculté de médecine de l'Université de Genève. Il exercera ensuite son métier dans la commune genevoise du Grand-Lancy. Ses patients connaissaient-ils son engagement durant la guerre espagnole ? Probablement pas, car il semble que Henny n'entretienne plus de liens avec le CICR après la guerre. Son parcours se confine dans l'angle mort de l'histoire de l'institution. Célibataire et sans descendance, il décède en janvier 1991 et il est enterré au cimetière de Saint-Georges à Genève¹.

L'action de Henny à Madrid n'a suscité que très peu de commentaires ou d'études parmi les historiens liés au CICR. Dans un ouvrage rédigé à la fin des années 1970 sur l'histoire du CICR, André Durand dédie une modeste note de bas de page à la figure de Henny. Il évoque de manière succincte l'attaque de l'avion qui le transportait, le 8 décembre 1936, lors de son retour de Madrid, à la suite duquel Henny fut blessé². Ancien délégué, Durand a été aussi grièvement blessé en 1948 lors de sa mission en Palestine, ce qui explique probablement

1 Fils de Charles Henri, ferblantier, et Nély Caroline Sauvaire. Après ses études à la Faculté de médecine à l'Université de Genève (1927-1931), il rédige une thèse intitulée *Contribution à l'étude de l'hyperglycémie provoquée: les « courbes basses et plates » et leurs causes*, Genève, 1942, Archives d'État de Genève (AEG) A 90.3, AEG E. C. rép. 1.70. Sa tombe est placée de 1991 à 2001 dans le secteur 32 du cimetière de Saint-Georges, désormais il n'y a plus de traces de celle-ci.

2 André Durand, *Histoire du Comité international de la Croix-Rouge*. De Sarajevo à Hiroshima, Genève, Institut Henry-Dunant, 1978, p. 267.

son empathie pour l'histoire de ce délégué. Quelques années plus tôt, dans son œuvre sur le conflit espagnol, l'hispaniste Hugh Thomas avait également mentionné l'incident de Henny dans une note³.

À l'inverse, le responsable de l'opération du CICR en Espagne, Marcel Junod, ne fait aucune référence aux circonstances exceptionnelles de l'intervention de son collègue en poste à Madrid dans les trois chapitres consacrés à la guerre d'Espagne de son récit autobiographique *Le Troisième Combattant*. De même, le délégué Raymond Courvoisier, qui arrive en Espagne quelques mois plus tard, reste également silencieux sur cet épisode dans son autobiographie publiée durant les années 1970⁴. Enfin, dans ses mémoires, Juan Cantón, secrétaire de la Croix-Rouge espagnole après le début de la guerre civile, affirme que Henny quitte la péninsule à la suite d'une promotion à Genève..., sans référence à un éventuel accident⁵ ! Plus récemment, sur le blog des archives du CICR, un texte de Damian Gonzalez fait référence au rapatriement du Dr Henny à la suite d'une blessure par balle, sans préciser les circonstances de cet incident⁶.

La page Wikipédia en français consacrée aux «massacres de Paracuellos» est plus généreuse en informations. L'encyclopédie en ligne affirme que cette attaque a été planifiée par un agent de Staline en Espagne, Alexandre Orlov, et que l'avion fut abattu par deux chasseurs soviétiques avec

3 Le nom de Henny est souvent mal orthographié ou son prénom erroné. Thomas fait référence pour sa part au «D' Henry»: Hugh Thomas, *La Guerre d'Espagne*. Juillet 1936-mars 1939, Paris, Robert Laffont, 1985 (1961), p. 833, note 64.

4 Voir Raymond Courvoisier, *Ceux qui ne devaient pas mourir. De la Guerre d'Espagne aux réfugiés palestiniens, quarante ans de combat sans armes*, Paris, Robert Laffont, 1978.

5 Juan Morata Cantón, *Benevolencia. Memoria de 30 años de guerra y exilio*, Madrid, [J. Morata], 1992, p. 83. Il faut noter qu'il faut utiliser son récit avec précaution, car il est truffé d'imprécisions et d'erreurs chronologiques.

6 <https://blogs.icrc.org/cross-files/fr/la-guerre-d-espagne-1936-1939-deploiement-et-action-du-cicr-en-images> (consulté le 1^{er} février 2021).

l'objectif d'éviter le retour du délégué, car celui-ci aurait été en possession d'un rapport sur les massacres de Paracuellos. Le site ne propose aucune source pour étayer cette hypothèse⁷. Qu'en est-il ? Henny et le CICR ont-ils été la cible des services secrets soviétiques ?

Pourquoi cet effacement de cette affaire pourtant passionnante ? Il est certain que Henny, le délégué en charge de la capitale madrilène, est resté dans l'ombre du délégué-vedette Junod dont le récit brille au firmament mémoriel de l'organisation genevoise. Les mémoires de ce dernier sont rédigées après la Seconde Guerre mondiale dans un contexte de crise institutionnelle avec notamment l'intention de répondre aux critiques auxquelles fait face l'institution pour les lacunes de ses réponses humanitaires dans le conflit. Dans un tel contexte, l'évocation d'une attaque d'un avion soviétique contre un délégué n'aurait probablement pas été au service de son intention de défendre la réputation du CICR alors que ce dernier fait l'objet de fortes critiques par le bloc soviétique pour son engagement très modeste, voire ses défaillances à l'égard des résistants, victimes du système concentrationnaire, et des prisonniers soviétiques du III^e Reich⁸.

Il faut noter également que la documentation conservée par les archives du CICR n'a laissé que peu de traces sur les suites de cette affaire hormis les rapports du délégué et les comptes rendus des conversations téléphoniques entre le siège et la délégation à Madrid⁹. À notre connaissance, les archives du CICR ne possèdent pas de dossier spécifique sur les

7 https://fr.wikipedia.org/wiki/Massacres_de_Paracuellos (consulté le 1^{er} février 2021).

8 Jean-Claude Favez, *Une mission impossible ? Le CICR, les déportations et les camps de concentration nazis*, Lausanne, Payot, 1988 ; Dominique-Débora Junod, *La Croix-Rouge en péril, 1945-1952. La stratégie du CICR de la Seconde Guerre mondiale au conflit de Palestine-Eretz-Israël*, Lausanne, Payot, 1997.

9 Rapports et correspondance de G. Henny, ACICR B CR 212 GEN-58 et ACICR C ESCI-015.

circonstances de cette attaque. La seule photographie conservée au CICR de cet événement montre le délégué sur son lit de convalescent, en compagnie de son adjoint, Andrés de Vizcaya. Sur le site des archives visuelles du CICR, elle est malheureusement mal légendée et Henny n'est pas identifié. Il est présenté comme « un patient de l'hôpital de la Croix-Rouge¹⁰ ».

Par contre, deux photographies de Henny sont publiées dans le numéro du mois de décembre 1936 du *Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge* dans le cadre d'une présentation succincte des activités du CICR en Espagne¹¹. Le premier cliché le présente derrière son bureau en train de rédiger une correspondance ou un rapport destiné à Genève. Enfin, trois photographies conservées par le Centre de documentation du CICR permettent de découvrir un peu mieux le jeune médecin Henny¹². Prise très probablement en octobre 1936 devant l'entrée des locaux de la délégation du Comité international à Madrid, l'une de ces photographies représente Henny, accompagné par de Vizcaya.

Profil de délégué

De stature plutôt menue, les cheveux soigneusement coiffés vers l'arrière, Henny est élégamment vêtu. Il porte un costume deux-pièces sombre, son bras gauche est paré d'un brassard

10 Voir ACICR V-P-HIST-01861-17A, <https://avarchives.icrc.org/Picture/7825> (consulté le 3 janvier 2019). En fait, la photographie a été prise suite à son opération à l'hôtel Palace transformé durant la guerre civile en hôpital militaire et son transfert vers la délégation du CICR.

11 Revue internationale de la Croix-Rouge et Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge, novembre 1936, p. 1018 et suivantes.

12 ACICR V-P-HIST-01849-28, V-P-HIST-01849-29.JPG, V-P-HIST-01850-12, <https://avarchives.icrc.org> (consulté le 3 janvier 2019).

aux couleurs de la Croix-Rouge. Une épinglette aux couleurs de l'institution genevoise est pincée sur le col de sa veste. Son apparence est semblable à celle de tous les délégués durant la guerre d'Espagne.

Cette image sobre et élégante rappelle que les représentants du CICR sont mandatés en Espagne pour diriger les délégations du Comité, représenter le Comité auprès des autorités locales et négocier avec les belligérants. Ils ne sont donc pas directement engagés sur le terrain de l'intervention médicale ou sanitaire. Ils gèrent, ils négocient, ils informent. Véritables diplomates de la Croix-Rouge, ils incarnent l'institution. Leurs principaux partenaires sont les représentants officiels des consulats et ambassades des pays occidentaux et les autorités civiles et militaires des deux belligérants.

Sur ces photographies, la pose de Henny est quelque peu rigide. Peut-on discerner une certaine maladresse, voire une retenue face à l'objectif du photographe ? Les circonstances de sa venue en Espagne semblent confirmer cette première impression. « Parachuté » à Madrid quelques jours après son engagement par le CICR, le délégué affronte sa mission avec de nombreux doutes et incertitudes. Son état d'esprit est probablement proche de celui du délégué Raymond Courvoisier à son arrivée dans la péninsule à la fin de l'année 1936 : « Soudain, le poids de mon inexpérience m'écrasait et je me demandais avec angoisse si j'étais l'homme qu'il fallait désigner¹³... »

Pour Henny, il s'agit de sa première et unique expérience sur le terrain humanitaire. Le pays de sa mission lui est inconnu. À son arrivée en Espagne, il a 29 ans. Le médecin ne parle pas l'espagnol et ne connaît pas ce pays en guerre. Alors pourquoi Henny ?

13 Courvoisier, *Ceux qui ne devaient pas mourir*, op. cit., p. 25.

Jeune interne à la clinique pédiatrique de l'Hôpital cantonal de Genève, il est aussi premier lieutenant de la compagnie sanitaire de montagne III/11 de l'armée suisse¹⁴. Dans une institution qui nomme ses membres par cooptation, les contacts personnels de ces derniers sont à l'origine de la majorité des recrutements. Georges Patry (1882-1956), membre du Comité, colonel et chirurgien, a probablement joué un rôle central pour l'engagement de plusieurs médecins¹⁵.

À l'exemple d'autres délégués, le séjour en Espagne offre à Henny la possibilité d'écourter ses devoirs militaires (en Suisse, l'armée de milice impose le service obligatoire¹⁶), de vivre une expérience unique, de connaître un nouveau pays et de bénéficier d'une solde supplémentaire. Sa mission est rétribuée 750 francs par mois. Selon la convention signée avant son départ, il est engagé au poste de «délégué adjoint» sous la responsabilité de Junod, délégué en chef de la mission en Espagne¹⁷. Il envisage probablement une mission courte, pour une période de quelques semaines, au maximum quelques mois. Son poste d'assistant du Pr Maurice Roch à l'hôpital cantonal de Genève n'est pas remis en cause par cette mission temporaire¹⁸.

14 Marqués, *La Croix-Rouge*, op. cit., p. 25. Lettre de Huber au médecin en chef de l'armée suisse, 12 septembre 1936, ACICR B CR GEN-02. À la fin du mois d'août, le Comité s'adresse au ministre suisse en Espagne, Karl Egger, qui réside en Suisse depuis le soulèvement militaire, afin d'identifier des jeunes officiers susceptibles de partir en Espagne. Le diplomate pilote depuis Berne un bureau pour la protection des Suisses réfugiés d'Espagne, Patry à Egger, 5 septembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-01.

15 Palmieri, «Une neutralité sous influence?», art. cit.

16 Courvoisier est engagé lors de son service militaire, alors qu'il envisage une carrière dans l'armée. Il aurait été désigné par son officier supérieur qui considérerait cette mission comme une expérience utile au jeune militaire: Courvoisier, *Ceux qui ne devaient pas mourir*, op. cit., p. 18.

17 Henny est libéré de ses cours de répétition dans le cadre de ses obligations militaires, du 12 au 24 octobre et du 2 au 23 novembre, chef du service de santé de l'armée à Henny, 19 septembre 1936, et conventions entre le CICR, Henny et Brocard, 11 septembre 1936, ACICR B CR GEN-02.

18 Il est intéressant de souligner que le père de Barbey, ministre de Suisse en Belgique, intervient auprès du secrétariat du CICR pour exprimer son inquiétude pour son

En dépit de sa jeunesse et de son manque de connaissances de la situation espagnole, le profil de Henny correspond aux attentes du Comité international qui privilégie l'engagement d'officiers célibataires et de médecins de nationalité suisse de langue francophone «ayant du jugement et du caractère», âgés de préférence entre 30 et 40 ans¹⁹. En fait, les trois premiers délégués engagés après Junod sont âgés de 28 à 30 ans à leur arrivée en Espagne (Raymond Broccard, Georges Henny, Horace Barbey²⁰). Du point de vue du CICR, le prestige social du double statut de médecin et d'officier semble utile pour mener les contacts avec les responsables de la Croix-Rouge espagnole et des services sanitaires de l'armée. Enfin, pour le Comité, dont les membres sont issus d'une élite conservatrice et anticomuniste, ces jeunes citoyens suisses, médecins et officiers, offrent les meilleures garanties pour maintenir une certaine communauté d'esprit et pour partager un point de vue convergent face aux événements espagnols.

filis dont la mission en Espagne se prolonge et pourrait en conséquence menacer son poste auprès du Dr Jentzler à l'Hôpital de Genève. Lettre de Frédéric Barbey, ministre de Suisse en Belgique, à Clouzot, 17 novembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-06.

19 Voir notamment la note à l'intention de Huber suite à la réunion du bureau du CICR, 2 septembre 1936, ACICR B CR GEN-01, mais aussi le message envoyé au Département militaire fédéral, lui demandant des conseils sur les quatre postes à repourvoir, Patry à Egger, 5 septembre 1936, ACICR B CR GEN-01.

20 Clouzot au Pr Decker de l'Hôpital cantonal de Lausanne, 23 octobre 1936, ACICR B CR 212 GEN-04.

Chapitre 3

Intervenir en Espagne ?



Illustr. 3 : Commission Espagne présidée par le colonel divisionnaire G. Favre.

Avant d'analyser l'action de Henny dans la capitale espagnole, il est indispensable de revenir aux origines de l'intervention du CICR et de rappeler le contexte des premières semaines du conflit espagnol.

Au cœur de l'été 1936, les 17 et 18 juillet, une partie des officiers de l'armée espagnole se soulèvent contre le gouvernement de Front populaire. Les troupes rebelles appuyées par carlistes, phalangistes et monarchistes suivent un plan destiné à destituer le gouvernement par l'instauration d'un directoire militaire. Leur objectif principal est de rétablir l'ordre et de stopper, selon leur interprétation, la dérive révolutionnaire du gouvernement républicain¹.

Dans cette première phase, le projet politique qui réunit les militaires est très vague. Son objectif principal est d'imposer un régime transitoire qui garantisse la préservation de l'ordre social. Inspiré notamment de la dictature du général Primo de Rivera, qui avait pris le pouvoir sans véritable résistance en 1923, ce plan est un échec. Les institutions républicaines résistent dans une partie importante du pays, en particulier à Barcelone et à Madrid. En outre, paradoxalement, la soi-disant « contre-révolution » militaire provoque un mouvement révolutionnaire². Les milices issues du mouvement ouvrier participent au maintien du gouvernement bourgeois progressiste. Cependant, le désordre et le chaos provoqués par ces premières journées sont à l'origine d'un mouvement anticlérical et de violences contre les élites conservatrices, les militaires et les ecclésiastiques.

1 Javier Rodrigo, *Hasta la raíz. Violencia durante la Guerra Civil y la dictadura franquista*, Madrid, Alianza, 2008 ; Francisco Espinosa Maestre (coord.), *Violencia roja y azul. España, 1936-1950*, Barcelone, Crítica, 2010 ; Paul Preston, *The Spanish Holocaust. Inquisition and Extermination in Twentieth-Century Spain*, New York, W. W. Norton & Co, 2013 ; Santos Juliá (éd.), *Víctimas de la guerra civil*, Madrid, Temas de Hoy, 2004.

2 Julio Aróstegui, *Por qué el 18 de julio... Y después*, Barcelone, Marcial Pons, Flor del Viento, 2006.

Cette situation réveille une forte émotion dans l'opinion publique européenne qui est divisée et préoccupée par les répercussions des événements espagnols sur l'ordre fragile issu du traité de Versailles et par une éventuelle expansion du conflit hors de la péninsule. Le début de la guerre d'Espagne apparaît pour beaucoup comme l'expression en miniature des tensions qui divisent les sociétés européennes des années 1930 et comme la conséquence d'une grande lutte idéologique entre démocratie libérale, fascisme et communisme.

L'Allemagne et l'Italie offrent dès les premiers jours un soutien militaire aux généraux rebelles. Les avions italiens et allemands permettent aux troupes d'élite de l'armée coloniale de traverser le détroit de Gibraltar depuis le Maroc espagnol et de rejoindre la péninsule, mais aussi de dominer les combats aériens. Sous les ordres du général Franco, l'armée d'Afrique avance rapidement depuis le sud du pays le long de la frontière luso-espagnole, en direction de la capitale. La colonne du colonel Yagüe occupe, le 14 août, Badajoz. Trois jours plus tard, elle atteint la vallée du Tage, à moins de 200 km de la capitale espagnole.

Le gouvernement de Front populaire français portera-t-il secours à la jeune République espagnole mise en difficulté par l'intervention italo-allemande? Le président Léon Blum se replie derrière une politique de non-intervention qui prend forme au début du mois d'août et qui est bientôt suivie par la majorité des États européens, notamment l'Italie, l'Allemagne et l'Union soviétique. L'objectif français est d'éviter une intervention étrangère notamment par l'interdiction de l'envoi d'armements vers la péninsule. Cette politique conduit à la constitution d'un Comité de Londres, censé garantir la mise en œuvre de cette politique. Dès le début, ce projet est une supercherie. Les grandes démocraties décident de fermer les yeux sur le jeu de dupes pratiqué par les États fascistes. Ces derniers poursuivent leur intervention malgré la

position officielle de Rome et de Berlin en faveur de la non-intervention. La République espagnole est ainsi abandonnée par les démocraties et sacrifiée sur l'autel de la politique d'apaisement franco-britannique³.

Durant ces premières semaines du conflit espagnol, la presse conservatrice suisse est principalement attentive aux violences « rouges » perpétrées par le camp républicain. Les événements espagnols sont largement interprétés à travers la seule grille de lecture anticomuniste, malgré la faiblesse du parti communiste espagnol à l'été 1936. Dans son édition du 21 juillet, le quotidien conservateur *La Gazette de Lausanne* rappelle « l'activité antireligieuse » du Front populaire espagnol durant le printemps 1936. Quelques jours plus tard, le *Journal de Genève* publie le témoignage d'une citoyenne helvétique de retour de Barcelone :

Cette guerre prend le caractère d'une guerre de religion. Des religieuses sont chargées sur des camions et embarquées sur des cargos comme un simple bétail. Un de nos amis a assisté à ce spectacle médiéval : l'écartèlement d'un curé. Toutes les églises, enfin, ont été brûlées⁴.

À Genève, au siège du CICR, le début de la guerre civile en Espagne est accueilli avec une relative indifférence. Ces informations sur le mouvement révolutionnaire à Madrid et à Barcelone n'encouragent pas la mobilisation du Comité.

3 Ángel Viñas, *El escudo de la República*, Barcelone, Crítica, 2007; Sébastien Farré, « Le Comité de Londres et la politique de non-intervention durant la guerre civile espagnole (1936-1939) », *Euryopa* (« Prévention, Gestion et sorties des conflits »), vol. 36, 2006, p. 211-219; Enrique Moradeillos, *El reñidero de Europa. Las dimensiones internacionales de la guerra civil española*, Barcelone, Península, 2001; Jean-François Berdah, *La Démocratie assassinée. La République espagnole et les grandes puissances, 1931-1939*, Paris, Berg International Éditeurs, 2000.

4 *Journal de Genève*, 30 juillet 1936.

Il est certain que la situation est extrêmement confuse. Cinq jours après le début du soulèvement des généraux rebelles, le chef du secrétariat, Étienne Clouzot⁵, répond au secrétaire général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, Bonabès de Rougé (1891-1975), que le CICR «n'avait rien envisagé». Le président du Comité, Max Huber, recommande pour sa part de rester prudent et d'éviter «une manifestation quelconque⁶».

Ces échanges sont probablement à l'origine de la première discussion entre les membres du bureau du CICR sur la crise espagnole⁷. Le 24 juillet, le Comité envoie un télégramme à la Croix-Rouge espagnole à Madrid pour proposer l'aide des «Sociétés sœurs⁸». Cependant, la presse républicaine relaie une réponse négative du Comité central de la Croix-Rouge espagnole, dont il ne reste toutefois pas de traces aux archives du CICR⁹.

Une semaine plus tard, le 31 juillet, se tient la première séance du Comité depuis l'éclatement du conflit. L'ordre du jour

5 Étienne Clouzot (1881-1944) est l'oncle du célèbre réalisateur Henri-Georges Clouzot. Bibliothécaire à la Bibliothèque historique de Paris, il est engagé en 1914 au CICR durant la Première Guerre mondiale pour diriger le service du fichier anglo-franco-belge. En 1919, il est nommé à la tête du secrétariat. Clouzot prépare notamment tous les rapports du Comité de 1921 à 1938 et dirige également la Revue internationale de la Croix-Rouge. Sa femme, Jeanne, est connue pour ses chroniques cinématographiques dans le Journal de Genève, voir les numéros du 18 août 1944 et du 23 février 1965 du quotidien et Henri Lemaître, «Étienne Clouzot (1881-1944)», Bibliothèque de l'École des chartes, n° 105, 1944, p. 359-363.

6 Note suite au téléphone de Rougé à Clouzot, 24 juillet 1936, ACICR B CR GEN-01.

7 Le procès-verbal de la séance du Comité du 31 juillet 1936 fait référence à cette première discussion, ACICR B CR GEN-01.

8 Le bureau du Comité international demande le 25 juillet au Département politique fédéral de transmettre à la Croix-Rouge espagnole via la légation de Madrid le télégramme suivant : «Souhaitez-vous aide de sociétés sœurs?», note du 31 juillet 1936, ACICR B CR GEN-01.

9 L'édition du 27 juillet du journal républicain modéré Ahora publie le texte d'un télégramme du Comité central de la Croix-Rouge, «Recibido fraternal ofrecimiento agradece muy entrañablemente, no siendo por ahora preciso valiosa ayuda, de la que tomamos nota, por si circunstancias imprevistas la precisarán» (traduction de l'auteur : «Reçu offre fraternelle merci beaucoup, pour le moment cette aide généreuse n'est pas nécessaire, nous en prenons note, au cas où des circonstances imprévues l'exigeraient»), Ahora, 27 juillet 1936, p. 17.

est consacré à l'éventualité d'un déménagement des locaux de la villa Moynier, où est installé le siège de l'institution, vers les villas Barton ou Bartholoni au bord de la rade, ainsi que l'action du CICR durant la seconde guerre italo-éthiopienne (1935-1936). La question espagnole est à peine évoquée. Seule une phrase du procès-verbal lui est consacrée¹⁰. Au cœur de l'été genevois, la situation dans la péninsule ne constitue qu'une thématique parmi d'autres aux yeux du Comité.

Certes, l'absence à cette séance du président Huber ainsi que du Conseiller fédéral en charge de la politique étrangère helvétique et membre du CICR, Giuseppe Motta, suggère qu'une partie des discussions sur la situation espagnole se déroule en dehors du siège genevois. Les échanges entre Huber et Motta sont probablement décisifs pour définir la position du CICR, mais nous n'avons pas de documentations à ce sujet. Il faut noter également que Carl Jacob Burckhardt, membre du CICR et professeur d'histoire à l'Institut universitaire de hautes études internationales, rencontre le diplomate républicain Pablo de Azcárate, directeur de la section des minorités à la SDN à Genève et l'influent artiste José María Sert, plus proche du camp rebelle¹¹. Cependant, à notre sens, cette rencontre n'a exercé aucune influence sur l'orientation de la politique du Comité durant l'été 1936.

10 Procès-verbal, séance du Comité, 31 juillet 1936, ACICR B CR GEN-01.

11 La note du 3 août 1936 (ACICR B CR GEN-01) demande au secrétariat de contacter ces personnalités. Les rencontres de Burckhardt sont évoquées dans le procès-verbal du Comité du CICR, 21 août 1936, ACICR. Il faut noter que le peintre réalise l'impressionnante peinture murale «Ce qui sépare et ce qui unit les hommes» de la salle du Conseil du Palais des Nations à Genève. Financée par la République, son œuvre est destinée à inscrire les valeurs de la SDN au cœur du nouveau bâtiment international; elle coïncide de manière troublante avec l'abandon de la communauté internationale de la démocratie espagnole qui s'était investie généreusement au service de la sécurité collective: Jorge David, *Inseguridad colectiva. La Sociedad de Naciones, la guerra de España y el fin de la paz mundial*, Valence, Tirant Humanidades, 2016.

Le Comité international en 1936

La réserve observée par le Comité international durant les premières semaines du conflit s'explique en premier lieu par son mode de fonctionnement durant l'entre-deux-guerres. L'analyse des activités du CICR durant la guerre d'Espagne demande de s'affranchir d'une image très solidement ancrée dans une partie de l'historiographie et de l'opinion, qui représente une institution internationale, centrale dans le champ humanitaire, et active dans le monde entier. En 1936, la réalité est bien différente. Le Comité international ne dispose ni d'une cellule opérationnelle ni d'un réseau de professionnels prêts à partir en mission.

Le siège se réduit à une maigre structure administrative, installée depuis 1933 dans les locaux de la Villa Moynier, une résidence cossue au bord du lac de Genève. Ses principales activités sont l'édition mensuelle de la *Revue internationale de la Croix-Rouge* et du *Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge*, l'organisation des assemblées générales et des conférences du CICR. Un modeste secrétariat gère les affaires courantes, alors que le budget de fonctionnement de l'institution reste très limité¹². Sa capacité d'intervention est liée par conséquent aux financements provenant pour l'essentiel des Croix-Rouge nationales.

Le Comité demeure un club de représentants de la haute bourgeoisie genevoise, dont le principal objet est de préserver l'héritage des fondateurs du mouvement de la Croix-Rouge et de promouvoir le droit international humanitaire. Issus

12 Favez, *Une mission impossible ?*, op. cit.

en majorité de l'élite de la société genevoise, les membres du Comité n'ont pas vraiment un état d'esprit de baroudeurs prêts à partir vers des zones menacées par la guerre et par la révolution. En fait, durant les années 1930, le Comité assure très peu de missions dans des zones en conflit, généralement elles se limitent à quelques jours, dans le meilleur des cas à quelques mois¹³. Lors de la guerre d'Éthiopie, la plus importante mission du CICR avec la guerre d'Espagne durant les années 1930, Junod est engagé durant un semestre, soit du 6 novembre 1935 jusqu'au 5 juin 1936¹⁴. D'une certaine manière, comme nous le verrons, la guerre d'Espagne marque une rupture.

Au-delà des limites structurelles du CICR, celui-ci fait face à différents problèmes au moment de se positionner face à la crise espagnole. Le territoire espagnol est divisé en deux parties. Le camp nationaliste ne bénéficie pas du statut de belligérant, ni d'une reconnaissance internationale au début de la guerre. En outre, l'ancienne équipe dirigeante de la Croix-Rouge espagnole proche de l'armée et de l'élite sociale est remplacée le 20 juillet par un nouveau comité, dont les membres sont représentatifs du Front populaire¹⁵. Cette reprise en main ne suscite probablement pas l'enthousiasme

13 Voici la liste des principales actions extérieures du CICR avant la guerre d'Espagne : Shanghai, mars 1932, deux missions durant la guerre du Chaco en 1933-1934, visite dans les camps de concentration allemands de Carl J. Burckhardt en automne 1935, conflit italo-éthiopien dès l'automne 1935.

14 Rainer Baudendistel, *Between Bombs and Good Intentions. The Red Cross and the Italo-Ethiopian War, 1935-1936*, New York et Oxford, Berghahn, 2006.

15 Clemente, *El árbol de la vida*, op. cit. ; Marqués, *La Croix-Rouge*, op. cit. Le président de la Croix-Rouge espagnole avant le début du soulèvement, le général Ricardo Burguete y Lama (1871-1937), s'oppose à ce changement de gouvernance, qui est la conséquence, selon son témoignage, de l'intervention des miliciens armés. Sa version est contestée par les nouveaux responsables. En effet, suite au soulèvement militaire, le Comité central, contrôlé précédemment par des militaires et des personnalités de la haute société espagnole, est dissous par deux décrets (31 juillet et 4 août 1936) du gouvernement républicain. Il est remplacé par un nouveau comité plus proche du gouvernement de Front populaire. Malgré cette lecture divergente sur son éviction, il semble que l'ancien président maintient des rapports courtois avec le nouveau comité.

des membres du Comité. Dès lors, sur quels relais le CICR peut-il s'appuyer pour développer une action dans la péninsule? Quels liens maintenir avec une Société nationale sous l'influence d'un gouvernement considéré comme « révolutionnaire » par Genève?

Premiers pas

Durant les premières semaines du conflit, l'organisation genevoise n'est sollicitée ni par Madrid ni par Burgos, où s'installe le siège de la Junte de défense nationale, première ébauche d'une gouvernance commune des généraux rebelles. Une intervention du Comité dans la péninsule n'est pas à l'ordre du jour.

La réponse des généraux rebelles au télégramme du CICR n'encourage pas vraiment des perspectives de collaborations humanitaires entre les deux camps :

Ce Conseil de défense maintiendra la légalité dans toute son ampleur selon lois et coutumes de guerre et n'aurait aucune objection à accepter la noble requête invoquée par télégramme hier, mais face à l'énormité des assassinats d'hommes sans défense par le comité de l'Armée rouge [...] nous ne pouvons pas accorder le statut de belligérant par des sentiments humanitaires à de telles hordes et, par conséquent, nous regrettons de ne pas pouvoir accéder à tout ce qui est demandé par l'intermédiaire de ce bureau international de la Croix-Rouge¹⁶.

16 Télégramme de Cabanellas au CICR, 6 août 1936, ACICR CR 212 GEN-01. Texte traduit de l'original: «Esta Junta Defensa mantendrá legalidad en toda su amplitud cumple exactamente leyes y usos guerra y no tendría inconveniente en aceptar noble requerimiento interesado telegrama ayer pero ante enormidad que comité ejercito

Mi-août, le président Huber maintient une attitude prudente et s'oppose à une intervention sans une demande préalable de la Croix-Rouge espagnole¹⁷. Celui-ci est fidèle aux normes juridiques qui encadrent l'action du Comité international durant l'entre-deux-guerres. Celles-ci sont précisées notamment par la Convention de 1929 sur le traitement des prisonniers de guerre qui n'inclut pas encore les guerres civiles (il faut attendre 1949 pour leur intégration dans le droit international humanitaire). Cependant, Huber s'appuie durant l'été 1936 sur la XIV^e résolution de la X^e Conférence internationale de la Croix-Rouge de 1921, qui précise les conditions d'intervention du CICR en cas de guerre civile¹⁸. Ce texte prévoit deux cas de figure pour l'engagement du CICR dans un conflit interne. Dans un premier cas, le CICR est autorisé à prendre le relais d'une Société nationale de la Croix-Rouge qui se trouverait dans l'incapacité de «faire face toute seule à tous les besoins de secours». Dans un second cas, une Société nationale de la Croix-Rouge peut faire appel à l'aide des autres Sociétés du

rojo asesinando hombres indefensos [...] no podemos conceder beligerancia en sentimientos humanitarios a semejantes hordas y en consecuencia nos vemos imposibilitados con mucho pesar a acceder a cuanto soliciten por conducto esa oficina internacional cruz roja.» Le CICR avait notamment sollicité le camp rebelle au sujet de la disparition du Dr Senís, voir télégramme de Romeo à CICR, 2 août 1936, ACICR CR 212 GEN-01.

17 Le premier contact de la part de la Croix-Rouge espagnole date du 2 août 1936. Un télégramme signé par le nouveau président, le Dr Aurelio Romeo Lozano, directeur de l'Institut de puériculture de Madrid, demande l'intervention du Comité international pour un médecin espagnol disparu (voir note 50). Note de Patry à Logoz, 15 août 1936, ACICR B CR GEN-01. Quelques jours plus tard, le vice-président du CICR explicite la position du Comité dans un courrier à la Croix-Rouge portugaise (17 août), à la Croix-Rouge suisse (18 août) et à la Croix-Rouge britannique : « nous supposons que la Croix-Rouge espagnole est en mesure de faire face seule aux événements », 20 août 1936, ACICR B CR GEN-01.

18 Il faut donc suivre, une nouvelle fois, avec prudence le récit de Junod qui évoque les paroles de Huber devant le Comité du CICR au début du conflit de la manière suivante : « Il faut agir. La Croix-Rouge ne saurait rester indifférente dès qu'en un point quelconque du globe souffrent des hommes, des femmes, des enfants. Il faut trouver quelqu'un qui aille sur place voir ce que l'on peut faire », Junod, *Le Troisième Combat*, tant, op. cit., p. 96.

mouvement¹⁹. Dès lors, il est prévu que cette solidarité soit organisée par le CICR afin de centraliser les ressources matérielles et financières ainsi que d'assurer la distribution de l'aide en accord avec les belligérants. Ce dernier élément est à l'origine du télégramme du Comité international de fin juillet adressé à la Croix-Rouge espagnole, que nous avons évoqué en début de chapitre.

Sur la base de ces normes, le CICR n'envisage pas d'intervenir sans une demande d'aide officielle de la Société nationale espagnole. Cependant, fin août, le Comité décide de s'émanciper de ce cadre juridique et modifie son attitude face aux événements dans la péninsule. En fait, la décision de mener une opération en Espagne se dessine durant la deuxième partie du mois d'août, alors que la question espagnole occupe progressivement une place plus centrale dans la politique du CICR. Une série d'initiatives et de pressions décident progressivement le Comité à intervenir en Espagne.

Dès fin juillet, différentes sollicitations arrivent au siège du CICR sur la question des « otages » et des personnes disparues. Dans ce contexte, le Service des recherches et des cas individuels ou Service d'Espagne accepte de répondre aux demandes de la Croix-Rouge française concernant des ressortissants français disparus en Espagne. À ce moment, le président Huber évoque pour la première fois l'hypothèse de l'envoi d'un délégué²⁰. Ces démarches engagent progressivement le Comité sur la scène espagnole.

Durant le mois d'août, le CICR est interpellé concernant la situation d'enfants qui étaient placés en colonies de

19 Bugnion, *Le Comité international de la Croix-Rouge*, op. cit., p. 295-301.

20 Note suite à la réunion du Comité, 3 août 1936, ACICR B CR GEN-01. Voir aussi le courrier du 31 juillet 1936 du Comité central de la Croix-Rouge française à Huber suite à la demande de la Société de Secours aux blessés militaires de Tanger au sujet des ressortissants français installés en Espagne et dont on est sans nouvelles, ACICR C ESCI-088.

vacances au moment où le conflit éclate. En effet, la division du territoire espagnol en zones républicaine et rebelle durant la période estivale sépare de nombreuses familles en vacances sur la côte cantabrique, au nord de l'Espagne. En outre, des enfants, originaires de la zone républicaine, sont pris en otages dans la zone rebelle.

Selon un rapport de la Fédération des amis de l'école de l'enfance, 806 enfants issus de familles de la zone républicaine sont retenus dans 14 colonies de vacances qui se « retrouvent » dans la partie sous contrôle des troupes nationalistes²¹. En outre, environ 700 enfants placés dans 9 colonies estivales sont bloqués dans la partie nord de la péninsule sous contrôle républicain (Biscaye, Cantabrie et Asturies). Étant donné l'occupation de la Castille par les troupes nationalistes, leur retour vers le centre de l'Espagne est désormais très difficile²². Dès le 5 août, la Croix-Rouge républicaine transmet son inquiétude concernant des enfants de deux établissements, le préventorium de San Rafael (qui sont déplacés à Ségovie) et la colonie internationale de La Granja (Ségovie). Ils sont originaires de Madrid et sont bloqués de l'autre côté du front²³. La situation de ces enfants est un sujet très sensible durant l'été – nous reviendrons plus tard sur cette question – et fait l'objet de démarches de différentes institutions et personnalités²⁴.

21 Fédération des amis de l'école à l'UISE, 8 septembre 1936 (traduction), ACICR B CR GEN-01.

22 Voir notamment 331^e circulaire du CICR, 16 octobre 1936, ACICR B CR GEN-03.

23 Télégrammes de Romeo au CICR, des 5, 6 et 7 août 1936 et note suite au téléphone de la Ligue, 7 août 1936, ACICR B CR GEN-01. Résumé des démarches entreprises par le CICR, 19 août 1936, ACICR B CR GEN-01.

24 On peut notamment citer celles de l'Union internationale de secours aux enfants (UISE, 26 septembre 1936, ACICR B CR GEN-03), de la Ligue des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Conseil supérieur espagnol de protection des mineurs, du Pr Gustavo Pittaluga qui fut membre du Comité d'hygiène de la SDN et du directeur de l'Instituto nacional de Salud, note suite au téléphone de M. L. de Gielgud, sous-secrétaire général de la Ligue, 7 août 1936, ACICR B CR GEN-01.

En parallèle, la situation révolutionnaire du côté républicain est à l'origine d'arrestations arbitraires et de disparitions. Dans ce contexte, de nombreuses personnes menacées cherchent à quitter Barcelone ou Madrid. D'autres se réfugient auprès des représentations diplomatiques protégées par l'extraterritorialité²⁵. Des personnalités issues souvent de la noblesse espagnole s'adressent au Comité par courrier. Certaines d'entre elles se rendent au siège à Genève pour s'entretenir avec des membres du CICR en vue d'obtenir leur médiation et leur aide. Par exemple, la marquise Inés de la Gándara y Plazaola est mandatée, au nom des « Dames de la Croix-Rouge », par Francisco Moreno Zuleta, comte des Andes. Il est l'un des représentants du général Mola en France²⁶ et l'un des principaux animateurs du réseau d'espionnage nationaliste, le *Servicio de Información de la Frontera del Nordeste de España* (SIFNE²⁷). Ces liens suggèrent que ces démarches auprès du CICR n'ont pas pour seul objectif d'offrir une protection aux personnes menacées, mais qu'elles s'inscrivent dans une campagne diplomatique plus large mise sur pied par le camp nationaliste avec l'intention de dénoncer le désordre révolutionnaire républicain²⁸.

25 Antonio M. Moral Roncal, *Diplomacia, humanitarismo y espionaje en la guerra civil española*, Madrid, Biblioteca Nueva, 2008, Javier Rubio, *Asilos y canjes durante la Guerra Civil española: aspectos humanitarios de una contienda fratricida*, Barcelone, Planeta, 1979.

26 Lettre d'Inés de la Gándara y Plazaola au « président du CICR » (sic!), G. Favre, 11 août 1936, et note de Lucie Odier du 18 août 1936, ACICR B CR GEN-01. Voir aussi la lettre de cette dernière à la Croix-Rouge belge, 13 août 1936, ACICR B CR GEN-01.

27 Pedro Barruso Barés, *El frente silencioso. La Guerra civil española en el Sudoeste de Francia (1936-1940)*, Alegia, Hiria Liburuak, 2001. Voir aussi Patrick Gourlay, *Nuit franquiste sur Brest. L'attaque du sous-marin républicain C-2*, 1937, Spézet, Coop Breizh, 2013. On peut citer également la démarche d'Ignacio Manglano y de Urruela (note de Lucie Odier du 18 août 1936, ACICR B CR GEN-01) ou celle du chargé d'affaires suisse à Madrid pour l'évacuation de l'ancien maire de Madrid, le marquis de Hoyos, note de Gorgé du Département politique fédéral au CICR, 21 août 1936, ACICR B CR GEN-01. À voir aussi José María Hoyos y Vinent, *Mi testimonio*, Madrid, Afrodisio Aguado, 1962.

28 Ce commentaire m'a été suggéré par Nathan Rousselot qui prépare une thèse dont le titre provisoire est le suivant : *Les Diplomates français et britanniques face à la*

Ces démarches font écho à la rencontre du marquis Merry del Val, ancien ambassadeur d'Espagne à Londres avec le représentant britannique Henry G. Chilton, installé depuis le début du conflit à Hendaye. Le diplomate espagnol le sollicite pour protéger les nombreux Espagnols menacés par les « communistes » afin que la Grande-Bretagne puisse prendre l'initiative d'un « appeal for mercy ». Chilton suggère de proposer un échange de prisonniers non combattants entre les deux camps²⁹.

Diplomatie, politique et humanitaire

La modification progressive de la politique du CICR s'explique aussi par les tensions provoquées par la guerre d'Espagne au sein du mouvement de la Croix-Rouge, amplifiées notamment par l'émergence d'une forte mobilisation du mouvement ouvrier qui s'engage sur le terrain humanitaire. Cette action se développe dans tous les pays démocratiques et se traduit par la mise sur pied de nouvelles organisations. En Angleterre, le *Spanish Medical Aid Committee* formé par des militants issus du parti communiste et de la gauche du parti travailliste coordonne l'envoi de personnel sanitaire vers la République³⁰. À Paris, un Comité international de coordination pour l'aide à l'Espagne républicaine (CICAER) est organisé, issu notamment

guerre civile espagnole (1936-1939) : de la perception des violences aux interventions humanitaires.

29 Chilton à Londres, 13 septembre 1936, National Archives (NA) FO 371-20531.

30 Tom Buchanan, *The Impact of the Spanish Civil War on Britain. War, Loss and Memory*, Brighton, Sussex Academic Press, 2007.

du Comité mondial contre la guerre et le fascisme³¹. Fin juillet, à Genève, les Samaritains ouvriers lancent une première collecte. Ils sont bientôt suivis par l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière et par le Secours Rouge³².

Pour décrypter ce mouvement, il faut noter que l'organisation de campagnes de solidarité et l'envoi de premiers secours pour l'Espagne sont étroitement liés à la politique de non-intervention adoptée par les grandes puissances européennes. Comme nous l'avons évoqué, les gouvernements renoncent officiellement à participer militairement ou à financer l'effort de guerre des deux parties en conflit. Dès lors, dans les pays démocratiques respectueux de la politique de non-intervention, la solidarité humanitaire devient le seul instrument légal pour organiser un soutien matériel et moral en faveur de la République. Ainsi, les activités sur le terrain du secours permettent de canaliser les sentiments pro-républicains et antifascistes d'une partie de l'opinion.

La cristallisation d'un mouvement international de solidarité antifasciste amène de nouveaux acteurs sur la scène humanitaire, qui mettent les Sociétés nationales de la Croix-Rouge sous pression d'institutions de secours concurrentes. La philanthropie et la charité se consolident comme un phénomène de masse qui recompose le champ humanitaire. Depuis le ^{xix}^e siècle, la philanthropie était principalement l'apanage

31 Né lors d'une grande conférence convoquée par le Comité mondial contre la guerre et le fascisme, le 13 août 1936 à Paris, le cartel apparaît comme une vitrine du Front populaire. Il se compose bientôt de plus de vingt comités nationaux réunissant les principales associations pro-républicaines engagées en Espagne. Les archives du Comité international de coordination pour l'aide à l'Espagne républicaine (CICAER) ont malheureusement disparu durant la guerre. Voir Jean-Pierre Barthonnat, «Le parti communiste et la guerre d'Espagne en 1939», *Le Mouvement social*, n° 103, avril-juin 1978, p. 122-140.

32 Nic Ulmi, «Solidarité avec les "communards" des Asturies et préparatifs pour l'Olympiade populaire», in Mauro Cerutti, Sébastien Guex et Peter Huber (éd.), *La Suisse et l'Espagne de la République à Franco (1936-1946). Relations officielles, solidarités de gauche, rapports économiques*, Lausanne, Antipodes, 2001, p. 229-302.

de la bourgeoisie et des milieux religieux. Le mouvement de la Croix-Rouge peut-il laisser le terrain humanitaire être occupé uniquement par la gauche pro-républicaine et le mouvement ouvrier ? Faut-il rester passif face à l'émotion d'une partie de l'opinion suscitée par le drame espagnol ?

Ces questions travaillent le mouvement de la Croix-Rouge. À ce moment, les initiatives françaises exercent une influence importante au sein du Comité international. À la fin du mois d'août, le président de la Croix-Rouge française, Edmond-Marie-Michel Le Duc, marquis de Lillers (Edmond de Lillers), qui est également vice-président de l'Union internationale de secours, s'adresse au CICR dans des termes qui sont représentatifs de l'état d'esprit qui traverse de nombreux acteurs du mouvement de la Croix-Rouge :

On attend et cela avec une impatience croissante le geste qui démontre que des efforts sont tentés pour mettre fin à cet état des choses. Ce geste ne peut provenir que de groupements indiscutablement impartiaux et neutres ; c'est pourquoi tous les yeux sont tournés vers la Croix-Rouge³³.

Durant le mois d'août, le CICR est également contacté par diverses Sociétés nationales de la Croix-Rouge (Portugal, Suisse, Belgique et Grande-Bretagne) pour connaître sa position officielle³⁴. Elles demandent au CICR de coordonner une action vers la péninsule. L'engagement de ce dernier pourrait garantir à leurs yeux le caractère apolitique de leur soutien et

33 De Lillers à Huber, 27 août 1936, ACICR B CR GEN-01.

34 Voir les courriers de la Croix-Rouge portugaise, 6 août 1936, de la Croix-Rouge belge, 8 août 1936 et les échanges entre la Croix-Rouge britannique et le CICR, 18 et 20 août 1936, ACICR B CR GEN-01.

permettre à celles qui le souhaitent d'offrir leur apport financier, à l'exemple de la Société argentine³⁵.

Le gouvernement suisse et la guerre d'Espagne

Au-delà de ces pressions liées à la question des personnes disparues et à la situation du mouvement de la Croix-Rouge, la politique du Comité international, à la fin des années 1930, est étroitement liée à celle du chef de la diplomatie suisse, le Conseiller fédéral conservateur Giuseppe Motta. En effet, pour comprendre l'action du CICR durant la guerre d'Espagne, il est essentiel de prendre en considération que le CICR est soucieux d'élaborer une action compatible avec la politique étrangère de la Confédération.

La position du gouvernement suisse face à la crise espagnole se dessine durant le mois d'août 1936. Le Conseil fédéral interdit par deux arrêtés fédéraux, les 14 et 25 août, l'exportation d'armes vers l'Espagne, la participation des citoyens suisses au conflit et le soutien apporté depuis le territoire helvétique aux deux parties en guerre, notamment par la prohibition d'envoi d'argent à des fins non humanitaires³⁶.

35 Télégramme de la Croix-Rouge argentine au CICR, 21 août 1936, ACICR B CR GEN-01.

36 Sébastien Farré, *La Suisse et l'Espagne de Franco. De la guerre civile à la mort du dictateur (1936-1939)*, Lausanne, Antipodes, 2006. Voir les arrêtés du 14 août 1936, le premier «concernant l'exportation, la réexportation et le transit d'armes, munitions et matériel de guerre à destination de l'Espagne» et le second «interdisant la participation aux hostilités en Espagne», Recueil officiel des lois et des ordonnances de la Confédération suisse, 1936, t. 52, p. 661-662.

L'objectif de ces mesures est notamment de neutraliser la mobilisation du mouvement ouvrier en faveur de la République. Les manifestations publiques sont soumises à autorisation préalable des autorités cantonales – dans certains cantons elles sont interdites (Vaud, Zurich, etc.) – et les collectes lancées par la gauche sont sous étroit contrôle.

Cette volonté de limiter les activités publiques pro-républicaines illustre l'anticommuniste des principaux partis du pays mais aussi l'intention du Conseil fédéral d'affirmer une nouvelle politique de neutralité, distincte de celle menée depuis la fin de la Première Guerre mondiale, lorsque la Confédération helvétique rejoint la Société des Nations (1920³⁷). En réponse à la montée des régimes fascistes, le gouvernement fédéral tourne le dos à la sécurité collective. Il mène une politique qui cherche à affirmer une position intermédiaire entre le bloc franco-anglais et les puissances révisionnistes de l'ordre né du traité de Versailles. La guerre d'Espagne constitue un moment important de ce processus d'affirmation de la « neutralité intégrale » qui conduit au refus du gouvernement suisse de participer à la déclaration de non-intervention, mais aussi à la prise de mesures très strictes contre les activités pro-républicaines³⁸.

Ainsi, l'engagement d'organisations humanitaires suisses en faveur de la République offre l'opportunité d'affirmer la tradition de la Confédération helvétique sur le terrain humanitaire. Elle installe aussi une soupape de sécurité pour canaliser l'émotion provoquée par la situation espagnole

37 Michel Caillat, Mauro Cerutti, Jean-François Fayet et Stéphanie Roulin (éd.), *Histoire(s) de l'anticommunisme en Suisse*, Zurich, Chronos, 2008.

38 Jean-Claude Favez, « Le CICR, la neutralité et la Guerre d'Espagne », in Brigitte Studer et Laurent Tissot (éd.), *Le Passé du présent. Mélanges offerts à André Lasserre*, Lausanne, Payot, 1999, p. 245-255 ; Sébastien Farré, « Neutralité, non-intervention et non-immixtion : la politique étrangère suisse durant la Guerre civile espagnole (1936-1939) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 93, n° 1, 2009, p. 87-93.

parmi une partie de l'opinion, après les mesures sévères du Conseil fédéral destinées à limiter la mobilisation politique philo-républicaine.

Désormais, en Suisse, seul le terrain humanitaire permet au mouvement ouvrier d'exprimer sa solidarité avec la cause de la République sans remettre en cause le cadre très étroit de la politique de neutralité de la Confédération. Dans ce contexte, le Comité international adopte une attitude proche de celle défendue précédemment par la Société de secours aux blessés militaires de la Croix-Rouge française. En effet, face aux initiatives du mouvement ouvrier, la mise sur pied d'une opération pilotée par le CICR, une organisation conservatrice et proche du gouvernement fédéral, offre un contrepoids utile aux actions issues de la mobilisation pro-républicaine. Du point de vue des autorités suisses, l'intervention du Comité international de la Croix-Rouge permet d'affirmer sur le terrain humanitaire la politique de neutralité de la Confédération³⁹.

Mission Junod

Les demandes du mouvement de la Croix-Rouge en faveur d'une intervention et la cristallisation de la politique fédérale de neutralité intégrale conduisent progressivement le Comité sur la scène espagnole.

Le 21 août 1936 se tient une séance décisive. Le Comité décide d'organiser une mission « courte » sur le terrain pour étudier l'éventuel lancement d'une opération. À ce moment, Junod, qui participe à cette séance pour présenter son activité

39 Farré, *La Suisse et l'Espagne de Franco*, op. cit.

dans le cadre du conflit italo-éthiopien, offre ses services pour représenter le Comité dans la péninsule⁴⁰. Cette solution est bienvenue car le délégué ne fait pas partie du Comité, donc son voyage aura un statut moins officiel que celui d'un membre de l'institution. En outre, son expérience en Éthiopie semble particulièrement utile.

Dans un premier temps, il est prévu d'envoyer Junod pour une simple mission d'«information». En parallèle, le Comité s'adresse à Rodolphe Haccius, ancien délégué en Hongrie après la Première Guerre mondiale (1919-1922) pour le représenter en Espagne. Son expérience durant la révolution hongroise explique probablement l'intérêt du CICR, mais finalement ce dernier refuse la proposition du Comité. Dès ce moment, Junod deviendra le principal relais du Comité dans la péninsule⁴¹.

L'opération espagnole commence à prendre forme. Les initiatives s'enchaînent. Le 22 août, Genève envoie un télégramme à Madrid pour annoncer l'arrivée de Junod «en vue de collaboration humanitaire⁴²». Le 27, le Comité organise une Commission Espagne pour suivre ses activités dans la péninsule. Elle rassemble plusieurs membres du CICR en se basant sur le modèle opérationnel de la Commission Éthiopie mis sur pied pour la seconde guerre italo-éthiopienne⁴³. Deux

40 Selon le procès-verbal de la séance du Comité (ACICR), Junod aurait pris l'initiative de proposer sa candidature: «"Messieurs, si je puis vous rendre service, je suis à votre disposition." Cette offre est accueillie avec émotion, le CI l'accepte avec reconnaissance [...]. Le Dr Junod ayant déclaré qu'il serait prêt à partir pour Madrid et qu'il pourrait très bien se rendre compte de ce qui serait réalisable en Espagne, le CI décide de l'envoyer pour le moment comme seul délégué, et en lui laissant une grande initiative», procès-verbal de la séance du Comité, 21 août 1936, ACICR. Dans ces mémoires, Junod donne une version différente et plus flatteuse, le Comité lui aurait forcé la main, alors qu'il souhaitait reprendre sa carrière de médecin, Junod, *Le Troisième Combattant*, op. cit., p. 97.

41 Chenevière à Haccius, 22 août 1936, ACICR B CR GEN-01.

42 Voir le télégramme du CICR à la Croix-Rouge républicaine et de Huber au ministère des Affaires étrangères, 22 août 1936, ACICR B CR GEN-01.

43 Le 16 septembre, la Commission Espagne est composée par Guillaume Favre, Lucie Odier, Jacques Chenevière, Georges E. Audéoud et Suzanne Ferrière.

jours plus tard, le Comité envoie aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge une première circulaire consacrée à la guerre d'Espagne pour notamment solliciter un soutien financier dans la perspective d'une éventuelle opération plus ambitieuse dans la péninsule⁴⁴.

44 Procès-verbal, séance du Comité, 21 juillet 1936, ACICR; lettre du CICR à la LSCR, 29 août 1936, ACICR B CR GEN-01. En fait, la circulaire n° 329 est antidatée de quelques jours (21 août), probablement pour justifier sa publication avant l'arrivée du premier délégué en Espagne (Junod arrive le 29 à Barcelone). La circulaire est revue le 24 août et validée le 25 par Huber (note de Gallopin à Huber, 24 août 1936, ACICR B CR GEN-01). Le 29 août, elle est envoyée pour traduction en anglais et espagnol (Gallopin à la Ligue, 29 août 1936). La traduction anglaise est envoyée le 1^{er} septembre à Genève, et la version espagnole le 5 septembre (Gielgud à Gallopin, 5 septembre 1936, ACICR B CR GEN-01).

Chapitre 4

Junod. De Madrid à Burgos



Illustr. 4: Andrés de Vizcaya sur la route de Barcelone à Valence devant un véhicule mis à la disposition du CICR.

La mission de Junod est de préparer l'intervention du Comité et d'obtenir l'accord de la Croix-Rouge espagnole, des autorités républicaines et des généraux rebelles. Dès le début, le CICR envisage une intervention dans trois directions : la transmission de secours médicaux, la mise sur pied d'une agence de renseignements pour les personnes incarcérées ou disparues et la négociation d'échanges d'otages¹. Ces objectifs s'inscrivent dans la tradition de son action pour les prisonniers de guerre, en particulier depuis la Première Guerre mondiale. Cependant, le CICR est contraint d'improviser, de tâtonner. Ses moyens financiers sont limités et sa connaissance du terrain espagnol très réduite, voire inexistante.

Le 22 août, la lettre d'accréditation de Junod est signée par Huber. Des télégrammes sont expédiés à la Croix-Rouge espagnole et au ministère des Affaires étrangères républicain pour annoncer l'arrivée du délégué en Espagne². Cependant, la première étape de son voyage passe par Paris où Junod doit obtenir une lettre d'introduction de l'ambassadeur d'Espagne, Álvaro de Albornoz. Ce détour dans la capitale française s'impose, car il n'y a plus de représentants officiels espagnols sur le territoire helvétique. Durant ces premières semaines, l'appareil diplomatique espagnol en Suisse s'est effondré suite au ralliement de ses principaux représentants à la cause des généraux³.

1 Circulaire n° 329, 21 août 1936, ACICR B CR GEN-01.

2 Télégrammes du CICR à la Croix-Rouge espagnole et au ministère des Affaires étrangères, 22 août 1936, ACICR B CR GEN-01.

3 Le ministre plénipotentiaire, Julio López Oliván, le secrétaire de la délégation auprès de la SDN, Juan Teixidor, les consuls de Genève, Zurich, et les secrétaires de la légation à Berne démissionnent après le soulèvement des généraux. La situation est particulièrement délicate car les bâtiments de la représentation espagnole sont occupés par le personnel démissionnaire jusque dans la deuxième partie du mois d'août. Le nouveau ministre en Suisse, José María Aguinaga y Barona, présente ses lettres de créance à Berne le 22 juillet, mais il est nommé chargé d'affaires à Rome quelques jours plus tard. Il n'occupe jamais vraiment son poste. Il démissionne suite à la constitution du nouveau gouvernement sous la présidence de Largo Caballero, le 4 septembre. Finalement, Antonio Fabra Ribas, un socialiste modéré, obtient son

Cette première rencontre avec l'ambassadeur espagnol à Paris est probablement peu utile. Selon Junod, il « ne paraît pas plus renseigné que les gens de Genève⁴ ». Le délégué se rend également à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, dont le siège est installé dans la capitale française. Il rencontre ensuite de Lillers, président de la Société de secours aux blessés militaires de la Croix-Rouge française, qui lui confie que l'intervention du CICR était attendue « partout⁵ ».

Après ce séjour parisien, Junod refait un crochet par Genève. On attend encore une réponse de la Croix-Rouge espagnole. Divisé, le Comité tergiverse. Ses membres sont partagés sur les prochaines étapes de l'opération espagnole. Burckhardt, pour sa part, regrette le retour de Junod à Genève, il estime qu'il aurait dû directement poursuivre vers l'Espagne. Selon le procès-verbal du Comité :

Pour lui [Burckhardt], la CR espagnole n'a aucune action, elle est sous la domination d'un parti. Il ne faut donc pas attendre un télégramme incertain. Le mutisme de la CR espagnole doit lui être imposé⁶.

À l'opposé, Huber, plus prudent, considère qu'il faut attendre l'accord de la Croix-Rouge espagnole avant de partir vers la péninsule⁷. Finalement, le Comité tranche en faveur de l'envoi de Junod⁸.

accréditation de représentant de l'Espagne républicaine uniquement au début novembre. Le gouvernement fédéral résiste longtemps à accueillir officiellement le nouveau ministre d'Espagne, car il le juge « trop extrémiste », Farré, La Suisse et l'Espagne, op. cit., p. 112-113.

4 Junod, *Le Troisième Combattant*, op. cit., p. 97.

5 Procès-verbal, Commission Espagne, 27 août 1936, ACICR B CR GEN-01.

6 Idem.

7 Note suite au téléphone entre Huber et Gallopin, 25 août 1936, ACICR B CR GEN-01.

8 Contrairement à l'affirmation erronée de Jean-François Berger dans son essai sur Junod, le CICR hésite à lancer sa mission sans une réponse officielle depuis la

Junod repart vers Paris le 27 août. Le délégué s'adresse au chef du cabinet du ministre de l'Air, Jean Moulin, probablement dans l'intention d'obtenir un avion pour se déplacer en Espagne⁹. Entre-temps, la mission se précise, car la Croix-Rouge espagnole répond finalement au CICR. Le délégué est le bienvenu sur le territoire républicain¹⁰ ! Le 29 août, Junod s'envole au petit matin avec la correspondance aérienne d'Air France, Toulouse-Barcelone-Alicante¹¹.

À son arrivée en Catalogne, que faire ? Il ne possède qu'un carnet d'identité émis par le CICR signé par le vice-président Favre et un passeport format A4 paraphé par le chef de la Division des affaires étrangères de la diplomatie suisse¹². Son texte autobiographique et romancé suggère que le début de son intervention se construit comme un voyage d'aventures, de fil en aiguille, d'une rencontre à l'autre. Junod décrit ainsi à son arrivée à Barcelone :

Nous dépassons une voiture ouverte portant le drapeau de la Croix-Rouge et où je distingue quatre « senores » en blouses blanches. Ce doit être des médecins. Je m'arrête un peu plus loin et leur fais signe en levant mon poing fermé, car la main

péninsule. Berger (Marcel Junod, op. cit., p. 27-28) évoque sans références l'existence d'un télégramme de la Croix-Rouge espagnole, sollicitant une « intervention urgente ». La première circulaire du Comité (n° 229) du 21 août 1936 (ACICR B CR GEN-01) précise : « Jusqu'ici les démarches faites par le CICR n'ont pas reçu de réponse. »

9 Note suite au téléphone de Junod sur sa visite au ministère de l'Air, 28 août 1936, ACICR B CR GEN-01.

10 Télégramme de Romeo au CICR, 28 août 1936, ACICR B CR GEN-01.

11 Junod explique dans ses mémoires qu'il prend un avion de la Lufthansa, car le ministère de l'Air français lui avait conseillé d'éviter de faire recours à un avion français, car certains appareils français avaient été utilisés pour bombardier « les Franquistes », Junod, *Le Troisième Combattant*, op. cit., p. 97. Cette version est reprise par de nombreux auteurs, notamment Marqués, *La Croix-Rouge pendant la guerre d'Espagne*, op. cit., p. 43. Il faut noter que la correspondance Lufthansa Barcelone-Madrid a été stoppée le jour précédent, ce qui contraint Junod à changer son programme et à voyager en voiture depuis Barcelone pour rejoindre Madrid, Gonzenbach au Département des affaires étrangères, 31 août 1936, ACICR B CR GEN-01.

12 Plus tard, les délégués bénéficient également d'une carte d'identification émise par la Croix-Rouge locale, ACICR Fond Horace Barbey (P HB).

ouverte me vaudrait certainement une décharge de mitraillette des gardes qui circulent partout. Un des occupants de la voiture parle français. Il est enchanté de me voir arriver et me propose de me conduire immédiatement à l'hôpital de la Croix-Rouge espagnole¹³.

La réalité est bien différente. Son arrivée est attendue par la représentation suisse. Sur la piste de l'aéroport du Prat de Llobregat, il est accueilli à 7 heures du matin par le chargé d'affaires helvétique, Adolf Gozenbach¹⁴. Ce premier contact nous suggère que le principal réseau dont bénéficie le CICR en Espagne est celui des représentants suisses. Ceux-ci mettent à disposition leurs lignes téléphoniques, le courrier diplomatique, mais aussi un réseau constitué par les diplomates des autres États ainsi que par leurs partenaires locaux (avocats, entrepreneurs, fonctionnaires).

À Barcelone, Junod rencontre le président du conseil exécutif du gouvernement catalan, Joan Casanovas i Maristany¹⁵. À ce moment, ce dernier ne joue qu'un rôle mineur, car le pouvoir est sous le contrôle du Comité Central

13 Junod, *Le Troisième Combattant*, op. cit., p. 98-99.

14 Junod nous explique dans ses mémoires qu'il rencontre le représentant suisse « par chance ». Cette version plus romanesque est erronée, voir Gozenbach au Département des affaires politiques, 31 août 1936, ACICR B CR GEN-01.

15 Lettre de Junod au « Président du Conseil du gouvernement catalan », 30 août 1936, ACICR B CR GEN-01. Dans ses mémoires, Junod évoque sa rencontre avec le « gouverneur », Joan Casanovas i Maristany (1890-1942) alors que ce dernier occupe la fonction de président. Avocat, engagé dans le *Parti Republicà Catalanista*, cette personnalité fait partie des fondateurs de *Esquerra republicana de Catalunya*. Il occupe le poste de président des deux premiers gouvernements catalans durant la guerre d'Espagne. Cependant, son opposition aux milices anarcho-syndicalistes l'amène à la démission. Il participe à un complot contre le président L. Companys qui échoue et l'oblige à quitter le pays pour la France. Il revient brièvement en Espagne en 1938, voir notamment Daniel Díaz Esculies, « Objectiu: Matar Companys (El report de Josep Maria Xammar) », *L'Avenç*, n° 225, mai 1998, p. 6-12. À noter que Junod commente dans ses mémoires la fuite de Catalogne de Casanovas avec « vingt-cinq millions de pesetas... » (Junod, *Le Troisième Combattant*, op. cit., p. 102). Cette dernière affirmation n'est pas confirmée dans les textes que nous avons consultés sur le parcours de Casanovas.

de Milícies Antifeixistes de Catalogne qui rassemble les milices, les syndicats et les partis du front populaire. Il faut remarquer que le CICR ne noue aucun contact officiel avec les acteurs du mouvement ouvrier, ni avec leurs services sanitaires durant la guerre. En revanche, Junod est accueilli par la section catalane de la Croix-Rouge, qui avait déjà été en lien durant l'été avec le consulat suisse par l'intermédiaire de Vizcaya. Celui-ci bénéficie de relations familiales avec la Suisse ; son beau-frère André Paschoud est avocat à Lausanne¹⁶.

L'appui de la Croix-Rouge locale et de Vizcaya est essentiel pour la poursuite de son voyage vers Madrid. Premièrement, Vizcaya maîtrise parfaitement le français, ce qui est essentiel pour Junod qui ne parle pas le castillan¹⁷. Deuxièmement, le membre de la Croix-Rouge met à disposition du Comité un véhicule. À ce moment, les voitures constituent une denrée rare et un préalable indispensable pour traverser le pays. Symboles de l'ordre bourgeois, la majorité des véhicules ont été réquisitionnés par les forces révolutionnaires. Enfin, Vizcaya connaît les dangers et les nouveaux codes du nouvel ordre issu des événements de juillet. Selon son témoignage après la guerre, il aurait « fabriqué » une documentation pour permettre à Junod de traverser les multiples barrages des milices locales¹⁸. En outre, il imagine un uniforme compatible avec l'atmosphère révolutionnaire catalane. Junod et Vizcaya endossent un « mono », la salopette des milices,

16 Ce dernier demandait qu'une partie des secours soit directement remise à la Croix-Rouge de Barcelone (Gonzenbach au CICR, 26 août 1936, ACICR CR 212 GEN-01, et la lettre de André Paschoud au secrétariat du CICR, 27 octobre 1936, ACICR C ESCI-078). Sur ses liens avec André Paschoud (1892-1966), qui exerce le métier d'avocat à la place Saint-François à Lausanne, voir Gazette de Lausanne, 4 août 1966 et aussi les archives du canton de Vaud, dossier ATS Paschoud-de Vizcaya (André).

17 Rapport n° 1 de Henny, 18 septembre 1936, ACICR CR 212 GEN-02.

18 Déclaration de Vizcaya devant le procureur de l'instruction de la cause générale à Madrid, 24 février 1941, AHN, FC-CAUSA_GENERAL, Tomo XII: Ramo n° 40, 1519, EXP5, Avión Correo Toulouse-Madrid.

probablement teintée en blanc pour attester de leur appartenance à la Croix-Rouge¹⁹.

Traducteur et chauffeur, Vizcaya accompagne Junod vers Madrid. Ce dernier évoque son rôle dans ses mémoires avec une certaine condescendance en le désignant par son prénom, «Andrés», «compagnon fidèle», mais sans évoquer son rôle central dans le développement de l'action du CICR en Espagne²⁰.

Le personnel local est souvent laissé dans l'angle mort par l'historiographie des institutions internationales. Cependant, cette première étape du voyage de Junod suggère aussi que le sympathique «Andrés» a volontairement utilisé sa couverture de chauffeur pour dissimuler sa véritable identité.

Né en Allemagne, de mère française, son père, le baron Augustin de Vizcaya, est un célèbre banquier. Au début du siècle, il a notamment financé la fabrique du constructeur d'automobile, Ettore Bugatti, à Molsheim en Alsace. Elle était située à proximité du domaine de Jaegerhof, où résidait la famille de Vizcaya²¹. Membre de l'aristocratie espagnole et fortuné, Andrés est probablement menacé à Barcelone. Il aurait échappé de peu à son exécution²² et perdu une partie de ses biens²³. Son engagement pour le CICR lui offre une nouvelle identité, mais aussi une certaine protection. En partant avec

19 Voir ACICR CR 212 GEN-70, qui contient notamment sa carte de délégué adjoint.

20 Un autre membre des brigades de la Croix-Rouge de Barcelone, Antonio P. Valentí Pérez, est aussi mis à disposition de la délégation du CICR à Barcelone.

21 Frère du célèbre pilote d'automobiles Bugatti, Pierre de Vizcaya (1894-1933), Andrés participe également à des courses de voitures au volant de la même marque. Il remporte en 1926 la course de la Rabassada https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_de_Vizcaya et https://fr.wikipedia.org/wiki/Usine_Bugatti_de_Molsheim (consultés le 31 juillet 2021).

22 Junod, *Le Troisième Combattant*, op. cit., p. 102-105.

23 De Vizcaya à Favre, 7 juillet 1937, ACICR B CR 212 GEN-70.

Junod, il quitte Barcelone pour s'installer définitivement à Madrid²⁴.

Vizcaya n'est probablement pas le seul collaborateur du Comité qui bénéficie de la «couverture» de l'institution genevoise. Dans son récit, Junod remarque qu'à la Croix-Rouge espagnole, parmi les médecins, on trouve, au début de la guerre, de nombreux monarchistes et des réactionnaires, protégés des milices par leur travail et leur dévouement envers les populations les plus pauvres²⁵. On peut citer également ce commentaire de Junod, qui n'est pas un radical d'extrême gauche, selon lequel la délégation du Comité international à Valence peut sembler en automne 1937 un «nid de fascistes, à l'exception de Dr Marti [...]». Il est évident que le personnel le plus facilement recruté se trouve davantage dans les familles aisées dont les jeunes gens et jeunes filles sont entretenues par leurs parents et disposent du temps libre nécessaire pour leur collaboration à notre travail²⁶. »

24 Après la guerre civile, il réside dans le quartier privilégié situé entre le musée du Prado et le parc du Retiro dans la capitale espagnole (rue Alberto Bosch, 12), mais il semble qu'il n'est plus actif au sein de la Croix-Rouge espagnole ou en lien avec le CICR (déclaration de Vizcaya devant le procureur de l'instruction de la cause générale à Madrid, 24 février 1941, AHN, FC-CAUSA_GENERAL, Tomo XII: Ramo nº 40, 1519, EXP5, Avión Correo Toulouse-Madrid, voir aussi le rapport de Barbey au CICR, 9 octobre 1936, ACICR C ESCI-017).

25 Junod, *Le Troisième Combattant*, op. cit., p. 99.

26 Rapport de Junod après son voyage à Barcelone, Valence et Madrid du 17 septembre 1937 au 6 novembre 1937, ACICR C ESCI-016.

Vers Madrid

Après un premier arrêt à Valence (le détour par le Levant s'impose car la route de l'Aragon est fermée par la ligne de front), Junod rejoint la capitale espagnole le 31 août²⁷. Durant les jours suivants, la mission avance rapidement. Les relais du CICR à la légation suisse et à la Croix-Rouge espagnole permettent de jeter les premiers fondements de l'action du Comité en Espagne. Après la signature de deux conventions, signées les 1^{er} et 3 septembre par le CICR et par le gouvernement républicain, le Comité obtient le feu vert pour la distribution d'aide provenant des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, pour l'ouverture de deux délégations sur le territoire sous contrôle républicain et d'une agence de renseignement. Le gouvernement accepte également la possibilité d'opérations d'échanges de prisonniers de guerre et de civils²⁸.

La première partie de la mission de Junod se conclut donc en quelques jours. Le délégué fait preuve de conviction et d'un certain charisme évoqué dans les mémoires de Juan Morata Cantón, secrétaire de la Croix-Rouge espagnole²⁹. Cependant, la présence du Comité international suscite des craintes. L'engagement d'acteurs étrangers qui pourraient circuler des deux côtés de la ligne de front éveille de nombreux soupçons sur d'éventuelles activités d'espionnage. Enfin, leur présence sur le terrain peut alimenter les récits sur les violences républicaines, qui causent d'importants préjudices à l'image internationale de la République. Cependant, la

27 Télégramme du Département politique au CICR, 31 août 1939, ACICR CR 212 GEN-01.

28 Voir les accords signés le 1^{er} septembre 1936 par Romeo et le 3 septembre 1936 par Giral, ainsi que le rapport de Junod, 7 septembre 1936, ACICR CR 212 GEN-01.

29 Morata Cantón, *Benevolencia*, op. cit., p. 17.

Croix-Rouge espagnole et l'administration républicaine sont très reconnaissantes de l'apport de matériel sanitaire qui fait cruellement défaut durant ces premières semaines. En outre, la présence du CICR est utile au gouvernement Giral. L'un de ses principaux objectifs diplomatiques est de rassurer l'opinion publique internationale, dont une partie a été choquée par les images de violences anticléricales diffusées par la presse conservatrice. L'activité du CICR dans la péninsule témoigne de sa volonté de respecter les principes humanitaires des États « civilisés ».

Plus largement, cet accord traduit la volonté de Giral d'affirmer la continuité de la diplomatie républicaine attachée à la défense du droit international et à la sécurité collective. La signature de cette convention constitue également une réponse internationale et un geste diplomatique dans le contexte d'initiatives du corps diplomatique.

À Madrid, sous l'égide de l'ambassadeur chilien, une partie des représentants étrangers s'était mobilisée pour dénoncer les assassinats et les arrestations dans la capitale, notamment à la suite du scandale suscité par l'intervention brutale des milices les 22 et 23 août 1936 à la Prison modèle³⁰. Enfin, selon l'étude de Javier Rubio, une partie du corps diplomatique à Hendaye avait adressé, durant les derniers jours d'août, une proposition à Madrid et mené, en vain, des échanges avec les deux camps avec l'objectif d'humaniser la guerre, notamment par l'interdiction des bombardements de villes ouvertes, mais aussi l'échange de civils et prisonniers politiques³¹.

30 Après un début d'incendie dans la prison et des rumeurs d'un soulèvement, des miliciens entrent dans la prison et exécutent une trentaine de prisonniers nationalistes. Rubio, *Asilos y canjes*, op. cit., p. 372.

31 Rubio, *Asilos y canjes*, op. cit., p. 376-377.

Madrid, Burgos

Sur la base de l'accord républicain, le CICR décide de développer l'opération espagnole, malgré l'absence d'un engagement réciproque de l'Espagne nationaliste. Deux jours plus tard, le CICR s'adresse aux principales Sociétés nationales de la Croix-Rouge pour leur demander leur soutien financier pour son action en Espagne³². Le Comité reçoit bientôt des moyens financiers pour lancer l'opération, notamment par la Croix-Rouge américaine (10 000 \$) et par la Croix-Rouge argentine (5 000 CHF³³).

Le 11 septembre, les jeunes médecins Raymond Broccard et Georges Henny partent en direction de Saint-Jean-de-Luz à la rencontre Junod. Ils ont pour mission de préparer la mise sur pied de délégations à Burgos et à Madrid³⁴. Ils sont suivis deux semaines plus tard par Horace Barbey à Barcelone.

Comment expliquer l'initiative de Genève prise sans accord préalable de l'Espagne rebelle? Le Comité bénéficie-t-il d'autres contacts, au-delà du télégramme du général Cabanellas, chef de la Junte militaire, qui garantit, le 31 août, le meilleur accueil à une représentation du CICR à la frontière franco-espagnole de Dantxarinea (Navarre³⁵).

32 Lettre du Comité aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge du Portugal, de la France, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie, de Suède, du Japon, des États-Unis, d'URSS, de Suisse, d'Argentine, du Portugal, 7 septembre 1936. Par ailleurs, le CICR joint dans ce courrier le premier rapport de Junod, ACICR CR 212 GEN-01.

33 La Croix-Rouge américaine renonce à lancer un appel aux dons (lettre au CICR, 15 septembre 1936), à l'opposé de la Croix-Rouge argentine, qui avance 5 000 CHF (Croix-Rouge argentine au CICR, 16 septembre 1936, ACICR CR 212 GEN-01).

34 Télégramme du CICR à Junod, 11 septembre 1936, ACICR CR 212 GEN-02.

35 Télégramme de Cabanellas au CICR, 31 août 1936, ACICR CR 212 GEN-01. La route de la côte par Irún est bloquée à ce moment-là par les combats pour le contrôle de Saint-Sébastien.

Le premier voyage de Junod du côté nationaliste est retardé par une mission à Santander du 10 au 12 septembre, sur laquelle nous reviendrons plus tard. Accompagné par Broccard, Junod rejoint, le 14 septembre, Burgos³⁶. Les premiers moments sont consacrés à une série de visites protocolaires. Il rencontre les principaux représentants des services sanitaires nationalistes, dont Fernando Suárez de Tangil y Angulo, comte de Vallengano, qui est désigné, le 18 septembre, délégué national de la Croix-Rouge nationaliste³⁷. Monarchiste, vice-président du parti Renovación Española, et ancien maire de Madrid durant la dictature de Primo de Rivera, il est proche du roi déchu, Alfonso XIII, et du général Mola.

Ce premier séjour fait l'objet d'un reportage photographique dans le *Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge* du mois d'octobre. Il met en scène l'organisation et l'efficacité des services sanitaires du camp rebelle et le soutien de l'Église espagnole³⁸. Ces images suggèrent que le camp nationaliste comprend plus rapidement que les responsables républicains les enjeux de propagande de ces visites et que Junod n'a pas jugé essentiel de rapporter quelques clichés de ces premières négociations à Madrid.

36 Junod, *Le Troisième Combattant*, op. cit., p. 106. Junod indique dans ses mémoires que son voyage à Vitoria et Pampelune autour du 15-16 septembre coïncide avec la prise de Irún et le début de l'offensive contre Saint-Sébastien. En fait, Irún est conquise par le général Mola le 5 septembre et Saint-Sébastien tombe le 12.

37 Voir Cruz Roja Española, Asamblea provincial de Burgos. Memoria de los servicios realizados de 1936 a 1939, Burgos, Hijos de Santiago Rodríguez, 1939. La création de la Croix-Rouge nationaliste est formalisée par un décret de la Junta de Défense nationaliste, le 29 septembre 1936. Le comte de Vallengano (1886-1964) devient, début octobre, président de la nouvelle assemblée suprême de la Croix-Rouge. Juriste de formation, il occupe dans sa carrière de nombreux postes prestigieux. Maire de Madrid (1924-1927) avant la II^e République, vice-président des Cortes (1933-1936), il est plus tard ministre des Travaux publics (1951-1957) durant la dictature. Carlos Rojas, comte de Torrellano occupe la fonction de secrétaire général. Voir Vallengano à Huber, 8 octobre 1936, ACICR B CR 212 GEN-03.

38 «Au secours de l'Espagne», *Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge*, n° 410, octobre 1936, p. 860-861.

Finalement, le comte de Vallellano, au nom de la Croix-Rouge nationaliste, et le général Cabanellas, pour la Junte de défense nationale, signent, le 15 septembre, des conventions plus ou moins semblables à celles obtenues du côté républicain. Ces accords autorisent le CICR à distribuer du matériel médical financé par les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et à organiser des délégations sur le territoire sous leur contrôle³⁹. En outre, le président de la Junte s'engage à garantir aux femmes et aux enfants « qui en exprimeraient le désir » la liberté de pouvoir quitter le territoire sous sa dépendance pour rejoindre l'étranger, sous la condition de la réciprocité. L'évacuation de femmes, d'enfants et de personnes âgées constitue désormais un élément central de l'engagement de Junod⁴⁰.

Il est important de souligner que lors de la signature de ces accords la neutralité de l'institution humanitaire s'appuie sur des conventions bilatérales signées sur des bases communes avec les parties en conflit. Cette position pragmatique est efficace, mais elle ne s'appuie sur aucun fondement juridique ni aucune décision préalable de reconnaissance du statut de belligérants de la Junte des généraux par les grandes puissances. Cette politique légitime la séparation de la Croix-Rouge espagnole en deux institutions séparées, ce qui constitue une forme de reconnaissance internationale aux militaires insurgés.

39 Conventions signées par le général Cabanellas et Vallellano, 15 septembre 1936, ACICR CR 212 GEN-02.

40 Cet élément constitue un engagement supplémentaire par rapport à la convention signée quelques jours plus tôt avec le gouvernement de la République – celui-ci évoquait uniquement la possibilité d'échanges de non-combattants et en particulier « de femmes et d'enfants ».

Saint-Jean-de-Luz

Deux mois après le début de la guerre, le CICR débute ses activités dans la péninsule. Il s'appuie sur l'ouverture d'une délégation dans la zone républicaine à Madrid (Henny), puis à Barcelone (Barbey) et une autre du côté nationaliste (Broccard). Junod pour sa part organise la délégation principale à Saint-Jean-de-Luz, au Pays basque français. Une décision qui peut sembler surprenante. Cependant, en installant son siège à l'hôtel de la Poste, Junod a l'avantage de suivre de près les diplomates des principaux États.

Les représentants étrangers étaient présents à Saint-Sébastien au début du soulèvement militaire. Traditionnellement, ils se déplaçaient pour séjourner durant la période estivale dans la ville basque à la température plus clémente que la capitale.

Après le 18 juillet, les principaux diplomates s'installent finalement du côté français de la frontière pyrénéenne, à l'exemple de l'ambassadeur de France en Espagne, Jean Herbette, ou de l'ambassadeur britannique, Chilton, mais aussi des représentants de l'Argentine, de la Belgique, de l'Italie, de la Norvège, de la Suède, de la Hollande, de la Pologne, de l'Irlande. Ils partagent en majorité des sentiments anti-révolutionnaires et ne dissimulent guère leurs affinités pro-nationalistes⁴¹. Dans ses mémoires, l'ambassadeur étasunien, l'un des rares représentants à soutenir la cause républicaine, Claude G. Bowers, déplorait, en se référant à

41 Nathan Rousselot, *L'Ambassade de France auprès de la Seconde République espagnole durant la guerre civile (juillet 1936-février 1939)*, mémoire de master, Nantes, 2015; Yves Denéchère, Jean Herbette (1878-1960). Journaliste et ambassadeur, Bruxelles, P.I.E. Lang, 2003; Pedro Barruso Barés, *El Frente Silencioso*, op. cit.

Saint-Jean-de-Luz, que cette «étrange capitale» constituât un lieu «solitaire» pour les démocrates⁴².

Le creuset français garantit aux diplomates étrangers une plus grande sécurité. Mais la cause principale de leur présence en France est d'ordre politique. Depuis le Pays basque français, ils développent via la frontière pyrénéenne des contacts réguliers avec l'Espagne de Franco dans l'attente d'une victoire de ce dernier, sans l'obligation de formaliser une reconnaissance officielle des généraux et en maintenant une certaine distance avec la République. Depuis le Grand Hôtel de Biarritz ou la villa Nacho Enea à Saint-Jean-de-Luz, ces derniers établissent des liens très étroits avec les représentants de la Junte des généraux en France.

Quant à Junod, son installation en France assure le maintien de la délégation principale du CICR sur un terrain «neutre» par rapport aux deux territoires. Il peut rejoindre en quelques heures les principaux centres de l'administration nationaliste en gestation, Burgos (siège de la Junte de défense nationale), Salamanque (QG du général Franco) et Valladolid (QG du général Mola). Enfin, et surtout, il devient un acteur du réseau diplomatique formé par les principaux États. Cette position est essentielle pour le développement de son action au nord de la péninsule. Par contre, le délégué principal est désormais très éloigné des centres de pouvoirs du gouvernement républicain. Avant l'année 1937, il ne se rendra plus à Madrid ou à Valence.

42 Voir le chapitre 20 de Claude G. Bowers, *Mi misión en España: en el umbral de la Segunda Guerra Mundial*, Madrid, Alianza, 2019 (1954).

Chapitre 5

Henny, chef de délégation



Illustr. 5 : Madrid. De Vizcaya et Henny devant la délégation du CICR.

Avec le généraliste Raymond Broccard et le chirurgien Horace Barbey, également internes à l'Hôpital cantonal de Genève, Henny est engagé au début du mois de septembre par une institution qui improvise pour bricoler une infrastructure opérationnelle. Le Comité ne dispose pas d'équipes, ni de professionnels prêts à être rapidement engagés dans une mission à l'étranger.

Après son recrutement, le jeune interne suit une formation sommaire, qui se réduit probablement à une série d'échanges avec le secrétariat du CICR et Junod, durant lesquels il est informé des enjeux de sa mission, du fonctionnement de l'institution et de la situation espagnole¹. Une fois les premiers accords passés avec la République, Georges Henny voyage en train, le 12 septembre, en direction de Saint-Jean-de-Luz. Il rencontre brièvement Junod et poursuit sa route vers Toulouse. Dans la cité rose, il est bloqué les 13 et 14 septembre, car il ne trouve plus de place dans l'avion à destination de Barcelone ; il doit attendre le prochain vol.

Henny débarque, au petit matin du 15 septembre, sur le champ d'Air France de l'aéroport de Barcelone². Comme Junod, son séjour à Barcelone se limite à quelques heures. Il prend aussitôt la route dans le véhicule du « chauffeur-traducteur » de Vizcaya vers Valence, puis Madrid. Henny est accompagné pour ce voyage d'une délégation de la Croix-Rouge catalane³. La mission du délégué offre probablement l'opportunité d'établir des liens entre la Croix-Rouge catalane et le siège de la Croix-Rouge à Madrid.

1 Plusieurs années plus tard, le délégué Raymond Courvoisier évoque une période d'une dizaine de jours de formation à Genève, Courvoisier, Ceux qui ne devaient pas mourir, op. cit., p. 20.

2 Gonzenbach à Clouzot, 15 septembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-02.

3 Il voyage avec son président, Pere Estrany, son secrétaire général, Juan Morata Cantón, ainsi que l'ophtalmologue Sever Perramon i Barnadas, directeur de l'hôpital de la Croix-Rouge à Barcelone, voir aussi www.galeriametges.cat/galeria-fitxa.php?i-cod=EDEJ (consulté le 30 octobre 2021).

À son arrivée dans la capitale, le soir du 16 septembre, Henny est reçu par le chargé d'affaires de la Confédération suisse, Émile Fontanel. Depuis la tentative de coup d'État, ce dernier remplace l'ambassadeur Karl Egger, en vacances au moment de l'éclatement du conflit. Il ne reprendra pas ses fonctions. Il n'y aura donc plus de ministre suisse résidant dans la capitale avant la fin de la guerre⁴. Cette situation est semblable à celle évoquée de la majorité des légations étrangères à la tête desquelles les ministres sont remplacés par des chargés d'affaires qui ont désormais la lourde tâche de défendre les intérêts de leur pays mais aussi de protéger leurs ressortissants.

Le premier contact avec la légation suisse traduit l'importance essentielle de la diplomatie suisse pour la mise sur pied de l'opération du CICR du côté républicain. Le représentant de la Confédération introduit rapidement Henny auprès des représentants étrangers. Il est reçu le lendemain par le doyen du corps diplomatique, l'ambassadeur du Chili, Aurelio Núñez Morgado. Celui-ci organise depuis le début du soulèvement des réunions régulières avec les représentants du corps diplomatique afin de coordonner les initiatives humanitaires⁵. Son action fait l'objet de critiques par les autorités républicaines, car Núñez Morgado intègre dans le cercle des représentants étrangers des personnalités ne bénéficiant pas d'un statut diplomatique, à l'exemple de Henny qui ne représente pas officiellement les autorités suisses⁶.

4 En mai 1938, la Confédération prépare son rapprochement officiel avec Burgos par l'envoi d'un représentant officieux, Eugène Broye (1886-1953), qui occupe le poste de ministre de Suisse dès 1939 jusqu'en 1951. Farré, *La Suisse et l'Espagne de Franco*, op. cit.

5 Déclaration de Felix Schlager, 4 mars 1940, AHN, FC-CAUSA_GENERAL, 1527, EXP.1.

6 Rousselot, *Les Diplomates français et britanniques face à la guerre civile*, op. cit. (thèse en cours).

Henny se met au service de ces activités qui lui offrent une certaine visibilité. Il participe notamment aux démarches du diplomate chilien pour l'évacuation des femmes et des enfants des militaires rebelles repliés dans l'Alcazar de Tolède⁷. Lors de ces négociations, le gouvernement républicain aurait donné son feu vert pour l'évacuation de neuf cents femmes et enfants⁸. Cependant, cette opération n'aboutit pas en raison du refus des généraux insurgés de négocier avec les « hordes rouges⁹ », une fois connue la décision du général Franco de dévier sa route vers la capitale pour porter secours aux assiégés de Tolède. Le 27 septembre, la ville passe sous le contrôle de l'armée d'Afrique¹⁰.

7 Rapport de Henny, 18 septembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-58, et la lettre de Fontanel à la Division des affaires étrangères, 17 et 22 septembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-03. Aurelio Nuñez Morgado, *Los sucesos de España vistos por un diplomático*, Buenos Aires, Talleres Gráficos Argentinos, 1941. Nommé en 1934 à la tête de l'ambassade chilienne, ancien sénateur et ingénieur, Nuñez Morgado modifie sa position politique avec le début de guerre. Carlos Piriz, « Decanos del humanitarismo y la perfidia. La colaboración de las Misiones Diplomáticas de Argentina y Chile con la causa franquista durante la guerra civil española (y después), 1936-1969 », *Culture & History Digital Journal*, vol. 10, n° 1, 2021 (<https://doi.org/10.3989/chdj.2021.010>, consulté le 1^{er} juin 2021).

8 Ces négociations ont suscité des critiques de la diplomatie britannique à l'égard des manœuvres d'Aurelio Nuñez Morgado. Rousselot, *Les Diplomates français et britanniques face à la guerre civile*, op. cit. (thèse en cours).

9 Télégramme de Cabanellas au CICR, 22 septembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-02.

10 Le camp des généraux rebelles demande au CICR de ne pas se mêler du sort de Tolède, rapport de Broccard, 26 septembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-02 et Marqués, *La Croix-Rouge*, op. cit., p. 54.

Calle Abascal, 55

Henny ne dispose guère de moyens pour organiser une structure opérationnelle dans la capitale. Son principal appui est le Comité central de la Croix-Rouge républicaine, notamment son secrétaire général, Juan Morata Cantón¹¹. Ce dernier collabore à l'installation de la délégation avec une équipe formée de bénévoles au service de Henny. L'administration républicaine met à disposition la résidence du grand sculpteur valencien Mariano Benlliure, située au numéro 55 de la rue Abascal, au nord-ouest de Madrid dans le quartier d'Almargo. Quelques clichés des archives du CICR montrent une belle bâtisse de deux étages, entourée d'un jardin très arboré¹². La délégation bénéficie aussi du soutien d'un homme d'affaires d'origine allemande installé à Madrid et proche du camp républicain, Ernesto Kocherthaler. Vice-président du syndicat des négociants pétroliers en Espagne, il possède un important réseau dans les milieux économiques de la capitale et il est proche d'un collaborateur de l'ambassade allemande à Madrid, Fritz Kolbe (il est en poste dans la capitale espagnole de 1925 à début 1936), espion pro-allié durant la Seconde Guerre

11 Juan Morata Cantón (1899-1994), médecin à la mutuelle ouvrière, membre de la CNT et de la FAI, est secrétaire général de la Croix-Rouge espagnole dès septembre 1936. Il organise les services de santé des milices de la CNT de la région centre. Il occupe ensuite la place de secrétaire du Conseil national de santé et de délégué de santé auprès de la Generalitat. Il est envoyé lors des derniers mois de la guerre à Genève avec Fidel Miró pour demander un appui de la France et de la Grande-Bretagne pour évacuer les Républicains. Après la fin de la guerre civile, il collabore au SERE (Servicio de Evacuación de Refugiados Españoles). Avec l'aide du syndicaliste genevois, Lucien Tronchet, il sort du camp de Rivesaltes accompagné de sa famille. Il est accueilli à Genève où il réside rue de Lyon 25, chez Pierre Tempia. Après son exil au Mexique, il revient en 1963 en Espagne à Alcalá de Henares, où il rédige ses souvenirs (Morata Cantón, *Benevolencia*, op. cit. Voir aussi *Collège du travail*, LT.B.1.1/13 (1939)).

12 Voir ACICR Horace Barbey (P HB).

mondiale à Berne. Durant l'été 1936, Kocherthaler avait proposé au Comité l'organisation d'un service de nouvelles mis à la disposition en Espagne¹³.

Le siège de la délégation est constitué de bureaux et d'un dépôt pour les vivres et, au premier étage, du logement du délégué. Son fonctionnement est assuré par une cuisinière, deux gardes, un chauffeur, un concierge, un mécanicien et trois autres employées pour le ménage et le service. Les frais de ce personnel sont pris en charge par la Croix-Rouge républicaine. Le nombre de personnes engagées à la délégation augmente rapidement jusqu'à septante-deux, inclus salariés et volontaires¹⁴.

Ces équipes administratives et opérationnelles jouent un rôle clé d'appui pour les délégués dont le temps est absorbé par les démarches administratives auprès des différentes institutions. Selon le responsable du secrétariat du CICR, les délégués « n'ont guère le temps d'écrire: ils sont toute la journée sur la brèche et nous font envoyer par milliers des demandes établies dans des bureaux de 15 à 20 personnes qui travaillent pour eux, et le plus clair de leur temps se passe en démarches auprès des autorités gouvernementales de leur ressort¹⁵ ».

La majorité des collaboratrices et collaborateurs locaux sont engagés comme volontaires, mais quelques personnes

13 Ernesto Kocherthaler est directement concerné par cette question. En séjour dans un sanatorium, sa fille s'est retrouvée de l'autre côté de la ligne de front, ce qui facilite probablement son engagement sur le terrain humanitaire, note à la suite de la visite de Kocherthaler du 14 août 1936, ACICR B CR 212 GEN-01. Cet investisseur dans le secteur du pétrole russe est lié durant la Seconde Guerre mondiale à des réseaux d'espionnage. Voir Lucas Delattre, Fritz Kolbe. Un espion au cœur du III^e Reich, Paris, Denoël, 2003.

14 Rapport d'Arbenz sur l'activité de la délégation à Madrid, 20 août 1937, ACICR C ESCI-015, et García López, *Entre el odio y la venganza*, op. cit., p. 30.

15 Clouzot à Swift, 5 décembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-05.

sont rétribuées, généralement des ressortissants suisses¹⁶. Dès 1937, le CICR utilise également un local à la rue Oquendo pour le service d'évacuation, ainsi qu'un bureau à la rue Pinar, pour le service des nouvelles¹⁷. Il faut insister sur le rôle central d'Andrés de Vizcaya, qui s'impose comme la main droite du jeune médecin suisse et dont le travail obtient, à l'automne, une forme de reconnaissance par le versement d'honoraires par le siège¹⁸.

Dans l'organigramme de la délégation, l'engagement de Vizcaya est une aubaine pour le délégué qui ne bénéficie d'aucune connaissance préalable du terrain espagnol. Le témoignage de Barbey à son arrivée à Barcelone est exemplaire de la difficulté des délégués de maîtriser le contexte politique et social très complexe des premières semaines de la guerre :

Je me rends au Comité de la CR où a lieu une réunion administrative à laquelle je suis convié mais où je ne comprends rien du tout. On discute de réélection, d'expulsion, de création d'une section motorisée, etc.¹⁹

Chauffeur de Junod en septembre 1936, de Vizcaya est présent quelques semaines plus tard lors des principales rencontres de la délégation avec le gouvernement républicain à Madrid.

16 On peut citer l'exemple d'Emil Keller qui bénéficie d'une solde mensuelle de 200 pesetas à la délégation de Madrid. À Barcelone, les frais administratifs du bureau et le salaire de la dactylo d'origine suisse sont couverts par une boîte placée à l'entrée de la délégation et destinée aux donations des visiteurs. Ces petites contributions financières permettent de rassembler quotidiennement environ 150 pesetas, téléphone de Barbey au CICR, 6 novembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-05.

17 Voir Marqués, *La Croix-Rouge*, op. cit., p. 51 et García López, *Entre el odio y la venganza*, op. cit., p. 31.

18 De Vizcaya reçoit 500 pesetas par mois (téléphone de Henny à Clouzot, 27 novembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-06).

19 Journal de Barbey, 27 septembre 1936, ACICR Horace Barbey (P HB). Un peu plus tard ce dernier commente : « Je me rends compte une fois de plus qu'il faut vraiment habiter un certain temps ici pour commencer à y comprendre quelque chose », journal de Barbey, 4 décembre 1936, ACICR P HB.

Il maintient des contacts directs avec le ministre des Affaires étrangères, Julio Álvarez del Vayo, puis plus tard avec le général Miaja, futur président de la Junta de Defensa de Madrid en charge de l'organisation militaire de la capitale. Vizcaya travaille dès lors en binôme avec Henny. Il nous semble assez significatif qu'ils cosignent certains rapports destinés au siège et qu'ils posent régulièrement ensemble sur les photographies destinées à Genève mettant en scène leur étroite collaboration dans la capitale. Le délégué-adjoint reste à son poste jusqu'à la fin du siège de Madrid²⁰.

La délégation bénéficie d'une structure relativement importante qui est, certes, assez modeste comparée aux organisations sanitaires locales, telles que le Socorro Rojo ou la Société nationale de Croix-Rouge. Cependant, elle occupe une position non négligeable par rapport aux autres institutions étrangères présentes sur le terrain humanitaire dans la péninsule.

À noter que la situation des délégués en Espagne est très différente d'un lieu à l'autre. Lors de son installation à Barcelone dans le bâtiment réquisitionné par la Croix-Rouge, au numéro 55 de la rue Lauria²¹, Barbey exprime son malaise à l'égard des anciens propriétaires²² et une certaine déception quand il compare sa situation avec celle de Henny dans la capitale :

20 À Barcelone Barbey suit un modèle semblable à celui de la capitale. Son adjoint est Antonio P. Valentí Pérez, également capitaine dans la brigade sanitaire de Barcelone.

21 Téléphone de Barbey, 7 octobre 1936, ACICR B CR 212 GEN-03.

22 « Je suis reçu par les propriétaires : M. et Mme Capmany, leur fils et leur belle-fille. Ils nous reçoivent de la manière la plus charmante, mais je ne puis m'empêcher d'éprouver un sentiment désagréable en me rendant compte que notre présence leur est imposée par les événements actuels. Ils ne disposent en effet que de quelques pièces pour eux : toutes les autres devant être utilisées comme bureau de la CR et pour notre logement personnel », journal de Barbey, 1^{er} octobre 1936, ACICR P HB, p. 25.

Je reçois une longue lettre de Henny qui paraît être admirablement logé à Madrid : il dispose d'une maison entière pour son agence. Et moi, je n'ai que 4 pièces. Je ne sais du reste encore s'il me sera possible de me tirer d'affaire dans un espace si réduit²³.

Service de renseignements du CICR

Comme, nous l'avons évoqué, Genève reçoit depuis le mois d'août des demandes de familles qui sollicitent l'aide du CICR pour obtenir des informations sur leurs proches menacés ou disparus. Dès son arrivée en Espagne, le délégué Henny joue un rôle décisif dans le développement des services de renseignements dans la péninsule²⁴. Cependant, les premières démarches de Henny se distinguent de celles menées notamment durant la Première Guerre mondiale en faveur des soldats captifs. En effet, le début de la Guerre d'Espagne se caractérise par une situation révolutionnaire au cœur des principales villes républicaines et par les exécutions sommaires menées par les colonnes de l'armée rebelle. Durant les premiers mois, la majorité des victimes sont des civils. Cette situation change quelques mois plus tard suite aux grandes batailles autour de la capitale espagnole, au développement de la conscription par les deux belligérants et à la stabilisation de la ligne de front par des armées mieux organisées par un pouvoir central en gestation.

23 Journal de Barbey, 21 octobre 1936, ACICR P HB.

24 Rapport, 2 septembre 1938, ACICR C ESCI-001.

En fait, la principale contribution du Comité durant cette première phase de la guerre civile est la mise sur pied d'un service de renseignements et d'échange de courriers concernant les personnes disparues et les prisonniers civils. À Madrid, de nombreuses familles sont sans nouvelles de leurs proches victimes d'exécutions sommaires ou enfermées dans les prisons. Aussi, dès son ouverture, fin septembre, le service de renseignements sur les personnes disparues ou détenues connaît un grand succès²⁵. Henny doit bientôt canaliser les personnes qui se rendent à la délégation²⁶. À Barcelone, le délégué Barbey se plaint également d'être écrasé par le travail lié aux centaines de personnes qui se présentent quotidiennement à la représentation du CICR:

Je commence à me rendre compte que l'organisation d'un bureau n'est pas aussi facile que je le supposais et que cela demande même une assez grande expérience. Entre hier et aujourd'hui nous avons reçu env. 350 demandes et en plus de cela un courrier assez important de Genève, auquel il faut répondre²⁷.

Quelques semaines plus tard, la délégation reçoit plus de 1 500 visites par jour²⁸. L'ouverture parallèle de délégations du CICR à Saint-Sébastien et à Burgos permet au Comité international d'envisager le développement d'une importante action et d'assurer un rôle d'intermédiaire entre les deux parties en conflit.

Le service de recherche organise son travail autour d'un document rempli par une personne n'ayant plus de nouvelles d'un proche. D'une taille de 21 × 14 cm, cette fiche comprend

25 Journal de Barbey, 29 septembre 1936, ACICR P HB.

26 Rapport, 2 septembre 1938, ACICR C ESCI-001.

27 Journal de Barbey, 20 octobre 1936, ACICR P HB.

28 Résumé de l'action du CICR, 24 novembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-06.

l’emblème et l’entête du CICR, le nom de la personne recherchée, les nom et adresse du demandeur (si celui-ci ne veut pas apparaître pour des raisons de sécurité, il est remplacé par celle du CICR), un espace vide qui peut être rempli par un message de 15 à 20 mots et, au bas, l’adresse du destinataire. Le verso de la fiche est réservé à la réponse²⁹. Ce modèle est un succès, il sera repris au début de la Seconde Guerre mondiale par le Comité.

Chaque fiche est réalisée en trois exemplaires, soit une copie pour le destinataire et deux pour l’administration du CICR à Madrid, qui fonctionne avec deux fichiers, l’un numérique et l’autre alphabétique. Il faut en moyenne quatre à six semaines entre la transmission de la fiche, son envoi à Genève et sa réception par la délégation de l’autre côté du front³⁰. Au siège, le service est divisé en deux départements : les transmissions de nouvelles et les cas spéciaux qui font l’objet d’enquêtes individuelles³¹.

En fait, le format des fiches fait débat au sein du CICR. Il oppose notamment le Service « Espagne » du siège genevois, dirigé par Anne Bucher, et Henny, critique avec le système proposé, basé sur des cartes en carton. À son sens, les fiches en papier que lui-même propose sont plus légères et donc moins onéreuses pour les envois postaux, mais aussi plus efficaces pour des copies avec du papier carbone³².

Au-delà des débats sur le fonctionnement des services de renseignements, le Comité international gère parfois avec maladresse les enjeux politiques liés au développement de ces échanges d’informations et de courriers. Selon E. Clouzot :

29 Anne Bucher, « Le service des nouvelles aux familles en Espagne », *Bulletin international des Sociétés de Croix-Rouge*, n° 241, janvier 1939, p. 12-19 ; García López, *Entre le odio y la venganza*, op. cit., p. 133-142. Voir aussi les dossiers ACICR C ESCI-001 à 006.

30 Rapport, 7 mars 1939, ACICR C ESCI-001.

31 Rapport de Graz, 15 novembre 1936, ACICR C ESCI-027.

32 Rapport n° 21 de Henny au CICR, 27 octobre 1936, ACICR B CR 212 GEN-58.

La plus grande vigilance doit être exercée par les bureaux de Genève et par chaque délégation pour arrêter net les abus qui tendent à se glisser dans des formulaires en apparence inoffensifs (correspondance tendancieuse ou délits)³³.

Début novembre, Genève est par exemple à l'origine d'une bévue à l'égard des autorités républicaines sur la question très sensible des enfants retenus par le camp nationaliste. Le Comité assure l'acheminement de correspondances écrites par les enfants des colonies vers leurs familles résidant à Madrid. Une partie de ces courriers préparés sous le contrôle des autorités nationalistes se concluent par des louanges à Franco. Ils sont évidemment bloqués par les services de la censure républicaine³⁴. Le secrétaire général, Étienne Clouzot, s'en émeut et suggère à Broccard :

Mais ne croyez-vous pas que, de votre côté, vous devez faire des observations à ceux qui ont abusé de votre confiance en risquant de créer de graves ennuis pour ne pas dire plus aux parents de ces malheureux enfants³⁵.

Le travail de collecte de renseignements absorbe une grande partie des énergies de l'équipe du CICR à Madrid. Grâce à lui, la délégation rassemble de nombreuses informations sur les détenus, ce qui renforce le rôle des délégations sur la question des prisons. Au début de 1939, plus de quatre millions de fiches ont été traitées par le CICR. En outre, le siège utilise un fichier alphabétique comprenant plus de 120 000 noms³⁶.

33 Mémorandum de Clouzot, 5 janvier 1937, ACICR B CR 212 GEN-09.

34 Rapport de Henny au CICR, 30 octobre 1936, ACICR C ESCI-015.

35 Note suite au téléphone de Clouzot à Broccard, 11 novembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-05.

36 Anne Bucher, «Le service des nouvelles», art. cit. et le tableau «Statistique générale au 31 janvier 1939», ACICR C ESCI-004.

Le développement de cette action de recherche et de renseignement place le CICR dans une position favorable. En effet, les délégués bénéficient de l'appui des hauts fonctionnaires de l'État républicain et de l'Espagne nationaliste pour des raisons souvent très personnelles. Ces informations constituent un outil politique et diplomatique, notamment pour négocier des services réciproques ou un soutien politique. De nombreux proches des dirigeants espagnols sont en effet retenus en otages ou menacés, aussi les responsables républicains ou nationalistes ont-ils l'espoir que le CICR puisse fournir des informations ou une certaine protection aux personnes détenues de l'autre côté du front.

Le 7 octobre, lors de sa première rencontre avec le délégué Henny³⁷, le président républicain, Manuel Azaña, évoque son inquiétude pour son neveu Gregorio Azaña Díaz prisonnier à Cordoue (il ignore à ce moment qu'il a déjà été exécuté³⁸), mais aussi d'autres membres de sa famille. Il faut évoquer aussi le ministre sans portefeuille, Manuel de Irujo, qui représente l'un des principaux soutiens du CICR auprès du gouvernement espagnol et basque. Une partie de sa famille est détenue par les nationalistes, notamment son frère, Pedro María, qui est menacé d'une condamnation à mort³⁹. Sa mère, sa sœur, sa fille et ses deux belles-sœurs font notamment partie d'un échange négocié par le CICR durant l'automne⁴⁰. On peut citer également le général Miaja, dont le fils José est fait prisonnier début novembre⁴¹. Selon Vizcaya, en mars 1937,

37 Téléphone avec Henny, 8 octobre 1936, ACICR B CR 212 GEN-03.

38 Voir notice biographique de Gregorio Azaña Cuevas (?-1936) proposée dans PARES, la plateforme des Archives espagnoles, <http://pares.mcu.es/ParesBusqueda20/catalogo/autoridad/143980> (consultée le 1^{er} mars 2020).

39 En participant au sauvetage de l'archevêque de Valladolid, Remigio Gandasegui, Pedro María verra sa peine plusieurs fois suspendue avant de bénéficier d'une mesure de grâce en 1939.

40 Téléphone de Broccard, 20 novembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-06.

41 Déclaration de Vizcaya, devant le procureur de l'instruction de la cause générale à Madrid, 24 février 1941, AHN, FC-CAUSA_GENERAL, Tomo XII: Ramo n° 40,

il aurait négocié avec le général la protection de son fils pour empêcher la condamnation à mort du lieutenant Arsenio Fernández Serrano, l'une des figures des événements de la caserne de la Montaña en juillet⁴². Après la guerre, Vizcaya a pu bénéficier à son tour de la protection de l'officier insurgé.

Ce levier fonctionne de la même manière du côté nationaliste. Le 9 avril 1937, le délégué Courvoisier est transporté depuis Salamanque en Andalousie dans l'avion de Carlos de Haya González, as de l'aviation nationaliste et pilote personnel du général Franco. Sa femme est l'otage des Républicains ; elle sera, semble-t-il, échangée par l'intermédiaire du CICR avec le célèbre écrivain Arthur Koestler, détenu par les nationalistes⁴³.

1519, EXP.5, Avión Correo Toulouse-Madrid. Lors de sa rencontre avec Vizcaya, Miaja exprime son inquiétude pour son fils mais également sa reconnaissance pour l'évacuation de sa famille à Melilla. Plus tard, Vizcaya fait un portrait très peu élogieux du général, qu'il dépeint comme brusque, maladroit et grossier, et sous l'influence des conseillers soviétiques. Il déclare que Miaja s'est effondré en larmes pour son fils (lequel sera finalement échangé avec Miguel Primo de Rivera). Téléphone de Vizcaya, 8 janvier 1937, ACICR B CR 212 GEN-08.

42 Déclaration de Fernández Serrano, devant le procureur de l'instruction de la cause générale à Madrid, 17 mai 1941, AHN, FC-CAUSA_GENERAL, Tomo XII: Ramo nº 40, 1519, EXP.5, Avión Correo Toulouse-Madrid.

43 Le délégué est l'un des premiers étrangers à pénétrer dans la ville de Malaga à la suite de la brutale conquête de la cité andalouse. Raymond Courvoisier, Ceux qui ne devaient pas mourir, op. cit. Arthur Koestler, correspondant du journal britannique News Chronicle, est arrêté après la chute de Malaga, en février 1937. Il est détenu jusqu'au mois de mai 1937 et sa libération est possible grâce à l'intervention de la diplomatie britannique. Son expérience a fait l'objet d'un récit autobiographique, Spanish Testament, Londres, Victor Gollancz, 1937.

Chapitre 6

Henny et Schlayer



Illustr. 6: Hôpital central de la Croix-Rouge. Visite des représentants diplomatiques de Norvège et d'Argentine et du CICR.

Malgré ces premiers succès et la mise sur pied du service de renseignements, Henny fait face à une situation complexe après son arrivée dans la capitale espagnole. Le jeune délégué est témoin de l'écroulement d'une partie de l'appareil judiciaire et policier républicain. En effet, les troubles provoqués par le soulèvement militaire coïncident avec les activités de groupes de miliciens qui se livrent à des réquisitions et à des exécutions. Face à l'incapacité des autorités de conserver le monopole de la violence, des miliciens détiennent des personnes considérées comme proches du camp des rebelles ou soupçonnées de mener des activités contre le Front populaire. Les captifs sont ensuite transférés vers des comités révolutionnaires¹ et sont généralement soumis à un jugement expéditif. Le calvaire des prisonniers s'achève parfois par leur évacuation puis leur exécution, dans les alentours de la capitale². Quotidiennement, des cadavres sont abandonnés devant les cimetières ou au bord des routes périphériques. Fin octobre, Henny témoigne :

Les faits que je vous rapporte ne sont pas des racontars et personnellement ayant eu l'occasion de sortir un peu de la ville le matin j'ai vu des cadavres abandonnés dans des terrains vagues³.

1 De nombreux auteurs font référence au terme « checa » pour évoquer les lieux utilisés notamment par les milices pour détenir, interroger, juger, et parfois exécuter les opposants présumés au camp républicain. Inspiré de la police en charge de la répression des ennemis du régime bolchevique, ce terme est issu d'une lecture franquiste de la répression républicaine. Voir Fernando Jiménez Herrera, *El mito de la checas. Historia y memoria de los comités revolucionarios* (Madrid, 1936), Granada, Comares, 2021 et, du même auteur, « ¿Hubo checas en el Madrid de la Guerra Civil? Estudio comparado de la policía política soviética y los comités revolucionarios españoles (verano-otoño 1936) », *Hispania Nova*, 2019, p. 49-84.

2 Voir Santos Juliá (éd.), *Víctimas de la guerra civil*, op. cit. ; Javier Cervera Gil, *Violencia política y acción clandestina: la retaguardia de Madrid en guerra (1936-1939)*, Madrid, UCM, 2002.

3 Rapport de Henny, 28 octobre 1936, ACICR C ESCI-015.

Diplomates, asilés et prisonniers

La situation qui prévaut à Madrid dès le mois de juillet a un profond impact sur les activités des représentants étrangers. Généralement conservateurs et proches de l'élite économique et sociale, les diplomates se mobilisent dès les premiers jours contre «la terreur rouge». Dans ce contexte, ils mènent une action de protection et d'évacuation en faveur d'abord de leurs ressortissants, mais rapidement ils étendent leur intervention aux Espagnols menacés par les milices.

Dès lors, les représentations diplomatiques ouvrent les portes de leurs bâtiments et des annexes protégés par l'exterritorialité. On estime que plus de 7 000 à 10 000 réfugiés bénéficièrent de l'asile diplomatique à Madrid⁴. Enfin, certains diplomates soutiennent le développement d'un réseau clandestin de résistance et d'espionnage au sein de la capitale. Selon l'étude de Nuñez de Prado Clavell et Javier Rodríguez Abengózar : «la collaboration entre les membres de la cinquième colonne et les représentations diplomatiques fut évidente⁵».

L'historien anglais, Tom Buchanan, utilise la notion de «front-line diplomats» pour souligner le rôle joué par les émotions et les rapports personnels dans l'attitude d'une partie du personnel des représentations étrangères. Les membres

4 Moral Roncal, *Diplomacia, humanitarismo*, op. cit.; Rubio, *Asilos y canjes*, op. cit.

5 «[...] la colaboración entre quintacolumnistas y representaciones diplomáticas fue evidente»; Sara Nuñez de Prado Clavell et Javier Rodríguez Abengózar, «La quinta columna y el cuerpo diplomático en la Guerra Civil española», *Pasado y Memoria. Revista de Historia Contemporánea*, n° 19, 2019, p. 190.

des ambassades et légations se mobilisent durant la guerre pour protéger des personnes menacées par les milices républicaines, à l'exemple du chargé d'affaires britannique, George Ogilvie-Forbes⁶, qui met sur pied un réseau depuis la capitale espagnole pour exfiltrer les personnes qui ont trouvé asile dans les légations étrangères vers les ports d'Alicante et de Valence, notamment par l'intermédiaire du Scottish Ambulance Service, une organisation humanitaire active à Madrid⁷.

Il faut aussi nous arrêter sur le parcours de deux autres diplomates qui jouent une place importante dans l'action du délégué du CICR. D'origine allemande, Felix Edouard Schlayer Gratwollh (1873-1950) détient un rôle clé dans le développement de l'action en faveur des asilés et des détenus politiques à Madrid. Installé depuis 1895 en Espagne, ingénieur et entrepreneur dans le domaine des machines agricoles, il collectionne dans la dernière partie de sa carrière des œuvres d'art. En 1935, il est nommé consul honoraire de la Norvège, puis occupe le poste de chargé d'affaires *ad interim* au début de la guerre, suite au départ d'Espagne du ministre norvégien, Leif Bögh⁸.

Dès le début du conflit, celui-ci organise le refuge de plus de 2 000 personnes dans des immeubles sous la protection du gouvernement norvégien. Il envoie chaque matin un véhicule aux alentours de Madrid avec ses deux secrétaires pour établir des listes de personnes exécutées dont les corps

6 George Ogilvie-Forbes est chargé d'affaires à Madrid, puis à Valence d'août 1936 à mars 1937; Tom Buchanan, «Edge of Darkness: British "Front-Line" Diplomacy in the Spanish Civil War, 1936-1937», *Contemporary European History*, vol. 12, n° 3, 2003, p. 279-303. Sur le regard des diplomates français, voir l'article de Nathan Rousselot, «Violences et répression dans l'Espagne en guerre (1936-1937): regard diplomatique, regard orienté?», *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 279, n° 3, 2020, p. 121-140.

7 Ibid.

8 Voir Real Academia de la Historia, *Diccionario Biográfico electrónico* (<http://dbe.rah.es/>, consulté le 1^{er} mai 2020).

sont abandonnés à la périphérie de la capitale⁹. En outre, Schlager parcourt les lieux d'incarcération en tissant des relations de confiance avec les directeurs de prison, auxquels il rend de nombreux services.

Après 1939, son engagement est reconnu par le régime franquiste qui lui remet notamment la « Gran Cruz de la Orden Civil de Beneficencia ». En 2006, 70 ans après la guerre civile, Schlager a fait l'objet de plusieurs hommages publics pour son action à l'occasion de la publication de la traduction de ses mémoires parues en allemand en 1942¹⁰. L'homme d'affaires allemand est alors célébré comme le « Schindler espagnol¹¹ ». Cependant, le travail remarquable de l'historien espagnol Carlos Píriz sur la cinquième colonne¹² révèle la participation de Schlager à des activités clandestines en faveur de la cause nationaliste, telles que le transfert d'armements, le passage de réfugiés vers la zone nationaliste et la transmission d'informations militaires sur la défense de la capitale. Dans sa déclaration devant le tribunal de la « causa general » en 1940, Schlager revendique sa participation à des actes d'espionnage. Il dit avoir notamment transmis par radio clandestine des

9 Déclaration de Felix Schlager, 4 mars 1940, AHN, FC-CAUSA_GENERAL, 1527, EXP.1.

10 Felix Schlager, *Diplomat im roten Madrid*, München, Herbig F. A., 1938.

11 Voir le prologue de José Manuel de Ezpeleta de l'édition de 2006 de la traduction de Felix Schlager, *Matanzas en el Madrid republicano: paseos, checas, Paracuellos...: testimonio del diplomático que descubrió la masacre de Paracuellos, Barcelone, Átera*, 2006, évoqué par Carlos Píriz, *En zona roja. La historia de la Quinta Columna en la guerra civil española (1936-1941)*, Grenade, Comares, 2022, je remercie Carlos Píriz de ses conseils et de m'avoir transmis de éléments de sa recherche avant sa publication.

12 Pour rappel, la notion de cinquième colonne qui deviendra célèbre est utilisée pour la première fois le 3 octobre 1936 dans le quotidien communiste *Mundo Obrero* dans un article signé par Dolores Ibarruri. Certains auteurs évoquent une intervention radiophonique du général Mola à l'origine de cette expression qui désigne l'opposition clandestine des civils au sein de la capitale, alors que quatre colonnes de l'armée de la Junte des généraux rebelles s'approchaient de Madrid. La lutte contre la menace intérieure occupe dès lors une place centrale dans la capitale, bien que l'opposition à la République s'organise de manière plus solide à partir du début de l'année 1937. Píriz, *En zona roja*, op. cit.

informations sur l'offensive républicaine au Cerro de Garabitas au début du siège de Madrid¹³. En collaboration avec le militaire retraité, Manuel Jiménez-Alfaro y Alaminos, il assure également le relais entre les dirigeants proches du camp rebelle détenus dans les prisons, en particulier Raimundo Fernández Cuesta, l'une des principales figures de la Phalange, et les réfugiés dans les légations¹⁴. Menacé par la répression républicaine au début de la guerre à la suite de son refus de s'annoncer au ministère de la Guerre, Jiménez-Alfaro s'était réfugié dans les locaux de la légation norvégienne, où il exerça dès lors le rôle de secrétaire général et s'imposa comme le principal assistant de Schlayer.

Espion franquiste ou agent honoraire de la Gestapo, le rôle de Schlayer est polémique et ses activités sont encore insuffisamment documentées¹⁵. Menacé d'arrestation, le consul honoraire est contraint de quitter l'Espagne en juillet 1937¹⁶. Ensuite, Schlayer s'installe en Allemagne. Il serait revenu à Saint-Sébastien durant l'hiver 1937 pour piloter des opérations d'évacuation notamment avec le chargé d'affaires tchèque, Z. Formanek¹⁷.

Chargé d'affaires, l'argentin Edgardo Pérez Quesada occupe également une place centrale dans les initiatives menées en faveur des personnes menacées par les milices

13 Déclaration de Felix Schlayer, 4 mars 1940, AHN, FC-CAUSA_GENERAL, 1527, EXP1.

14 Piriz, *En zona roja*, op. cit.

15 Ibid.

16 Quelques jours plus tard, il rencontre, à Saint-Jean-de-Luz, Herbet, puis José Ungria, chef du Servicio de Información y Policía Militar (SIPM), le service de renseignements franquiste.

17 Après la guerre, en 1940, l'ingénieur allemand retourne à Madrid dans sa résidence de Torreldones. Son engagement humanitaire a été reconnu par le régime qui lui a remis plusieurs distinctions: la médaille d'or de la Croix-Rouge espagnole et la Grande Croix de la charité, voir Antonio Manuel Moral Roncal, «Félix Edouard Schlayer Gratwohl», in *Diccionario Biográfico*, op. cit. (consulté le 1^{er} mai 2020); Ian Gibson, *Paracuellos cómo fue: la verdad objetiva sobre la matanza de presos en Madrid en 1936*, Madrid, Temas de Hoy, 2005 [1983].

depuis le coup d'État du 18 juillet. En l'absence de l'ambassadeur García-Mansilla qui s'installe au Pays basque français, il est promu au poste de chargé d'affaires. Durant le deuxième semestre de 1936, Pérez Quesada organise la distribution de secours. Il délivre très largement des certificats de nationalité argentine et accueille plus de 1 500 personnes dans les bâtiments de l'ambassade argentine. En outre, il organise des évacuations de réfugiés depuis la capitale vers les ports de la Méditerranée avec le soutien de deux navires envoyés par la marine argentine, le *25 de Mayo* et le *Tucumán*¹⁸. Le représentant argentin pilote notamment l'«exfiltration» de personnalités telles que l'écrivain conservateur Wenceslao Fernández Flórez ou de Ramón Serrano Suñer, futur Premier ministre franquiste et beau-frère du général Franco¹⁹. Dans la capitale, il collabore aussi avec l'organisation phalangiste clandestine «Fernández Golfín».

Henny et Junod

Ce contexte de mobilisation des acteurs diplomatiques sur le terrain de la protection des personnes proches des rebelles est essentiel pour comprendre le début de l'action de Henny à son arrivée à Madrid. À l'exemple des autres délégués en Espagne, Henny n'exerce pas sa profession de médecin lors de

18 Piriz, «Decanos del humanitarismo», art. cit., p. 5.

19 Déguisé en marin argentin, ce dernier est évacué fin janvier 1937 depuis la légation néerlandaise vers Alicante pour embarquer sur le navire Tucumán de l'armée argentine. Beatriz J. Figallo, *La Argentina ante la guerra civil española: el asilo diplomático y el asilo naval*, Rosario, Pontificia Universidad Católica, 1996; Tomás Merino, «El asilo diplomático y naval argentino durante la Guerra Civil española. Los marinos argentinos del torpedero Tucumán y del crucero 25 de Mayo en 1936/1937», *Boletín del Centro Naval*, n° 844, 2016, p. 276-296.

sa mission et il n'a pas le mandat de coordonner les initiatives sanitaires sur le terrain ou de dresser un bilan de la situation humanitaire d'un pays qu'il découvre progressivement.

En revanche, il fait partie intégrante du réseau des représentants diplomatiques étrangers, dont il partage le regard sur la situation révolutionnaire à Madrid et avec lesquels il collabore étroitement sur le terrain. Son statut de délégué du CICR lui permet de jouer un rôle complémentaire aux différentes initiatives menées par les représentants étrangers pour la protection des asilés et des prisonniers proches du camp nationaliste. L'identification des personnes disparues, les listes de prisonniers, leur lieu d'incarcération et, d'une manière générale, le développement de contacts avec les administrations des prisons constituent un enjeu significatif pour les familles mais aussi pour les réseaux de solidarité clandestins qui progressivement se mettent en place. Dans ce cadre, les activités de la Croix-Rouge ouvrent un terrain crucial pour les personnes menacées par les milices.

La participation du représentant du Comité au travail de protection mené par les diplomates explique l'attitude très réservée à son égard du gouvernement républicain. Précédemment, le gouvernement modéré de José Giral (19 juillet au 4 septembre) avait toléré l'asile diplomatique à Madrid. Cependant, le gouvernement d'unité de Front populaire du socialiste Largo Caballero, qui succède à celui de Giral, considère la politique des représentants étrangers envers les réfugiés comme une interprétation abusive du droit d'asile et une menace réelle contre la défense de la capitale.

Dès la fin du mois de septembre, les rapports des autorités républicaines avec le CICR se crispent marquant ainsi leur irritation pour la timidité de l'intervention du CICR en faveur des enfants originaires de Madrid bloqués depuis fin juillet dans une colonie de La Granja (Ségovie) en territoire nationaliste. La situation devient particulièrement délicate en

raison de la maladresse de Junod qui négocie avec les autorités basques et le camp nationaliste en tenant à l'écart les autorités républicaines et Henny. Junod utilise en effet comme monnaie d'échange les enfants des colonies mais sans consulter Madrid. Le 22 septembre, le sous-secrétaire du président du gouvernement, Rodolfo Llopis, est « furieux » de la proposition de Junod d'échanger cent femmes prisonnières à Bilbao contre les enfants retenus à La Granja ou les enfants bloqués en zone républicaine dans des colonies de la région de Santander²⁰. Cette proposition est considérée comme inacceptable par le gouvernement, car elle place sur le même plan des enfants innocents retenus en otages dans la zone nationaliste ou bloqués en zone républicaine par la division de la péninsule, avec des femmes détenues dans les prisons basques à la suite du soulèvement nationaliste. Enfin, d'une manière plus générale, les autorités républicaines se plaignent de n'avoir pas été consultées²¹.

Henny partage le point de vue républicain et considère que la position du CICR est « un peu absurde ». Concernant les enfants bloqués sur la côte atlantique, il défend l'opinion qu'il est préférable de consulter les familles, voire de laisser les enfants dans des zones protégées, et de répondre en priorité aux demandes des autorités pour les enfants retenus en zone nationaliste, pour lesquels il existe une « grande préoccupation »²².

20 Télégramme de Junod à Romeo, 22 septembre 1936, ACICR B CR 212-2. Voir aussi le rapport de Junod à la Commission Espagne, 29 septembre 1936, ACICR B CR 212-3 et la note à la suite du téléphone de Henny, Vizcaya et Clouzot, 25 septembre 1936, ACICR B CR 212-2.

21 Note suite au téléphone de Henny au sujet du rapatriement des enfants de Santander, 5 octobre 1936, ACICR B CR 212-3, et rapport n° 6, 7 octobre 1936, ACICR B CR 212 GEN-58.

22 Note suite au téléphone de Henny, Vizcaya et Clouzot, 25 septembre 1936, ACICR B CR 212-2. Broccard visite la colonie de La Granja qui était composée d'enfants étrangers et espagnols. Les premiers ont été rapatriés par le Portugal. Quant aux enfants espagnols, ils auraient été réclamés par des familles parentes vivant du côté

Par ailleurs, assailli par les demandes des familles, Henny est placé dans une situation très délicate²³. D'un côté, il négocie avec les autorités de Madrid, mais, de l'autre, il n'est pas informé des décisions prises par Junod. Il exprime d'ailleurs son amertume lors d'un téléphone au siège du Comité lorsqu'il apprend l'arrivée à Madrid d'enfants évacués de la région de Santander²⁴ : « Il est assez désagréable d'être renseigné par ceux que nous devrions renseigner [...]. Serait-il possible que nous soyons avertis dès qu'une évacuation soit entreprise, où elle se fait, et de son arrivée²⁵ ? »

Cet épisode révèle non seulement les difficultés de collaboration entre Henny et Junod, mais aussi les priorités de Junod qui s'investit essentiellement dans la protection des victimes du Pays basque ou proches du camp rebelle. Comme nous le verrons plus bas, dès la fin du mois de septembre, Madrid semble bien loin de Saint-Jean-de-Luz et de l'agenda humanitaire du délégué principal du Comité international.

nationaliste. Le délégué se rend également à Ségovie où ont été transférés les enfants du préventorium de Saint-Raphaël pour être soignés par des sœurs de la charité, 26 septembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-02. Henny réalise une nouvelle intervention le 1^{er} octobre en faveur de l'évacuation des enfants de La Granja, note suite au téléphone de Henny, 1^{er} octobre 1936, ACICR B CR GEN 212-03.

23 Téléphone de Henny au CICR, 5 octobre 1936, ACICR B CR 212 GEN-03.

24 Téléphone de Henny au CICR, 22 septembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-02.

25 Rapport n° 4 de Henny, 28 septembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-58.

Chapitre 7

Le siège de Madrid et les prisonniers politiques



Illustr. 7 : Visite des représentants diplomatiques de Norvège et d'Argentine à la délégation du CICR.

La mission menée par le duo Henny-Vizcaya prend une nouvelle dimension dès la deuxième partie du mois d'octobre, suite à l'arrivée aux portes de la capitale des colonnes de Franco. Le 23 octobre, Getafe et les quartiers du centre de Madrid subissent les bombardements de l'aviation italo-allemande.

La majorité des observateurs prévoit alors l'entrée imminente des troupes nationalistes dans Madrid et une victoire définitive pour la Junte militaire. En même temps, la transformation de Madrid en zone de guerre suscite de fortes inquiétudes parmi les représentants étrangers dans la capitale. Quel sera le sort des réfugiés des asiles diplomatiques et des prisonniers ? On craint des actes de désespoir et des représailles, les expériences passées n'étant pas très rassurantes. Début août, les miliciens anarchistes avaient exécuté dix-huit prisonniers enfermés dans la forteresse de Guadalupe située sur la frontière franco-espagnole, avant leur retraite face à l'offensive nationaliste. Ces violences ont précipité l'orientation philo-nationaliste de l'ambassadeur Herbette¹. À Bilbao, le bombardement de la ville, le 25 septembre, avait provoqué des représailles contre les prisonniers².

Dans ce contexte très tendu, le roi déchu Alfonso XIII, en exil à Lausanne, s'adresse au CICR pour demander son intervention en faveur de la protection des prisonniers³. Pour sa part, la diplomatie britannique multiplie ses échanges avec le CICR dans l'espoir de trouver une solution négociée à

1 Nathan Rousselot, «¿"Salvar vidas" o diplomacia paralela? Las ambigüedades de la actuación humanitaria de Jean Herbette», in Francisco Alía Miranda, Eduardo Higuera Castañeda et Antonio Selva Iniesta (coord.), *Hasta pronto, amigos de España. Las Brigadas internacionales en el 80 aniversario de su despedida de la guerra civil (1938-2018)*, Albacete, CEDOBI, 2019, p. 326-342.

2 Voir p. 112.

3 L'ex-roi Alfonso XIII remet la somme de 1 000 CHF au Comité notamment pour le remercier de son action de secours pour les otages (courrier du marquis de Torres de Mendoza à Patry, 12 octobre 1936, et la réponse de Patry, 14 octobre 1936, ACICR B CR 212 GEN-03, voir aussi la lettre du marquis de Torres de Mendoza à Clouzot, 27 octobre 1936, ACICR B CR 212 GEN-04).

la question très sensible des prisons. Le Comité international joue effectivement un rôle intéressant pour la diplomatie anglaise. Sa présence sur le terrain des deux côtés du front peut offrir des garanties pour la protection des otages et des prisonniers. Le 21 octobre, l'ambassadeur britannique, Chilton, lance un appel aux «gouvernements» de Burgos et de Madrid, pour appuyer «l'admirable labeur accompli par le docteur Junod». Le diplomate exprime son inquiétude concernant la situation dans la capitale: «où se trouve concentrée une nombreuse population. Il semble qu'il existe des raisons suffisantes de craindre que, faute de moyens suffisants afin d'assurer la sécurité de ces personnes, celles-ci pourraient éventuellement se trouver d'être en péril d'être exterminé en masse⁴».

Le Comité suit la voie ouverte par l'appel des Britanniques. Le 3 novembre, il diffuse un manifeste qui dénonce la prise d'otages, une pratique jugée «inconciliable avec les méthodes de guerre d'États civilisés», et qui sera publié plus tard dans sa 333^e circulaire destinée aux Comités centraux des Sociétés nationales de la Croix-Rouge⁵. Du point de vue de Genève, de nombreux prisonniers sont assimilés à des otages, «puisqu'ils servent de gages à ceux qui les retiennent⁶». Le CICR demande la libération des enfants, des femmes, des vieillards, des malades et des prisonniers sans aucune activité politique⁷. Mais, le contexte du début du siège de Madrid et des bombardements nationalistes est décisif

4 Note de l'ambassade britannique aux gouvernements de Burgos et Madrid, 21 octobre 1936, le texte est reproduit dans Marqués, *La Croix-Rouge*, op. cit., p. 404-405.

5 Circulaire n° 333, 14 décembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-07.

6 Lettres de Huber à Franco et au «président du Conseil des Ministres» Largo Caballero, au «président du gouvernement provisoire basque» J. A. Aguirre, au «président du Conseil catalan» J. Tarradellas, à «Monsieur le Président de la République de Santander», et au «chef du Gouvernement de Malaga», 3 novembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-05.

7 Manifeste du 3 novembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-05.

pour analyser cette initiative que le CICR paraît prendre en réponse aux menaces de représailles sur les prisonniers. Cette intention se traduit par un paragraphe spécifique demandant la libération « des religieux et anciens militaires », en précisant : « il convient de se rappeler que ces derniers seraient prêts, en cas de guerre internationale, à sacrifier leur vie pour le pays ».

Formulation étonnante et difficile à admettre du côté de la République, dont l'engagement dans la guerre est le résultat d'un coup d'État provoqué par un soulèvement des militaires rebelles contre la légalité constitutionnelle. Ce document témoigne à notre sens d'une lecture politique maladroite et orientée du Comité international. Jusqu'à ce moment, le Comité était resté silencieux face aux massacres perpétrés par les troupes nationalistes ou face aux bombardements contre la population civile républicaine. En outre, le Comité international reprend le terme « d'otages » pour définir la situation de ces prisonniers, une notion qui a été fermement critiquée et jugée inacceptable pour le chef du gouvernement républicain, notamment dans un texte publié dans la presse internationale le 26 octobre, en réponse à la note britannique du 21 octobre : « il n'y a aucune personne qui réponde à votre définition » (ce texte précède le manifeste du CICR qui reprend ce même terme⁸). Pour Largo Caballero, les prisonniers sont détenus en raison de leur soulèvement contre l'ordre constitutionnel.

Le CICR adresse également cet appel à différentes autorités locales avec notamment l'intention de signer une série de conventions devant garantir la libération des femmes et des enfants⁹. Le 7 novembre, le gouverneur de Santander signe

8 Déclaration du 25 octobre 1936 publiée le 26 octobre 1936 dans *Le Temps*, cité par Marqués, *La Croix-Rouge*, op. cit., p. 405.

9 Lettres de Huber au « président du gouvernement provisoire basque » J. A. Aguirre, au « Président du Conseil catalan » J. Tarradellas, à « Monsieur le Président de la République de Santander », et au « chef du Gouvernement de Malaga », 3 novembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-05. La formule « République de Santander »

un accord avec le Comité pour la libération des otages détenus par la République dans cette région. Puis, quelques semaines plus tard, le 8 décembre, un pacte semblable est paraphé par le président catalan Companys¹⁰. Même si ces accords n'ont pas de véritables traductions sur le terrain humanitaire¹¹, ils suscitent un véritable malaise du côté du gouvernement de Largo Caballero, car ils ont été réalisés sans négociations préalables avec les autorités républicaines.

Zone neutre

Ces initiatives en faveur des prisonniers et l'envoi du manifeste précèdent de quelques jours une autre initiative du Comité international qui suscite, une nouvelle fois, une réaction défavorable du gouvernement républicain.

Selon Pierre Marqués, durant ces heures décisives pour l'avenir de la capitale, il est probable qu'un délégué du CICR ait participé à une proposition de reddition négociée des forces gouvernementales en charge de la défense de la capitale. Henny a-t-il fait partie de ces discussions? Nous n'en avons pas trouvé traces¹². En revanche, durant le mois de novembre,

et «Gouvernement de Malaga» est symptomatique de la position du CICR face au gouvernement central républicain.

10 Le gouvernement catalan va d'ailleurs suspendre son engagement qui était conditionné à une déclaration réciproque de Burgos. Voir l'accord entre le délégué du CICR et le président de la Generalitat, 8 décembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-07. Voir aussi «l'accord de Santander», 7 novembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-05. Arnau González i Vilalta, «El Comitè Internacional de la Creu Roja, el possible reconeixement diplomàtic de Catalunya i els efectes humanitaris de l'evolució política catalana (1936-1939)», *Segle XX, Revista catalana d'història*, n° 7, 2014, p. 33-52.

11 Note, entretien de Junod avec Rubio, délégué du gouvernement catalan, 27 janvier 1937, ACICR B CR 212 GEN-08.

12 Marqués (La Croix-Rouge, op. cit., p. 98) s'appuie notamment sur le récit posthume de Julián Zugazagoitia, *Guerra y vicisitudes de Los Españoles*, Paris, Librería

alors que les combats aux portes de Madrid font rage, le CICR entreprend des démarches en faveur de la création d'une zone protégée destinée à la population civile de la capitale qui subit de terribles bombardements¹³.

Le projet de zones protégées est enterré fin novembre par le gouvernement républicain qui s'oppose à celui-ci, en soulignant qu'une zone neutre légitimerait la destruction par l'aviation italo-allemande et l'artillerie nationaliste des autres quartiers de la capitale, habités en majorité par des classes populaires. Pour Largo Caballero, tous les civils qui vivent dans la capitale devraient être considérés comme non combattants et protégés des bombardements¹⁴. Il faut souligner que le précédent de la zone internationale installée à Las Arenas sur l'estuaire de Bilbao pour évacuer les ressortissants étrangers par voie maritime n'était pas rassurant pour les autorités républicaines. Cette zone de protection avait servi de refuge à des personnalités proches du camp nationaliste et favorisé des activités d'espionnage. On pense notamment au consul autrichien Wilhelm Wakonigg qui est arrêté fin octobre avec des documents des fortifications de la ville au moment d'embarquer sur un navire britannique. À la tête d'un réseau d'espionnage, il est condamné à mort, le 18 novembre. Par

Española, 1968 et Robert G. Colodny, *El Asedio de Madrid*, Paris, Ruedo Ibérico, 1970, p. 90 et suivantes. À notre sens, il n'y a pas eu de négociations officielles sur un tel point. Il faut souligner que le texte de Colodny est assez peu convaincant. Selon ce dernier, le 17 novembre, Franco avait envoyé à Madrid un médiateur de la Croix-Rouge internationale pour négocier les conditions de la reddition républicaine, mais le général Miaja aurait refusé.

13 Voir ACICR B CR 212 GEN-06. Le principe de zones sanitaires, voire de zones de sécurité, a été discuté au sein du CICR dès 1870 suite à une proposition de Dunant lors de la guerre franco-prussienne. Après la Première Guerre mondiale, plusieurs projets se développent tels que les Lieux de Genève promus par le Dr Saint-Paul ou l'avant-projet de Monaco pour les villes sanitaires. À l'automne 1936, le CICR réunit une commission d'experts pour étudier la question des villes sanitaires. Voir «Zones sanitaires et zones de sécurité», *Revue internationale de la Croix-Rouge et Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge*, vol. 33, n° 390, 1951, p. 442-483.

14 Télégramme de Largo Caballero au CICR, 26 novembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-06.

ailleurs, fin septembre, le corps diplomatique à Madrid avait aussi défendu la création d'une zone internationale qui permette de concentrer dans un lieu protégé les représentations étrangères¹⁵.

Cette proposition avait été évoquée, fin septembre, par María de las Mercedes Milá Nolla, future responsable du service des infirmières pour le quartier général de Franco, lors d'une visite à Genève¹⁶. Le 7 novembre, Franco avait diffusé un message destiné à la population non combattante. Le général invitait les civils à se replier dans le quartier de Salamanque, qui sera désormais épargné des bombardements¹⁷. La majorité des représentations étrangères, et donc des réfugiés sous protection diplomatique, mais aussi des familles les plus favorisées sont effectivement installées dans ce secteur de la ville¹⁸.

Initié par le camp rebelle, le projet de zone protégée des bombardements pouvait-il convaincre l'administration républicaine ? En fait, la démarche participait à la propagande nationaliste qui dénonçait l'indifférence de la République pour garantir la sécurité de ses citoyens et qui rappelait la menace de représailles contre les civils. Elle apportait également une réponse aux réactions internationales provoquées par les premiers bombardements qui avaient favorisé un courant d'opinion favorable au camp républicain.

15 Rubio, *Asilos y canjes*, op. cit., p. 137.

16 Mercedes Milá Nolla, fondatrice de l'école des infirmières sanitaires à Madrid, quitte Madrid au début de la guerre civile. Elle occupe plus tard la position d'inspectrice générale des « Damas auxiliares de Sanidad militar ». À Genève, elle est accueillie, fin septembre, par trois membres féminins du Comité, Lucie Odier, Suzanne Ferrière et Nicole de Posnanski au siège de Genève (note suite à la rencontre avec Mercedes Milá au CICR, 28 septembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-03).

17 La zone de protection est délimitée par les axes urbains suivants : Zurbano, Nuevos Ministerios, Paseo de Ronda, calle Velazquez, Goya et Génova (García López, *Entre el odio y la venganza*, op. cit., p. 285).

18 Ibid., p. 285-289.

Informé de ce projet par radio, Henny se montre sceptique. Il remarque que cette initiative devrait venir d'abord du CICR et non de Franco. Le délégué prévoit la réaction négative de l'administration républicaine et s'interroge sur la capacité du CICR d'organiser un tel dispositif¹⁹, même si Daniel Clouzot le rassure et précise que la zone neutre ne serait pas placée sous la protection du signe de la Croix-Rouge²⁰.

Henny a bien compris les implications politiques d'une zone protégée qui, selon lui, sera surtout utilisée par « ceux qui ne devraient pas y aller », soit les personnes menacées par leur proximité avec les généraux²¹. Plus tard, il demandera en vain au CICR de faire une démarche contre les bombardements de la population de Madrid²².

Henny et les prisons de Madrid

La politique menée par Junod et le siège du CICR au nord de la péninsule ne facilite pas la tâche du délégué en charge de la délégation du Comité à Madrid. Préoccupés par la situation des prisonniers de la capitale, les représentants diplomatiques anglais semblent plus lucides que Genève sur la nécessité d'appuyer le travail de Henny. Comme le rappelle le chargé d'affaires britannique à Madrid, George Ogilvie-Forbes, le

19 Téléphone de Clouzot-Henny, 24 novembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-06.

20 Téléphone de Henny-Clouzot, 19 novembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-06.

21 Téléphone de Henny-Clouzot, 2 décembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-06.

22 Téléphone de Henny avec le CICR, 18 novembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-06.

CICR est « under political suspicion²³ ». À ce moment, Londres demande via son ambassade à Berne des informations au siège du Comité international sur les résultats de ses initiatives dans la partie sous contrôle nationaliste. Des libérations de prisonniers ou des concessions des autorités nationalistes au nord permettraient de négocier des contreparties significatives à Madrid et améliorer la position de Henny. Malheureusement, le bilan de Junod est très limité et les principales libérations ont été menées du côté républicain à Bilbao²⁴. Cette initiative nous suggère l'isolement de Henny et les problèmes de communications au sein du CICR.

Malgré ce contexte défavorable, Henny intensifie ses démarches en faveur des détenus des prisons de Madrid. Il confie alors à Genève que « cette question me préoccupe beaucoup²⁵ ». Le délégué joue notamment un rôle clé au sein de la commission chargée de la question des prisonniers mise sur pied par les représentants diplomatiques de la capitale. Avec Schlayer et Pérez Quesada, il s'impose comme l'une des principales figures étrangères impliquées dans la protection des prisonniers. En fait, l'action de Henny est étroitement liée à celle de Schlayer. Le consul honoraire le guide dans ses visites, en lui servant notamment de traducteur (Vizcaya ne semble

23 Ce dernier rencontre plusieurs fois le ministre Álvarez del Vayo pour lui transmettre ses craintes de représailles contre les prisonniers à la suite des bombardements alors que l'armée nationaliste arrive aux portes de la capitale, télégramme de Forbes au Foreign Office, 27 octobre 1936, National Archives (NA) FO 371-20545. Voir aussi la lettre de Georges Warner, ambassadeur britannique à Berne au CICR « [...] the difficult task of the representative of the International Committee of the Red Cross would be greatly eased if he were furnished with information of the successes achieved by Red Cross representatives in obtaining the release of prisoners by insurgents », 7 novembre 1936, FO 371-20546 et la réponse de Favre, 9 novembre 1936, Favre à Warner, 11 novembre 1936, NA FO 371/20548.

24 Voir le discours d'Anthony Eden, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, devant la Chambre des Communes, 16 décembre 1936, cité par Marqués, *La Croix-Rouge*, op. cit., p. 129.

25 Rapport de Henny, 28 octobre 1936, ACICR C ESCI-015.

pas y participer). Henny précise : « [Schlayer] m'a ouvert beaucoup de portes²⁶ ».

Le 24 octobre, à la suite du bombardement de la capitale, Henny est reçu par Largo Caballero qui donne un préavis favorable à d'éventuels échanges proposés par le Comité, mais le dirigeant républicain refuse un accord général avec le camp nationaliste, ce qui aurait constitué une reconnaissance de son statut de belligérant²⁷.

Le 2 novembre, le délégué rencontre une nouvelle fois le Premier ministre Largo Caballero pour lui demander l'autorisation de visiter les prisonniers sans témoins²⁸, la possibilité de se faire accompagner par des représentants de pays étrangers neutres, mais aussi d'octroyer le statut de prisonniers de guerre aux personnes détenues. Ce dernier point est important, car il ouvrirait la voie à une meilleure protection pour les prisonniers en vertu des Conventions de Genève de 1929 relatives au traitement des prisonniers de guerre.

Cette requête intervient un jour avant le manifeste du 3 novembre du CICR, ce qui témoigne une nouvelle fois d'une certaine improvisation et d'un manque de concertation entre le siège et son délégué à Madrid. Alors que le siège de Genève évoque les « otages » dans son manifeste, Henny désigne dans son courrier au Premier ministre républicain les « prisonniers politiques » et propose ainsi l'application du droit international sur les prisonniers de guerre²⁹...

Finalement, le 4 novembre, Henny obtient l'autorisation de visiter les détenus. Ce document officialise dans une mesure l'action menée précédemment par Henny, mais

26 Idem.

27 Favre à Vallpellano, 3 novembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-05, rapport de Henny, 24 octobre 1936, ACICR C ESCI-015.

28 Rapport de Henny, 2 novembre 1936, ACICR C ESCI-015.

29 Lettre de Henny à Largo Caballero, 2 novembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-58.

sa demande de visites sans témoins est refusée³⁰. Le jeune médecin est également reçu par le délégué général des prisons de la capitale, Melchor Rodríguez García, surnommé plus tard l'« ange rouge » par les franquistes pour son action bienfaitrice pour les prisonniers de la capitale³¹. Inquiet du sort des prisonniers dans une ville menacée par l'occupation des troupes de Franco, le délégué général des prisons lui remet un courrier reconnaissant aux prisonniers de Madrid un statut équivalant à celui de prisonniers de guerre protégés par les conventions de Genève³². Cet engagement était symbolique – il était en porte-à-faux avec la position de Largo Caballero – mais il permettait peut-être à Henny d'avoir une plus grande marge de manœuvre à l'entrée des prisons madrilènes.

Durant ces premiers jours de novembre, alors que la tension monte, la marge de manœuvre de Henny reste limitée. Cependant, malgré la situation très délicate de nombreux prisonniers, les portes des prisons sont relativement ouvertes pour les membres du corps diplomatique et du CICR. Selon le témoignage d'un prisonnier de la Prison modèle :

Les ministres des Affaires étrangères et les diplomates viennent relativement fréquemment rendre visite à certains prisonniers ; ce sont des visites extraordinaires, sans entraves, ils peuvent parler. Les plus habituels sont Pérez Quesada, chargé d'affaires d'Argentine, Pichardo de Cuba,

30 Voir note de Largo Caballero à Henny, 2 novembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-58.

31 Melchor Rodríguez García (1893-1972) est membre de la CNT. Il occupe la fonction de délégué spécial des prisons du 8 au 14 novembre 1936. Il retrouve son poste le 4 décembre. Il participe au sauvetage de nombreux prisonniers et à l'amélioration de la situation des détenus. Son engagement lui permet d'échapper à une condamnation à mort après la guerre civile (Alfonso Domingo Álvaro, *El ángel rojo: la historia de Melchor Rodríguez, el anarquista que detuvo la represión en el Madrid republicano*, Cordoue, Almuzara Ediciones, 2009).

32 Llopis à Henny, 4 novembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-58. Voir aussi Domingo, *El ángel rojo*, op. cit.

l'ambassadeur du Chili, le ministre de Turquie, le ministre de Norvège, de France, d'Angleterre, [...]. Le plus fréquent est celui de Turquie³³.

Ce constat témoigne de la complexité de la situation des prisons au début du siège de Madrid. Le délégué est autorisé à donner des couvertures. Il procède aussi à la distribution de lait condensé dans la prison pour femmes et à la remise d'habits apportés par leurs proches pour les prisonniers³⁴.

La présence de Henny dans les prisons témoigne de la volonté d'une partie de l'administration républicaine d'améliorer la protection des prisonniers. Il faut souligner également que certains fonctionnaires des prisons adoptent généralement une attitude bienveillante envers les démarches de Henny et des diplomates³⁵. Une partie du personnel carcéral partage probablement l'espoir que leur attitude leur garantira une certaine protection au moment de la chute de la ville et de la libération des prisonniers par les généraux rebelles. La position de certains responsables des prisons s'explique aussi par leur désaccord avec les miliciens qui mènent des repréailles ou imposent une justice sommaire dans les prisons. Enfin, il faut noter que les gardiens acceptent volontiers

33 «Los ministros y diplomáticos extranjeros suelen venir con relativa frecuencia a visitar ciertos presos amigos; son visitas extraordinarias, sin bulla, se puede hablar. Los habituales son, Pérez Quesada, encargado de Negocios de la Argentina, Pichardo de Cuba, el Embajador de Chile, el Ministro de Turquía, y el de Noruega, de Francia, de Inglaterra, [...] El más asiduo es el de Turquía». El preso 831 (Julio Guillén Tato), *Del Madrid rojo, últimos días de la cárcel modelo, Cadix, Establecimientos Cerón*, 1937, p. 126 (15 octobre 1937). Directeur du Musée naval, l'auteur témoigne également des visites de Henny : «es una visita extraordinaria: la del delegado de la Cruz Roja Internacional, junto con otro señor extranjero». Il s'entretient avec lui en français, sans interruption du gardien qui ne comprend rien. *Ibid.*, (27 octobre 1937), p. 193.

34 Rapport I de Henny au CICR, 2 décembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-58.

35 Ruiz (Paracuellos, op. cit., p. 281) évoque notamment l'exemple de Mariano Valenciano Herranz, employé à la Prison modèle qui informe les représentations chilienne et britannique. Voir aussi Sandra Jiménez Serrano, «Violencia masiva en la retaguardia madrileña: Paracuellos y Torrejón», art. cit.

des compensations matérielles (nourriture) ou financières.
Selon Henny :

Le personnel du corps des prisons assiste impuissant à ces actes de brigandages qu'il ne peut empêcher, mais sa conscience en est révoltée et pour ne pas être complice, il n'hésite pas à nous faire des confidences malgré le danger qu'il court espérant que la Croix-Rouge pourra mettre un frein à ces inqualifiables excès [...]. Maintenant le personnel des prisons se rend compte que notre intention est seulement de l'aider et de soulager ceux qui souffrent aussi il se montre assez aimable et grâce à quelques petits avantages que nous pouvons leur concéder il nous accueille avec amitié. Je répète que le corps des employés des prisons nous facilite dans la mesure de ses possibilités notre aide qu'il comprend mieux que le gouvernement qui dominé par les partis politiques ne nous laisse voir que ce qu'il veut³⁶.

36 Rapport I de Henny au CICR, 2 décembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-58.

Chapitre 8

Henny et les massacres de Paracuellos



Illustr. 8: Madrid, devant la délégation du CICR. Personnes faisant la queue pour avoir des nouvelles de leurs proches.

Le 6 novembre 1936, la situation désespérée de la cité castillane décide le gouvernement républicain à quitter Madrid pour Valence. Dans l'urgence, une Junte de défense est mise sur pied pour organiser la résistance et prendre le relais des autorités républicaines. Annoncée par une partie de la presse internationale, la chute de la ville semble imminente. Mais la capitale résiste. L'engagement des avions et des tanks soviétiques, l'arrivée de la XI^e Brigade internationale à Madrid et l'importance de la mobilisation de la population mettent en échec l'offensive nationaliste. Les colonnes rebelles n'ont pas les ressources humaines et logistiques pour conquérir une grande cité retranchée. Durant les mois suivants, Franco mène différentes opérations destinées à isoler la ville (batailles de la route de la Corogne, de Jarama, et de Guadalajara). En vain, Madrid reste républicaine jusqu'à la fin de la guerre.

Dès lors, Madrid est érigée en emblème de la lutte contre le fascisme. On assiste à l'émergence d'un véritable mythe mettant en lumière la geste héroïque des Madrilènes contre l'agression fasciste. Capitale plutôt grise d'un pays nostalgique de sa gloire passée, elle focalise durant l'hiver 1936-1937 l'attention des médias et de l'opinion publique. La ville incarne la résistance héroïque du peuple espagnol en étant étroitement associée au slogan, inspiré par la bataille de Verdun, « ¡No Pasarán! Madrid será la tumba del fascismo » (Ils ne passeront pas ! Madrid sera la tombe du fascisme) diffusé sur les ondes radiophoniques par la leader communiste Dolores Ibarruri, « La Pasionaria ». Pour beaucoup, Madrid apparaît comme le terrain décisif sur lequel se joue l'avenir politique de l'Europe¹.

Le début du siège de Madrid transforme l'image internationale de la République, qui était souvent associée aux

1 Paul Preston, *Idealistas bajo las balas. Corresponsales extranjeros en la guerra de España*, Barcelone, Debate, 2007.

violences anticléricales perpétrées par les milices. Désormais, les populations républicaines bombardées suscitent l'empathie d'une partie de la presse et de l'opinion internationale. Ce tournant permet à la République d'envisager une modification de la politique de non-intervention des grandes puissances.

Évacuations et massacres

Pour le CICR, comme pour les autorités suisses, les jours de la République sont comptés. Le CICR anticipe d'ailleurs la chute de la capitale en sollicitant l'accréditation de Henny et de Vizcaya auprès de l'Espagne de Franco². Junod, pour sa part, attend la victoire des généraux pour rejoindre la ville³.

L'organisation genevoise est particulièrement attentive à la situation du délégué Henny dans la capitale. Sa sécurité suscite une certaine inquiétude durant le mois de novembre. Le secrétariat lui demande instamment d'agir avec une grande prudence, d'éviter de prendre des initiatives, et de se réfugier au sein de la légation suisse ou de se cantonner au siège de la délégation au nord de la ville⁴. Henny reconnaît que ses démarches pour les prisonniers sont « très dangereuses⁵ ».

Ces recommandations ne sont pas excessives, car le délégué est sous étroite surveillance à l'exemple des principaux

2 Message du CICR à Franco, 7 novembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-05.

3 Téléphone de Vizcaya au CICR, 11 novembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-05 et García López, *Entre el odio y la venganza*, op. cit., p. 76.

4 Voir notamment la démarche du CICR auprès du Département politique fédéral lui demandant d'informer son représentant à Madrid : « Nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir, de votre côté, recommander à M. Fontanel de prier notre délégué de ne pas faire d'imprudence, mais de se souvenir que la délégation serait pour lui, le cas échéant, le plus sûr asile », Patry au Département politique fédéral, 31 octobre 1936, ACICR B CR 212-4.

5 Rapport de Henny au CICR, 24 octobre 1936, ACICR C ESCI-015.

représentants diplomatiques et des correspondants de la presse étrangère. Les communications téléphoniques sont placées sur écoute et le courrier est soumis à la censure⁶. Dans ce contexte, Henny met en place un système de numérotation pour les rapports qu'il souhaite, malgré la censure, transmettre à Genève. Une partie de ses rapports est désormais numérotée avec un système alphabétique A, B, C, etc. et transmis *via* le courrier diplomatique, notamment celui de l'ambassade française, qui maintient une correspondance aérienne avec la France⁷.

Malgré la situation critique de la capitale, Henny décide alors de prendre d'importants risques pour poursuivre son activité de protection des prisonniers. Il est certain que la situation des détenus devient dramatique avec l'arrivée des troupes nationalistes dans la périphérie de la capitale. Des combats très violents se déroulent aux portes de la ville, en particulier dans le quartier de la cité universitaire, à deux pas de la plus grande prison de la capitale, la Prison modèle. De fait, les détenus se retrouvent sur la ligne de front.

Ces circonstances suscitent une grande inquiétude chez les défenseurs de Madrid. Ils craignent que la libération de milliers de détenus, militaires ou militants phalangistes, ne vienne renforcer les troupes nationalistes et mènent les représailles contre leurs anciens bourreaux.

Entre le départ du gouvernement républicain qui se déplace vers Valence et l'arrivée des troupes nationalistes aux portes de la capitale, la Direction générale de la Sécurité décide alors d'intervenir pour écarter cette menace. Les 7 et 8 novembre, une partie des prisonniers de la Prison modèle, des prisons de Porlier et de San Antón est chargée dans des

6 Paul Preston, *Idealistas bajo las balas*, op. cit.

7 Rapport de Henny au CICR, 28 octobre 1936, ACICR B CR 212-GEN-58. Précédemment les rapports sont envoyés par le courrier postal et numérotés (1, 2, 3, etc.).

bus pour être évacuée en direction d'Alcalá de Henares. Cependant, les prisonniers n'arrivent pas à destination (à l'exception d'environ 200 détenus). Ils sont exécutés dans des fosses improvisées à Paracuellos del Jarama et à Torrejón de Ardoz à quelques kilomètres au nord-est de la capitale, aux environs de l'aéroport de Barajas.

Les transferts et les exécutions sommaires se poursuivent jusqu'au 4 décembre, soit pendant plus de trois semaines. Les exécutions se déroulent en deux étapes, soit du 7 au 9 novembre, puis du 18 novembre au 4 décembre. Les massacres cessent avec la nomination, le 4 décembre, de Melchor Rodríguez García à la tête de la Délégation spéciale de la Direction générale des Prisons. Javier Cervera estime que durant cette période 23 *sacas* ont abouti à des exécutions à Paracuellos ou à Torrejón sur un total de 33 évacuations⁸. Le terme «*sacas*» qui est probablement lié au verbe «*sacar*» («sortir» en français) s'est imposé durant la guerre d'Espagne pour décrire l'évacuation forcée des prisons des détenus et leur exécution.

Qui sont les responsables? Selon le travail d'Ángel Viñas, les agents Alexandre Orlov et Iossif Grigouleitch du NKVD sont probablement à l'origine des massacres de Paracuellos. Pour rappel, durant le mois de septembre, l'Union soviétique modifie sa politique initiale d'alignement à la politique de non-intervention en réponse à la paralysie du Comité de Londres et à la poursuite des livraisons d'armements par l'Allemagne et l'Italie. Moscou favorise la mobilisation des volontaires pour former les Brigades internationales et

8 Javier Cervera, Madrid en guerra. La ciudad clandestina, 1936-1939, Madrid, Alianza Editorial, 2006, p. 84 et suivantes. Ruiz (Paracuellos, op. cit.) comptabilise 15 *sacas* de 18 à 4 décembre, soit depuis la prison de San Antón: 5 *sacas*, 505 victimes, depuis celle de Las Ventas: 4 *sacas*, 226 victimes, et celle de Porlier: 6 *sacas* et 440 victimes. Entre les travaux de Julius Ruiz et les rapports de Henny, il existe de légères différences mais les chiffres sont très proches.

exporte avions, tanks et armements dont la première livraison arrive début octobre dans le port de Carthagène⁹. Dès lors, la solidarité soviétique renforce la position politique et le prestige des communistes espagnols.

Dans ce contexte, les Soviétiques auraient convaincu le secrétaire du parti communiste espagnol, Pedro Checa, de la nécessité de «trouver une solution» au problème des détenus des prisons madrilènes. Cependant il n'est pas possible de documenter les responsabilités de cette opération. Sans preuves solides, on peut imaginer que le chaos provoqué par le départ du gouvernement et la nécessité de trouver une solution urgente à l'évacuation des détenus ont été interprétés par les milices responsables de la répression comme le feu vert à l'exécution d'une solution radicale.

L'opération a été, quant à elle, conduite sous la responsabilité du délégué de l'ordre public, le socialiste Segundo Serrano Poncela, mais aussi, prise en charge par les miliciens communistes et anarchistes qui contrôlaient la situation à l'intérieur des prisons et procédaient depuis des semaines à des exécutions sommaires. Quoi qu'il en soit, il semble que le gouvernement républicain et Santiago Carrillo, nouveau responsable de l'ordre public au sein la Junte de défense de Madrid mise en place après le départ du gouvernement et du général Miaja, n'ont pas ordonné ces massacres. Par contre, informés des premières *sacas*, ils les ont «couverts» en renonçant à toute intervention durant le mois suivant pendant lequel les tueries continuent¹⁰.

9 Daniel Kowalsky, *La Unión soviética y la guerra civil española*, Barcelone, Crítica, 2004.

10 Ángel Viñas, *La República española en guerra*, Barcelone, Crítica, 2009. Voir notamment l'article publié par Ángel Viñas, Fernando Hernández Sánchez, José Luis Ledesma et Paul Preston, «Puntualización sobre Paracuellos», *El País*, 21 septembre 2012.

Ces faits constituent l'un des épisodes les plus sombres des violences républicaines durant la guerre d'Espagne. Ils alimenteront la narration élaborée par la dictature après 1939 pour célébrer la mémoire des martyrs de la croisade nationaliste, victimes de la violence rouge.

Henny et Schlayer à Paracuellos

Comme on l'a dit, Henny est un intermédiaire très présent dans le système carcéral. Aussi, il n'est pas surprenant que le délégué soit aux premières loges pour assister à ces événements tragiques.

Le 7 novembre au matin, Henny, accompagné par Schlayer, prend le chemin de la Prison modèle. Il est informé par les familles des détenus qu'un premier groupe de prisonniers a été évacué tôt le matin de la prison de Porlier. La tension est très vive et des informations inquiétantes sur le sort des prisonniers circulent dans la ville comme en témoigne le message du représentant britannique, Ogilvie-Forbes : « J'ai des raisons de craindre qu'ils n'arriveront pas tous vivants à destination¹¹. »

À leur arrivée, Henny et Schlayer découvrent une barricade dressée devant la prison. Une opération d'évacuation est en préparation. Le médecin suit alors les pas du représentant norvégien qui mobilise tous ses contacts parmi les autorités républicaines pour assurer la sécurité des prisonniers et

11 « I have reason to fear that not all of them will reach their destinations alive », Ogilvie-Forbes au Foreign Office, 7 novembre 1936, FO 371-20546.

stopper ces opérations. Schlayer et Henny se rendent successivement auprès du sous-directeur de la prison, Tomás de Miguel Frutos (qui est absent), puis à la Direction générale de la Sécurité, remaniée la nuit précédente suite au départ du gouvernement républicain de la capitale.

La ville est plongée dans le chaos. Le consul honoraire et le délégué partent à la rencontre de Margarita Nelken¹² qui leur a été présentée de manière erronée comme la nouvelle responsable de la sécurité de la Junte de défense de Madrid. Ils entreprennent alors une course un peu vaine pour stopper les évacuations et sauver certains de leurs protégés, notamment l'avocat de la légation de Norvège, membre du parti Renovación Española, Ricardo de la Cierva y Codorníu, qui est victime de la troisième opération d'évacuation de la journée¹³.

Henny et Schlayer prennent probablement certains risques dans une ville soumise à d'intenses bombardements. Finalement, ils reviennent sur leurs pas et ils sont reçus par Santiago Carrillo et le général Miaja¹⁴. Ceux-ci déclarent ne pas être informés de ces évacuations avant d'assurer qu'ils feront leur possible pour garantir la sécurité des prisonniers.

Durant les jours qui suivent les premières évacuations, Henny dissimule au Comité international ses activités dans les prisons républicaines. Le lendemain de la première *saca*, le dimanche 8 novembre, le secrétariat note que le délégué donne

12 Margarita Nelken (1894-1968), essayiste, critique, femme politique, elle est membre du parti communiste durant la guerre d'Espagne (auparavant du parti socialiste) et l'une des grandes figures de la Unión de Mujeres Antifascistas. Elle dirige notamment la Agencia de Información Mundial Antifascista. Exilée au Mexique après la guerre, elle rédige notamment de nombreuses critiques d'art. Voir la déclaration de Felix Schlayer, 4 mars 1940, AHN, FC-CAUSA_GENERAL, 1527, EXP.1.

13 Ricardo de la Cierva est le père du célèbre historien franquiste, Ricardo de la Cierva, auteur de nombreuses études sur la guerre civile espagnole.

14 Selon Schlayer, ils rencontrent à 17 heures Miaja, puis à 19 heures Carrillo. Le chargé d'affaires d'origine allemande estime qu'à ce moment Carrillo n'est pas informé des massacres, déclaration de Felix Schlayer, 4 mars 1940, AHN, FC-CAUSA_GENERAL, 1527, EXP.1.

par téléphone une «réponse assez vague¹⁵». Cette attitude s'explique principalement par la situation des communications téléphoniques qui sont sur écoute, mais peut-être aussi par la conviction du délégué que son engagement ne respecte pas les appels à la prudence du secrétariat de Genève, qui demande au représentant suisse Fontanel «de prier notre délégué de ne pas faire d'imprudence¹⁶».

En outre, Henny est probablement conscient que son étroite collaboration avec Schlayer et avec les diplomates met en cause l'indépendance du Comité. Dans ses mémoires, Schlayer affirme d'ailleurs qu'il utilise la couverture du CICR et agit parfois comme un représentant de la Croix-Rouge¹⁷. Le siège est clairvoyant sur les risques pris par Henny en liant étroitement son action à celle des diplomates. Deux jours après les premières *sacas*, Clouzot lui rappelle qu'un délégué «doit éviter de se laisser identifier avec le corps diplomatique ou d'être considéré comme l'agent de ce corps¹⁸».

Il est certain que durant ces semaines l'atmosphère est extrêmement lourde. La protection de la délégation est renforcée de deux nouveaux gardes¹⁹, alors que «les bureaux de calle Abascal sont pleins de gens en larmes» suite aux premières exécutions²⁰. Cette situation détermine probablement l'engagement de Henny pour la cause des prisonniers de la capitale. Celui-ci n'est pas totalement vain, car la présence des représentants diplomatiques participe probablement à l'arrêt de la première vague des *sacas* le 9 novembre. Il faut penser que les dirigeants de la Junte sont soucieux d'éviter

15 Dimanche 8 novembre 1936, téléphone de Henny, ACICR B CR 212 GEN-05.

16 Patry à la Division des affaires politiques, 31 octobre 1936, ACICR B CR 212 GEN-04.

17 Déclaration de Felix Schlayer, 4 mars 1940, AHN, FC-CAUSA_GENERAL, 1527, EXP.1.

18 Clouzot à Henny, 9 novembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-05.

19 Téléphone de Vizcaya au CICR, 12 novembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-05.

20 Téléphone de Vizcaya au CICR, 7 novembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-05.

un scandale international, aussi réalisent-ils quelques gestes en faveur des diplomates et du délégué²¹. Melchor Rodríguez García autorise la libération des femmes de plus de 60 ans²². De plus, quelques jours après les *sacas* vers Paracuellos, Henny et Schlayer obtiennent l'autorisation de Carrillo de visiter, avant sa fermeture par la Junte de défense, la prison de la rue Fomento réputée l'une des plus terribles²³.

De Torrejón à Paracuellos

Entre le 9 et le 14 novembre, Henny, Schlayer et Pérez Quesada poursuivent leur enquête pour retrouver la trace des prisonniers « évacués ». Ils s'adressent notamment aux directeurs des prisons de Chinchilla (Albacete) et de San Miguel de los Reyes (Valence) qui confirment qu'aucun prisonnier n'a été transféré depuis Madrid dans leur centre de détention. Ces informations confirment l'exécution des prisonniers évacués à l'exception d'un petit groupe de détenus à Alcalá de Henares.

Les trois diplomates visitent alors la prison de cette dernière localité²⁴, vraisemblablement, le 13, puis se dirigent vers

21 Selon le témoignage du prisonnier Julio Guillén Tato, il circule à ce moment dans la Prison modèle la rumeur que Henny et Schlayer restent dormir dans la prison, El preso 831 (Julio Guillén Tato), *Del Madrid rojo*, op. cit., p. 279.

22 Déclaration de Felix Schlayer, 4.3.1940, AHN FC-CAUSA_GENERAL, 1527, EXP1.

23 Selon Schlayer, cette visite fait suite à son intervention auprès de la Junte en faveur d'un employé de la légation du Japon arrêté par des milices. Schlayer, *Diplomático*, op. cit., p. 105 et suivantes. En fait, la visite coïncide avec la dissolution du Comité Provincial de Investigación Pública (12 novembre) qui avait sous son contrôle cette prison. Il était précédemment installé au Cercle de Bellas Artes. Le Comité est mis sur pied par la Direction générale de la Sécurité au début de la guerre, mais il joue rapidement un rôle clé dans la répression et les exécutions extrajudiciaires contre l'opposition.

24 Lors d'un échange téléphonique avec le siège, Vizcaya prend le téléphone en l'absence de Henny. Selon le délégué adjoint, Henny était à ce moment en mission

Torrejón de Ardoz, petite localité située à quelques kilomètres à l'est de la capitale²⁵.

Schlayer affirme dans ses mémoires qu'il a été informé des exécutions par des rumeurs et par une connaissance de cette municipalité²⁶. Arrivés à destination, ils sont guidés par le maire et une femme âgée vers le château de Aldovea, au Caz de Riego. Ils y rencontrent un milicien qui les accompagne vers une prairie, où ils découvrent, couverts partiellement de terre dans le lit d'un ruisseau asséché, des corps alignés dans une tranchée de 200 m. Plus de 400 prisonniers détenus auraient été exécutés dans ce lieu²⁷. Ont-ils pris des photographies? Dans un télégramme, Ogilvie-Forbes évoque la proposition de Pérez Quesada de procéder à une exhumation pour donner une preuve matérielle du charnier, une hypothèse que le chargé d'affaires britannique rejette très vigoureusement par crainte de représailles²⁸.

Quelques jours plus tard, le 15 novembre, dans un rapport transmis au CICR, Schlayer identifie le principal lieu des exécutions perpétrées contre les prisonniers. À quelques minutes en voiture de Torrejón de Ardoz, dans les alentours du village de Paracuellos del Jarama, le consul honoraire découvre

pour une visite de prison avec le chargé d'affaires de Norvège, ce qui constitue un indice important pour dater de la visite (13 novembre 1936, téléphone de Vizcaya au CICR, ACICR B CR 212 GEN-05). Le 13 au soir, Schlayer et Henny partagent leur émotion suite à cette découverte avec le délégué du gouvernement basque à Madrid, Jesús de Galíndez, Los vascos en el Madrid sitiado. Memorias del Partido nacionalista vasco y de la delegación de Euzkadi en Madrid desde septiembre de 1936 a mayo de 1937, Buenos Aires, Ekin, 2005, p. 70.

25 Fernández Arias, Madrid bajo «El Terror», op. cit., p. 250-253.

26 Schlayer, Diplomático, op. cit., p. 146. Il faut souligner que Schlayer ne mentionne pas dans ses mémoires la présence de Henny lors de la découverte du premier charnier ou dans ses activités dans les prisons. Souhaitait-il affirmer son rôle central dans ces initiatives ou cherche-t-il à protéger le délégué? Déclaration de Felix Schlayer, 4 mars 1940, AHN, FC-CAUSA_GENERAL, 1527, EXP.1.

27 Selon le témoignage du milicien, repris dans le télégramme de Forbes au Foreign Office, 15 novembre 1936, NA FO 371-20548. Voir aussi Schlayer, Diplomático, op. cit, p. 146.

28 Télégramme de Forbes au Foreign Office, 15 novembre 1936, NA FO 371-20548.

les tranchées couvertes de terre fraîche où sont enterrés des corps des victimes des *sacas*²⁹.

Ces événements tragiques renforcent probablement les liens entre Schlayer, son secrétaire Jiménez-Alfaro, Pérez Quesada et Henny qui déploient dès lors toute leur énergie pour documenter les massacres et surtout identifier les victimes. Ils multiplient leur présence dans les prisons, notamment dans la prison des femmes du couvent du Conde de Toreno, dont ils assistent à l'évacuation vers l'asile de Saint-Raphaël à Chamartín³⁰.

Il faut souligner que durant cette période d'extrême tension, Henny réussit à compiler, avec l'aide de Schlayer et du personnel de la délégation, des listes bien informées sur les massacres. Henny et Schlayer bénéficient du soutien de directeurs et de gardiens, qui leur ouvrent les portes des prisons mais leur autorisent aussi l'accès à certains de leurs fichiers. Quelques mois plus tard, après son retour à Genève, le délégué demande au CICR d'utiliser certaines informations avec prudence, car ces renseignements ont été :

[...] obtenus en quelque sorte illicitement et au détriment de l'autre partie. En outre, ces listes ont été obtenues grâce à la complaisance, quelque fois la vénalité, des directeurs de prisons et que leur publication pourrait avoir des conséquences fâcheuses pour les intéressés³¹.

29 Rapport de Schlayer, 17 novembre 1936, ACICR CR B 212 GEN-58.

30 Cette proximité avec le personnel des prisons explique également la présence de Henny avec Schlayer à la prison pour femmes. Le délégué et le consul sont sollicités par le directeur de cette prison, car il est dépassé par un mouvement de panique lors du transfert des prisonnières vers le couvent de Saint-Raphaël à Chamartín. La présence du délégué et du consul aurait permis de rétablir le calme et de rassurer les 1 400 prisonnières avant leur évacuation. Déclaration de Felix Schlayer, 4 mars 1940, AHN, FC-CAUSA_GENERAL, 1527, EXP.1.

31 Note suite au téléphone avec Henny, 3 novembre 1937, ACICR B CR 212 GEN-58.

La situation chaotique de la capitale favorise leur travail. Durant le bombardement de la Prison modèle et son évacuation définitive, dans la nuit du 15 au 16 novembre, Vizcaya et Henny accompagnés par deux dactylos avec leurs machines à écrire dressent, malgré les dangers de l'opération, la liste des personnes évacuées³².

Listes du CICR

Le travail réalisé par la délégation pour l'établissement de ces listes produit une source essentielle pour l'histoire des massacres de Paracuellos, même si elles n'ont été que très peu utilisées par les chercheurs jusqu'ici. Ce constat s'explique probablement par le fait qu'elles sont répertoriées dans des dossiers qui compilent les informations réunies par les services de recherche du CICR et qui sont souvent négligés par les historiens. Cette documentation comprend notamment deux dossiers qui contiennent vingt-quatre listes de prisonniers détenus dans les prisons de Madrid durant les mois d'octobre et novembre 1936³³.

Il faut souligner que l'utilisation de ces sources n'est pas aisée. Elles exigent d'interpréter les codes sibyllins utilisés par les délégués et le secrétariat, car elles ne font jamais référence à des exécutions ou à des disparitions, ce qui explique probablement aussi leur sous-utilisation. En effet, le délégué

32 Rapport de Henny au CICR, 24 novembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-58. Ce travail de compilation est aussi réalisé par un prisonnier de la Prison modèle assigné à des tâches administratives et par des fonctionnaires des prisons, Ruiz, Paracuellos, op. cit., p. 244. Voir aussi Sandra Jiménez Serrano, «Violencia masiva en la retarguadía madrileña: Paracuellos y Torrejón», art. cit.

33 ACICR C ESCI 185 et 1986.

et/ou les services centraux à Genève ont ajouté des marques discrètes au crayon noir ou rouge, mais qui donnent des indications sur le sort tragique ou non d'une partie des personnes inscrites sur ces listes : des croix dessinées en rouge, le chiffre 0 avec le lieu de destination, les termes « mis en liberté », ou « le groupe n'est pas arrivé... », etc.

Les premières *sacas* répertoriées par Henny remontent au 18 octobre, dans la prison de Porlier. Cette date correspond probablement au début du travail de Henny et Schlayer dans les prisons. Les évacuations sont très bien documentées, sauf celles de la prison de Ventas³⁴. Ces listes permettent d'estimer la population carcérale de Madrid durant cette période à 7 000 ou 8 000 détenus, mais aussi de mieux connaître l'important transfert de 3 000 prisonniers de la Prison modèle vers les prisons de Porlier, San Antón et Ventas.

Il faut souligner que Paracuellos alimente un débat très vif dans l'historiographie espagnole. Les historiens qui s'inscrivent dans une relecture franquiste du conflit le considèrent comme le produit du caractère intrinsèquement génocidaire de l'idéologie communiste, à l'exemple de César Vidal, auteur de l'ouvrage *Paracuellos-Katyn. Un ensayo sobre el genocidio de la izquierda*³⁵. D'autres auteurs repris par la presse le qualifient de « holocausto español »³⁶.

34 Henny ne fait pas mention des *sacas* des 27 novembre (38 victimes), 29 novembre (75), 1^{er} et 2 décembre de la prison de Ventas (56 et 57 victimes). Pour cette période, Henny ne semble pas bénéficier d'informations sur les 4 *sacas* réalisées depuis la prison de Ventas qui s'élèveraient selon Julius Ruiz à 226 exécutions, Ruiz, *Paracuellos*, op. cit.

35 César Vidal, *Paracuellos-Katyn. Un ensayo sobre el Genocidio de la izquierda*, Madrid, Libroslibres, 2009.

36 Voir notamment l'article du journaliste Julio Martín Alarcón, « Holocausto en Paracuellos: sangre y mentiras en la catedral de los mártires », publié dans le journal *El Confidencial*, 24 novembre 2019 et José-Antonio García-Noblejas y García-Noblejas, « El Gran Holocausto de Paracuellos del Jarama », *Boletín informativo de la Fundación Francisco Franco*, n° 40, 1987.

Réactualisée par la publication récente de nouvelles études sur les événements de Paracuellos, cette tragédie a occupé pendant longtemps une place discrète dans la mémoire officielle du régime franquiste qui préfère le Valle de los Caídos pour la célébration des « martyrs » du régime³⁷.

Néanmoins, après 1939, l'exhumation de plus de 400 corps de personnes exécutées à Torrejón et leur déplacement vers le sanctuaire de Paracuellos, de même le procès mené par le régime contre les responsables des délits perpétrés pendant la « domination rouge », entament le processus d'identification des victimes et de calcul du nombre d'exécutions. En 1940, un historien de la Real Academia de Historia propose une estimation de 8 534 victimes³⁸. Pour sa part, l'Asociación de Familiares de los Mártires de Paracuellos de Jarama avance, en 1941, le chiffre de 10 à 12 000³⁹.

Après la Seconde Guerre mondiale, le débat public sur ces massacres de Paracuellos est réactualisé car il permet au régime de les associer aux massacres de Katyn. En présentant le projet franquiste comme une réaction aux violences soviétiques, le régime travaillait à sa réintégration dans le bloc occidental et tentait de faire oublier ses origines philo-fascistes.

La polémique sur les responsabilités du massacre et le nombre des victimes connaît un nouvel essor au moment de la transition démocratique, notamment en réponse au retour en Espagne du dirigeant communiste Santiago Carrillo, en charge de l'ordre public de la Junte de défense de Madrid en

37 Ruiz, Paracuellos, op. cit.

38 Guillermo Arsenio de Izaga, *Los presos de Madrid: recuerdos e impresiones de un cautivo en la España Roja*, Madrid, Imprenta Martosa, 1940. Cette estimation est reprise dans ce numéro spécial du bulletin de la Fondation Franco, José-Antonio García-Noblejas y García-Noblejas « El Gran Holocausto de Paracuellos del Jarama », art. cit.

39 Comunicación. Órgano oficial de la Delegación nacional de Ex-cautivos, Madrid, n° 5, 7 novembre 1941.

novembre et décembre 1936. Les chiffres et la responsabilité de ces événements occupent dès lors un débat public qui est largement alimenté par les milieux proches du régime franquiste. Le journal d'extrême droite *El Alcazar* reprend le chiffre de 12 000 victimes au début de l'année 1977, mais en publiant une liste nominative de 2 380 victimes seulement⁴⁰.

Dans ce contexte passionné, la première étude sérieuse sur le sujet est menée au début des années 1980 par l'historien irlandais Ian Gibson (*Paracuellos cómo fue: la verdad objetiva sobre la matanza de presos en Madrid en 1936*, Madrid, Temas de Hoy, 2005 (1983)). Elle s'appuie sur les archives judiciaires de la «causa general» et sur les listes publiées par les médias franquistes. Cette étude établit le nombre de 2 400 victimes.

Par la suite, la majorité des études confirment ces estimations de 2 000 à 2 500 personnes exécutées (Cervera plus de 2 000, Ruiz environ 2 500, Preston entre 2 200 et 2 500, Casas de la Vega entre 2 410 et 2 936⁴¹). Certes, des auteurs philo-franquistes proposent des chiffres plus élevés, à l'exemple de César Vidal qui avance le nombre de 5 000 victimes⁴².

Quelle contribution apporte à ce débat les archives du CICR et en particulier les listes de prisonniers conservées dans les archives à ce débat? Selon notre estimation fondée sur ces documents conservés au CICR, 2 263 prisonniers ont été victimes des évacuations menées à partir de fin octobre. Ce chiffre n'est pas très éloigné de ceux avancés par les principaux

40 *El Alcazar*, 3 janvier 1977.

41 Cervera, *Madrid en guerra*, op. cit., p. 89; Ruiz, *Paracuellos*, op. cit., p. 383; Preston, *El holocausto español*, op. cit., p. 485; Rafael Casas de la Vega, *El terror*. Madrid 1936. Investigación histórica y catálogo de víctimas identificadas, Madridejos, Fénix, 1995.

42 Il s'appuie notamment sur le travail du pilote d'avion José Manuel Ezpeleta, chercheur proche de l'Association des victimes, César Vidal (*Paracuellos-katyn*, op. cit., chapitre 13).

chercheurs⁴³, qui se sont appuyés notamment sur les listes conservées dans les archives de la répression franquiste. Cette coïncidence n'est pas surprenante car les listes ont été préparées grâce à l'étroite collaboration de Henny avec les représentants diplomatiques, et en particulier Schlayer, qui de son côté aurait élaboré une liste de 3 000 noms des prisonniers⁴⁴. Les informations réunies dans ces listes ont circulé et ont été reprises par la justice franquiste après la guerre⁴⁵.

Ces documents témoignent d'une situation qui peut paraître paradoxale mais qui est la conséquence du chaos provoqué par l'abandon de la capitale par le gouvernement républicain et le début du siège de Madrid. D'une part, les autorités locales ont cherché à couvrir et effacer les traces de ces exécutions, mais d'autre part, les représentants diplomatiques, considérés très largement comme philo-nationalistes, ont circulé avec une grande liberté bénéficiant de nombreux appuis pour entrer dans les prisons, rencontrer les détenus et dresser ces listes.

On ne peut soupçonner Henny et les diplomates d'avoir dissimulé ou sous-estimé l'importance des massacres et le nombre des victimes. Les listes qu'ils établissent donnent une image très différente de celle diffusée par les auteurs d'obédience philo-franquiste qui considèrent ces événements comme la conséquence d'une soviétisation du régime républicain. Sans reconnaissance, ni mandat en lien avec le droit international humanitaire, ni accord de réciprocité, le délégué

43 Voir Ian Gibson, *Paracuellos cómo fue*, op. cit.; Sandra Jiménez Serrano, «Violencia masiva en la retarguadía madrileña: Paracuellos y Torrejón», in Gutmaro Gómez Bravo (éd.), *Asedio. Historia de Madrid en la guerra civil (1936-1939)*, Universidad Complutense de Madrid, Ediciones Complutense, 2018, p. 353-365; Javier Cervera, *Madrid en guerra*, op. cit.; rapport de Schlayer, 17 novembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-58; rapport de Georges Henny au CICR, 24 novembre 1936, dans lequel Henny évoque les chiffres de 1 200 victimes, qui reprend les chiffres du rapport de Schlayer, ACICR B CR 212 GEN-58. Voir les listes dans le dossier ACICR C ESCI-185.

44 Piriz, *En zona roja*, op. cit.

45 AHN, FC-CAUSA_GENERAL, 1526.

et les chargés d'affaires étrangers entrent dans les prisons, collaborent avec l'administration carcérale, distribuent des secours et bénéficient ainsi d'informations de première main sur les dérives de la répression républicaine.

Chiffres des sacs selon les listes du CICR

Date	Modelo	Porlier, prison n° 1	San Antón, prison n° 2	Ventas, prison n° 3
18.10		4 ⁴⁸		
19.10		6		
20.10		5		
21.10		46		
22.10		7		
23.10		14		
24.10		8		
25.10		9		
26.10		16		
27.10		15		
28.10		8		
29.10		5		
30.10		5		
31.10		21		
01.11		10		
02.11		9		
03.11		11		
04.11		45		
05.11		9		
06-09.11	973 ⁴⁹	5+6+31+31 (total 73 ⁵⁰)	53 ⁵¹	
18.11		30 ⁵²		
24.11		251+4 (total 255 ⁵³)		
25.11		21 ⁵⁴		
26.11		46 ⁵⁵		
27.11			256 ⁵⁶	
30.11		26 ⁵⁷	191 ⁵⁸	
01.12		20 ⁵⁹		
03.12		66 ⁶⁰		
Total	973	790	500	

Soit pour les différents lieux un total de 2263.

Transferts (du lieu de départ au lieu d'arrivée)

Date	Modelo	Porlier	San Antón	Ventas	Autres
06-09.11			Alcalá 59+59 ⁶¹ (total 118)		
15-16.11	Porlier 646+928+551 ⁶² (total 2125) Ventas 1159 ⁶³ Alcalá 11 ⁶⁴		Alcalá 120 ⁶⁵	Alcalá 65 ⁶⁶	Carabanchel à Alcalá 5 ⁶⁷
27.11			Alcalá 65 ⁶⁸		
28.11			Alcalá 77 ⁶⁹		
29.11			Alcalá 152 ⁷⁰		
02.12				Alcalá 7 ⁷¹	
06.12		Alcalá 95 ⁷²			
Total	3295	95	532	72	5

Soit pour les différents lieux un total de 3999.

48 Liste 223, CICR C ESCI-186 (même référence pour les chiffres suivants).

49 Liste 208, ACICR C ESCI-185.

50 Liste 223, CICR C ESCI-186.

51 Liste 201, ACICR C ESCI-185.

52 Liste 222, ACICR C ESCI-186.

53 Idem.

54 Idem.

55 Idem.

56 Pour les chiffres de la prison de San Antón, deux listes parallèles semblables sont conservées dans les archives du CICR, elles se distinguent par une légère différence de chiffres, nous avons retenu les listes organisées de manière alphabétique qui nous semblent plus précises, voir les listes 218 et 210 pour le 27 novembre (256 et 261 personnes) et les listes 211 et 219 pour le 20 novembre avec respectivement les 191 et 195 noms, ACICR C ESCI-185.

57 Liste 222, ACICR C ESCI-186.

58 Liste 219, ACICR C ESCI-186.

59 Liste 222, ACICR C ESCI-186.

60 Idem.

61 Voir listes 200 et 203, ACICR C ESCI-185.

62 Listes 204, 205, et 205 bis, ACICR C ESCI-185. À noter que la liste 205 bis comptabilise 1 477 transferts.

- 63 Liste 207, ACICR C ESCI-185.
- 64 Liste 209, ACICR C ESCI-185.
- 65 Idem.
- 66 Idem.
- 67 Idem.
- 68 Liste 212, ACICR C ESCI-186.
- 69 Liste 213, ACICR C ESCI-186.
- 70 Liste 214, ACICR C ESCI-186.
- 71 Liste 217, ACICR C ESCI-186.
- 72 Liste 222, ACICR C ESCI-186.

Chapitre 9

Accident ou attentat ?



Illustr. 9: L'avion de l'ambassade française à la suite de son atterrissage forcé, 8 décembre 1936.

Durant cette période, le délégué Henny est soumis à de fortes pressions, dont les séquelles se laissent, pour la première fois, discerner dans sa correspondance avec Genève. L'épuisement et le découragement transparaissent dans le rapport très amer qu'il transmet au siège du Comité international :

On a de la peine ici à admettre qu'on puisse s'intéresser aux prisonniers sans être fasciste ou espion. Le travail dans ces conditions est très désagréable, on obtient très peu de satisfaction, toujours moins auprès de gens qui sont furieux à cause des bombardements¹.

Ces impressions personnelles sont associées à des critiques adressées au siège, dont il regrette le manque d'efficacité au moment de répondre aux nombreuses demandes de renseignements. Selon le délégué, il a reçu 1 966 requêtes concernant les prisonniers et les services de sa délégation sont parvenus à répondre positivement à 1 085 cas. À l'opposé, les 12 399 demandes transmises depuis Madrid au siège de Genève n'ont reçu que 166 réponses depuis le siège, ce qui amène le délégué à conclure : « Je laisse ces chiffres à vos méditations². »

On perçoit également l'isolement de Henny par rapport aux activités menées par Junod à Saint-Jean-de-Luz ou au secrétariat d'Étienne Clouzot à Genève³. Début décembre, il lance : « je suis de plus en plus dégoûté⁴. »

Le retour du délégué à Genève s'impose à la fois pour faire un premier bilan de son action, mais aussi pour lui

1 Rapport H de Henny au CICR, 26 novembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-58.

2 Rapport G de Henny au CICR, 24 novembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-58.

3 Depuis l'été, les réseaux télégraphiques sont perturbés par la division du pays. La principale ligne qui passe par Barcelone, puis Madrid, est souvent perturbée alors que la ligne Paris-Irún est longtemps interrompue. Voir notamment Chenevièvre à Massigli, 23 septembre 1936, ACICR CR B 212-2.

4 Rapport de Henny au CICR, 2 décembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-58.

permettre de se reposer après cette période très difficile et stressante dans une ville qui vient de connaître l'une des pires séquences de la guerre d'Espagne. Son départ lui offre une pause nécessaire.

Le voyage de retour à Genève n'est pas évident, car Madrid est assiégée. Heureusement, le CICR reçoit le soutien de l'ambassade française qui réserve une place à Henny dans un bombardier Potez 54 immatriculé F-A000 transformé en avion civil, qui assure une correspondance hebdomadaire entre Toulouse et Madrid, à la suite de l'arrêt de la ligne aérienne Air France⁵.

Le départ de Henny est prévu pour le 6 décembre. Il voyage en compagnie des journalistes français André Château de l'agence Havas et Louis Delaprée de *Paris-Soir*, ainsi que de deux enfants issues d'une famille aristocratique, Dolores et Carlota Cabello Sánchez Pleites. L'avion est piloté par Charles Boyer, ancien pilote de ligne au service, qui assure notamment le service de la valise diplomatique entre Toulouse et Madrid⁶. Il est accompagné par le radio-télégraphiste Bougrat.

Au dernier moment, le voyage est reporté, semble-t-il, en raison d'un problème technique de la dynamo de mise en marche. L'avion décolle enfin le mardi 8 décembre à 12 h 20. Henny est installé à l'avant de l'appareil, au second poste de commande. Peu après son décollage, l'avion croise deux chasseurs, probablement au service de la République⁷.

Quelques minutes plus tard, alors que l'avion vole à 3 300 m d'altitude, un chasseur non identifié mitraille l'avion. Touché par plusieurs projectiles, l'appareil parvient à atterrir

5 Carlos Saiz Cidoncha, *Aviación republicana. Historia de la fuerzas aéreas de la República española (1931-1939)*, Madrid, Almena Ediciones, 2006, t. 1.

6 Sabine Jansen, Pierre Cot. *Un antifasciste radical*, Paris, Fayard, 2002.

7 Note 117 bis, 29 décembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-07.

aux alentours du village de Pastrana (province de Guadalajara en Castille) à 40 km à vol d'oiseau de l'aéroport de Madrid.

Parmi les passagers, Louis Delaprée est sérieusement blessé, une balle lui a perforé l'abdomen. Château est également touché. L'une des deux filles souffre d'une fracture du cubitus, la seconde est indemne⁸. Quant au délégué Henny, il est touché à la jambe droite⁹.

À 13 h 30, les passagers sont secourus par des habitants de Pastrana. Le village se trouve à plusieurs kilomètres du lieu de l'atterrissage forcé. Le froid est mordant et l'attente d'une assistance sanitaire est longue pour les passagers. Les blessés sont transférés vers un poste du Secours Rouge international du village, où ils arrivent vers 17 heures. À 21 heures, des représentants de l'ambassade française, le chargé d'affaires helvétique, Fontanel, et Vizcaya rejoignent le petit bourg castillan. Après de longues heures d'attente, un camion parvient enfin dans le village pour transporter les blessés. Henny, dont la blessure est relativement légère, est transféré au cœur de la nuit vers Madrid. Au petit matin, il est opéré par le prestigieux chirurgien Manuel Bastos Ansard à l'hôtel *Palace*, transformé en hôpital militaire. À son réveil, il est conduit à la délégation du Comité international¹⁰. Il reçoit bientôt la visite de Margarita Nelken et du général Miaja¹¹.

8 Les deux filles seront évacuées finalement le 8 janvier 1937 depuis Alicante vers Toulouse en compagnie de Château (García López, *Entre el odio y la venganza*, op. cit. et téléphone de Vizcaya à Clouzot, 4 janvier 1937, ACICR B CR 212 GEN-07).

9 Pour les détails de l'attaque, voir l'enquête réalisée par Felipe Ezquerro, «El derribo del Potez de la Embajada francesa sobre Pastrana ¿Error o intención?», *Revista española de historia militar*, n° 9, 2001, p. 117-121. Celui-ci s'appuie notamment sur des témoignages d'habitants de ce village et de sœurs Pleites et d'un article publié par le journal *Le Jour*, 21 décembre 1936, en ligne <https://fr.scribd.com/document/300070573/Revista-Espanola-de-Historia-Militar-009-Marzo-2001>, consulté le 12 décembre 2017. Voir aussi *Paris-Soir*, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k7642025d/f3.item.zoom> (consulté le 12 décembre 2020).

10 Rapport de Fontanel à la Division des affaires étrangères, 14 décembre 1936, Archives fédérales (AF), E2001D#1000/1551#4343.

11 Déclaration de Vizcaya devant le procureur de l'instruction de la cause générale à Madrid, 24 février 1941, AHN, FC-CAUSA_GENERAL, Tomo XII: Ramo n° 40, 1519,

Plus gravement blessés, les deux journalistes sont pris en charge à l'hôpital de Guadalajara, où ils reçoivent notamment la visite des correspondants Mikhaïl Koltsov¹² et Georges Soria (*L'Humanité*¹³), avant leur transfert à l'hôpital de Saint-Louis des Français à Madrid¹⁴. Delaprée ne survit pas à ses blessures, il meurt le 11 décembre.

Informé au cours de la nuit du 8 décembre, grâce à une information diffusée par Radio Madrid, Junod rapporte au CICR que Franco avait déclaré qu'il ferait descendre tous les avions Air France¹⁵. Quant à Étienne Clouzot en charge du secrétariat, il informe Barbey que l'attaque est le fait d'un avion nationaliste, mais il ne dispose d'aucun élément pour étayer cette affirmation¹⁶.

Henny est finalement évacué le 17 décembre vers Barcelone, puis vers la Suisse avec 50 ressortissants helvétiques dans un convoi organisé par le Département politique fédéral¹⁷.

EXP.5, Avión Correo Toulouse-Madrid.

12 Mikhaïl Efimovitch Koltsov (1898-1940) exerce un rôle décisif dans le développement de la presse soviétique dans les années 1920. Membre du Comité de rédaction de la Pravda, il visite l'Espagne dès l'instauration de la République en 1931. Son rôle dans la guerre d'Espagne est sujet à controverse, ses mémoires témoignent de ses nombreux voyages et de ses nombreux contacts avec le gouvernement républicain et les correspondants étrangers. Rappelé en 1937 en URSS, il est arrêté l'année suivante et fusillé en 1940. Voir notamment Mikhaïl Koltsov, *Diario de la guerra de España*, Barcelone, Backlist, 2009.

13 Georges Soria (1914-1991), journaliste et essayiste, il publie de nombreuses études sur la thématique de la révolution. À noter son travail en cinq volumes, *Guerre et révolution en Espagne*, Paris, Éditions Robert Laffont et le Livre Club Diderot, 1975-1977.

14 Gibson, Paracuellos, op. cit. et Marqués, La Croix-Rouge, op. cit., p. 121.

15 Junod au CICR, 8 décembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-07. Il faut rappeler que l'avion de Henny n'appartient pas à la compagnie française.

16 Journal de Barbey, 8 décembre 1936, ACICR Horace Barbey (P HB).

17 Compte rendu de conversation téléphonique entre le Département politique fédéral et le Comité international, 16 décembre 1936, ACICR C ESCI 136, téléphone de Barbey à Clouzot, 20 décembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-07.

L'enquête

Quelles sont les causes de cet événement ? L'attaque provenait-elle du camp nationaliste ou du camp républicain ? Incident ou attentat ? Était-elle préméditée ? Qui en étai(en)t la ou les cible(s) ?

À son retour en Suisse, Henny adopte une position prudente au moment de se prononcer sur les responsables de l'attaque dont il a été la victime. Au début du mois de janvier, Henny rédige un rapport dans lequel il affirme ne pas pouvoir tirer de conclusions définitives sur les circonstances de ce qu'il qualifie d'« attentat » pour reprendre ces mots. Il confie qu'il n'a pas vu l'avion responsable de l'attaque¹⁸. Par contre, il reprend le témoignage du pilote Boyer et du radiotélégraphiste qui auraient affirmé, dès le début, qu'il s'agissait d'un avion gouvernemental. Henny se souvient que quelques instants avant l'attaque, le pilote avait balancé les ailes du Potez, une pratique très habituelle dans le ciel espagnol pour saluer un autre appareil. Par ailleurs, le délégué écarte l'hypothèse d'une éventuelle erreur. L'avion, bien qu'il ne portât pas les couleurs françaises, était selon lui clairement identifiable avec l'inscription « *Embajada francesa* » sur la carlingue. Cependant, son appréciation ne semble pas exacte, comme nous le suggèrent les photographies de l'accident prises probablement par l'un des passagers français¹⁹.

18 Dès le début, il reconnaît ne pas pouvoir identifier l'avion, comme le confirme le télégramme de Neuville aux Affaires étrangères françaises, CADN, amb. Madrid B, c. 570, 11.12.1936, cité par Rousselot, L'Ambassade de France, op. cit., p. 564-565.

19 Tirées des archives de la famille Delaprée, ces photographies ont été utilisées par Martin Minchom qui a eu la gentillesse de m'en transmettre une copie. Voir Martin Minchom, *Spain's Martyred Cities. From the Battle of Madrid to Picasso's Guernica*, Brighton ; Chicago, Toronto Sussex Academic Press, 2015.

Dans son analyse, le délégué s'inspire largement de la lecture des événements du consul français à Madrid, Emmanuel Neuville²⁰. Le diplomate évoque dans ses rapports les déclarations d'un certain Marcellin d'origine française. Selon la documentation des services secrets français, Marcellin aurait affirmé aux correspondants étrangers qu'il dirigeait les services d'espionnage de la Junte de défense de Madrid²¹. Il s'agit probablement de Roberto Marcellin Cabaniol, dont le nom apparaît sur une liste du ministère de la Guerre républicain²². Son rôle semble confirmé par sa participation à l'enquête à l'origine du premier rapport sur l'accident. Daté du 9 décembre, ce document est signé par le chef des services du contre-espionnage du ministère de la Guerre à Madrid, Manuel Salgado Moreira. Marcellin appartient donc à ses services, qui auraient été à l'origine, deux semaines après l'attaque de l'avion, de l'assassinat de l'attaché de l'ambassade belge, le baron Gérard Jacques Jules Guillaume de Borchgrave. Le diplomate était accusé d'espionnage et d'avoir infiltré les brigades internationales²³.

20 Rapport de Henny, 2 janvier 1937, ACICR B CR 212 GEN-08 et Rousselot, L'Ambassade de France, op. cit., p. 135 et suivantes.

21 Massigli informe le CICR qu'il détient des éléments «très défavorables» sur M. Marcellin (note entretien téléphonique Massigli Chenevière, 21 janvier 1937, ACICR B CR 212 GEN-08). Henny orthographe à tort avec un seul «l» le nom de l'agent.

22 Dans les archives du ministère de la Guerre républicain, on trouve la référence au lieutenant Roberto Marcellin Cabaniol, Centro Documental de la Memoria Histórica, PS-SERIE_MILITAR, 287, ainsi qu'une référence à Marcellin dans un dossier du Service historique de la défense de Vincennes (cote GR 7N² 3235, dossier 2), je remercie Pierre Salmon de m'avoir indiqué l'existence de ce document. Dans ce dossier, voir notamment le rapport du commandant Raymond Moullec, attaché naval, à l'État-Major de la Marine, 2^e bureau, 20 janvier 1937 (voir Jean-Paul Eyrard, «Attaché naval en Espagne pendant la guerre civile: l'itinéraire du lieutenant de vaisseau Raymond Moullec», *Revue historique des armées*, 251 | 2008, 104-111). Existe-t-il un lien avec un déserteur du même nom qui réside à Genève durant la Première Guerre mondiale, mais dont on ne connaît pas le prénom? (fiche manuscrite et fiche n° 8109, 30 juin 1918, GR 7N² 3235, dossier 2). Voir aussi Rousselot, L'Ambassade de France, op. cit.

23 Nous remercions Nathan Rousselot pour nous avoir fourni ces précisions sur Robert Marcellin. Voir aussi Marina Casanova, «Las relaciones diplomáticas hispano-

Avant le départ de l'avion, il aurait confié à un témoin (que le consul n'identifie pas) que l'un des voyageurs n'arriverait pas à destination²⁴. Selon Neuville, il est certain que Henny était la cible d'une attaque préméditée²⁵.

La réaction très tardive des autorités républicaines à l'accident accroît les soupçons de Neuville. Le consul n'aurait été averti de l'accident qu'à 19 heures, alors que le ministère de la Guerre aurait reçu cette information à 15 h 30²⁶. Enfin, sur la route en direction de Pastrana, Vizcaya et le chargé d'affaires helvétique auraient été informés sur un barrage par un milicien qu'une personne avec un accent étranger, probablement Marcellin, lui avait demandé de retarder d'un quart d'heure les voitures de l'ambassade²⁷. Mais cette version ne coïncide pas avec celle de Vizcaya, qui, à ses dires, arrive sur place avant Marcellin. Cependant, il confirme que ce dernier aurait exercé une pression sur le pilote pour qu'il ne dévoile pas l'origine républicaine des tirs²⁸.

Le diplomate français est convaincu que Marcellin joue un rôle central et que l'objectif de cette attaque était d'éviter que le délégué du CICR puisse transmettre les preuves documentaires des exécutions menées par les milices sur

belgas durante la guerra civil española: el caso del barón de Borchgrave», *Espacio, Tiempo y Forma, Serie V, Hª Contemporánea*, t. V, 1992, p. 293-302 et José Gotovich, «La Belgique et la guerre civile espagnole», *Revue belge d'Histoire Contemporaine*, vol. XIV, n° 3-4, 1983, p. 497 et suivantes; Javier Cervera, *Violencia política y acción clandestina: la retaguardia de Madrid en Guerra (1936-1939)*, op. cit., p. 306.

24 À noter que le consul n'identifie pas au début l'auteur de cette menace, c'est Bougrat qui aurait été à l'origine de cette information.

25 Rousselot, *L'Ambassade de France*, op. cit.

26 Rapport de Henny, 3 janvier 1937, ACICR CR 212 GEN-58.

27 Idem. Ce point de vue est aussi repris dans le rapport du diplomate suisse (Fontanel à la Division des affaires politiques, 14 décembre 1936, AF E2001D#1000/1551#4343).

28 Déclaration de Vizcaya devant le procureur de l'instruction de la cause générale à Madrid, 24 février 1941, AHN, FC-CAUSA_GENERAL, Tomo XII: Ramo n° 40, 1519, EXP5, Avión Correo Toulouse-Madrid.

le territoire républicain²⁹. La présence de cet agent semble confirmée par les mémoires du journaliste britannique Keith Scott Watson qui évoque les liens entre Delaprée et Marcellin (il le nomme Maracine³⁰).

Comme le souligne l'historien Nathan Rousselot, la position de Neuville, très critiquée par les autorités républicaines, est entachée d'un parti pris. Elle s'inscrit également dans un contexte marqué par les nombreuses tensions provoquées par l'engagement des membres du corps diplomatique en faveur des asilés et des prisonniers politiques³¹. Et, par conséquent, les diplomates sont étroitement surveillés par la milice et se sentent menacés. Début décembre, la situation se dégrade encore avec l'intervention républicaine, les 3 et 4 décembre, dans les logements de l'ambassade de Finlande. Les bâtiments sous protection du pays scandinave constituaient l'un des principaux refuges à Madrid, malgré la fragilité de sa situation légale par l'absence d'un représentant finlandais bénéficiant d'un statut diplomatique depuis le début de la guerre. Les autorités républicaines soupçonnaient les réfugiés de cacher des armes et de servir de relais à la cinquième colonne, ce qui justifia l'intervention des miliciens et gardes d'assaut, puis l'arrestation de plus de 400 réfugiés³².

Cet événement révèle l'extrême tension qui règne au sein du corps diplomatique à Madrid depuis le début du siège et le sentiment partagé par la majorité de ses représentants de

29 Voir CADN amb. Madrid, B, c. 570, cité par Rousselot, *L'Ambassade de France*, op. cit., p. 127.

30 Marqués, *La Croix-Rouge*, op. cit., p. 122 et Keith Scott Watson, *Single to Spain. An Account of Experiences in Spain During the Civil War*, Londres, Arthur Barker, 1937, p. 234. Watson s'engage dans de la centurie Tom Mann au début de la guerre qui réunit des volontaires britanniques, avant de collaborer comme correspondant du Daily Express. David Deacon, *British News Media and the Spanish Civil War. Tomorrow May Be Too Late*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2019.

31 Rousselot, *L'Ambassade de France*, op. cit.

32 Antonio Manuel Moral Roncal, *El asilo diplomático en la Guerra Civil española*, Madrid, Actas, 2001.

menaces de représailles et de violences de la part des miliciens. Selon le chargé d'affaires helvétique à Madrid, Fontanel :

[...] toute la ville sait ce dont il en retourne. Il est évident que le Dr Henny en savait trop long et que ses déclarations au Comité international de Genève n'eussent guère été favorables à la cause du régime³³.

Le 12 décembre, le représentant français à la SDN, Vieunot, exprime le mécontentement de la diplomatie française à Álvarez del Vayo qui se trouve à Genève pour la session extraordinaire du Conseil de la Société des Nations. Ce dernier défend la thèse d'une attaque de l'aviation nationaliste, une analyse que ne partagent pas les autorités françaises. Aussi, le chef de la diplomatie républicaine accepte d'ouvrir une enquête sur les causes de cet incident.

Quelques jours plus tard, le rapport du chef de la section d'information du ministère de la Marine et de l'Air, Ramón Merino – qui fait donc suite au premier rapport de Salgado –, conclut à une attaque de deux avions nationalistes³⁴. Son enquête précise aussi qu'aucune sortie d'avions de la flotte républicaine dans la zone d'Alcalá n'a été effectuée au moment de l'attaque. Il s'appuie également sur les déclarations du pilote et du radiotélégraphiste du Potez qui auraient identifié deux avions Fiat³⁵. Ses conclusions confirment les résultats d'un premier rapport signé par le chef de la section des services spéciaux de la Junte de défense, qui avait notamment évoqué la probable subjectivité de Neuville. Merino indique

33 Rapport de Fontanel à la Division des affaires étrangères, 14 décembre 1936, AF, E2001D#1000/1551#4343.

34 Rapport confidentiel de Merino, 17 décembre 1936, Archivo general de la administración (AGA), 12/03199.

35 Cette observation aurait été communiquée au lieutenant Emilio Martin qui accompagnait les représentants de l'ambassade en direction de Pastrana.

par ailleurs que des rumeurs lancées par des proches des insurgés accusaient le gouvernement républicain d'être à l'origine d'un attentat pour empêcher Henny de transmettre ses documents sur les violences républicaines³⁶.

Avions soviétiques

L'attaque de l'avion de l'ambassade française a été évoquée par de nombreux auteurs qui ont participé à élaborer le récit nationaliste autour du rôle du délégué Henny. Dès 1937, un ancien prisonnier de la Prison modèle, l'auteur philo-nazi Adelardo Fernández Arias, dénonçait l'attaque des « rojos » en précisant que Henny était malgré tout parvenu à remettre son rapport « terrorífico » au siège du CICR et une balle, qui avait été retirée de sa jambe, comme preuve de l'origine du tir³⁷. Cette thèse est aussi reprise dans les mémoires du doyen du corps diplomatique, Carlos Morla Lynch :

Ensuite, à l'ambassade, il semble certain que l'avion a été abattu par les gens d'ici, puisque le Dr Henny – chef de la Croix-Rouge internationale – était à bord, emportant avec lui les tenants et aboutissants des exécutions qui ont eu lieu à Alcalá de Henares³⁸.

36 Rapport confidentiel de Merino, cité par Rousselot, 17 décembre 1936, AGA, 12/03199.

37 Fernández Arias, Madrid bajo « El Terror », op. cit.

38 Traduction : « Después en la embajada, parece cierto que el avión ha sido derribado por los de aquí, en vista que iba en él, el Dr Henny – jefe de la Cruz Roja internacional – que llevaba consigo los detalles y pormenores de los fusilamientos ocurridos en Alcalá de Henares », Carlos Morla Lynch, España sufre. Diarios de guerra en el Madrid republicano, Madrid, Renacimiento, 2008, p. 129.

Cette référence à une documentation « secrète » transportée par Henny est reprise en 1938 par Felix Schlayer dans son récit autobiographique³⁹. Selon sa version, Henny transportait un rapport qui aurait permis de décrédibiliser l'intervention de Julio Álvarez del Vayo devant la 95^e session extraordinaire du Conseil de la Société des Nations, les 11 et 12 décembre 1936⁴⁰.

Le discours d'Álvarez del Vayo à Genève intervient à un moment important pour la République qui diffuse alors largement des terribles images dénonçant les conséquences des bombardements des généraux rebelles sur la population madrilène. La session du Conseil de la Société des Nations offre donc une tribune au gouvernement républicain. Elle lui permet d'augmenter sa pression pour une révision de la politique de non-intervention de la France et de la Grande-Bretagne. Cependant, aucune référence à cet incident ou à un rapport secret sur les violences républicaines n'est faite durant cette session extraordinaire⁴¹.

Vingt ans plus tard, en pleine guerre froide⁴², Sefton Delmer, correspondant du journal conservateur anglais *Daily Express* durant la guerre d'Espagne, reprend, dans ses mémoires, la thèse de la responsabilité soviétique :

Mon vieil ami Louis Delaprée [...] a été la victime accidentelle d'un complot de meurtre du GPU qui était aussi stupide qu'exécuté de sang-froid et cruellement... Henny [...] avait

39 Schlayer, *Diplomático*, op. cit.

40 Société des nations. *Journal officiel*, janvier 1937, p. 11 et suivantes.

41 David, *Inseguridad colectiva*, op. cit.

42 Blog franquiste : <https://laverdadofende.blog/2013/02/10/el-derribo-del-potetez-la-ii-republica-oculta-los-crimenes/>. Il se base sur le témoignage de Andrés García Lacalle, *Mitos y verdades. La aviación de caza en la guerra española*, Mexico, Oasis, 1973, chef de l'aviation de chasse républicaine qui évoque la sortie le jour précis de l'attaque de deux pilotes soviétiques. Voir Cidoncha, *Aviación republicana: historia de las Fuerzas aéreas de la República española (1931-1939)*, op. cit.

voyagé à travers l'Espagne sous les traits d'un bon samaritain, mais il avait pendant tout ce temps rédigé ce que l'on croyait être un rapport long et bien documenté sur les meurtres et les enlèvements commis par les champions de la « Démocratie et du Progrès⁴³ ».

Il précise que l'attaque aurait été planifiée par les représentants du GPU en Espagne, Orlov et Koltsov, avec l'intention d'empêcher le voyage de retour de Henny vers Genève⁴⁴.

Au début des années 2000, le journaliste Felipe Ezquerro Ezquerro, spécialiste de l'aviation, rapporte les témoignages d'habitants de Pastrana, et des sœurs Cabello Sánchez Pleites⁴⁵. Un médecin du village se souvient d'avoir caché deux sacs appartenant au Dr Henny qui auraient contenu de nombreuses photographies illustrant les violences perpétrées par les milices. Ils auraient été ensuite remis au secrétaire de l'ambassadeur français.

Par la suite, le polémiste César Vidal reprend ces divers arguments avancés successivement par Schlayer, Delmer et Ezquerro, qui tous s'accordent à confirmer l'origine communiste de l'attaque. Vidal apporte un élément supplémentaire en reprenant le témoignage du futur chef de l'aviation républicaine Andrés García Lacalle qui, au moment de l'attaque, est le premier pilote espagnol à avoir intégré l'escadrille soviétique

43 «My old friend Louis Delaprée [...] was the accidental victim of a GPU murder plot wich was as stupid as it was coldblooded and callous... Henny [...] had been travelling around Spain in the guise of a good Samaritain, but he had all the while been drawing up what was believed to be a long and well-documented report on the killings and kidnappings committed by the champions of "Democracy and Progress"», Sefton Delmer, *Trail Sinister an Autobiography*, Londres, Secker & Warburg, 1961, p. 322.

44 Ibid., p. 323 et suivantes.

45 Voir Vidal, *Paracuellos-katyn*, op. cit., p. 211. La destruction des documents aurait été aussi confirmée par le médecin du village de Pastrana qui aurait assisté à la destruction de documents par Henny après le crash d'avion. «El derribo del Potez de la Embajada francesa sobre Pastrana ¿ Error o intención ? », art. cit.

dirigée par Pável Rychagov⁴⁶. Lacalle évoque l'intervention de deux avions soviétiques pilotés par Nikolay Shmelkov et Gueorgui Nefiodovitch Zakharov⁴⁷.

Ces faits sont confirmés dans la littérature consacrée à l'aviation soviétique, qui mentionne la participation de Zakharov, futur héros de l'Union soviétique lors de la Seconde Guerre mondiale⁴⁸.

Mais l'épisode fait ensuite l'objet de nombreuses interprétations problématiques à l'image de celles de C. Vidal. Selon ce dernier, le tir soviétique aurait été provoqué par une attaque du Potez français. En fait, Vidal trahit le texte de García Lacalle qui évoque l'hypothèse d'un accident dû à une réaction malheureuse de l'un des deux pilotes soviétiques (et non pas à une attaque préalable du Potez, qui était impossible puisque l'avion était désarmé). Selon l'ancien aviateur républicain, le pilote soviétique aurait tiré en riposte à des reflets du soleil sur la carlingue de l'avion de l'ambassade française qui auraient créé l'illusion de tirs depuis sa tourelle⁴⁹. García Lacalle évoque cet épisode pour rappeler que les pilotes, sous pression et fatigués, prennent parfois des décisions erronées dans le feu du combat. La thèse d'un accident à la suite d'un tir d'un avion soviétique est reprise le lendemain de l'attaque dans un télégramme envoyé à Londres par le chargé d'affaires britannique, Ogilvie-Forbes, qui avait été informé par

46 Carlos Saiz Cindoncha, *Aviación republicana*, op. cit.

47 Ibid., p. 328.

48 Zakharov dirige durant la Seconde Guerre mondiale le groupe de chasse Normandie qui rassemblait des pilotes français intégrés dans l'armée soviétique <http://airaces.narod.ru/spane/zaharov.htm>; <http://militera.lib.ru/memo/russian/zaharov/index.html> (consulté le 1^{er} janvier 2021). Cependant, l'aviateur soviétique ne mentionne pas l'attaque du 8 décembre dans ses mémoires, Г.Н. Захаров, Я – истребитель, М., Воениздат, 1985.

49 Thèse aussi appuyée par Antonio Manuel Moral Roncal, *Diplomacia, humanitarismo y espionaje en la guerra civil española*, Madrid, Biblioteca Nueva, 2008, p. 332.

un général français⁵⁰. Selon l'historien de l'aviation, Carlos Saiz Cidoncha, les deux avions seraient partis de la base de Azuqueca⁵¹.

Il faut noter que les signes d'identification du bombardier transformé par l'aviation civile n'étaient pas semblables à ceux des avions Potez utilisés par l'escadrille España de Malraux (son immatriculation commence par «FR» alors que celle de l'avion de l'ambassade par «F»⁵²). Par ailleurs, l'intervention des chasseurs soviétiques se déroule en pleine bataille de Madrid qui voit se multiplier les combats aériens avec l'arrivée des avions soviétiques dans le ciel de Madrid. Quelques heures après l'attaque de l'avion français, un combat oppose des Polikarpov I-15 soviétiques de la même escadrille, avec des avions allemands, dans le secteur où est abattu l'avion de Henny⁵³. Enfin, il faut encore relever que dans ses mémoires, Zakharov évoque les rumeurs d'un Polikarpov I-15 «espion» aux couleurs de la République piloté par un aviateur nationaliste, dont il a cherché la trace dans le ciel de Madrid⁵⁴.

Quoi qu'il en soit, l'origine du tir ne fait plus débat à la suite de la découverte de la balle retirée du mollet de Henny dans les collections du Musée international de la Croix-Rouge à Genève. Comme nous l'avons expliqué dans notre prologue, cette balle qui a été conservée dans un premier temps dans le coffre-fort des archives du CICR, puis déposée au Musée

50 Je remercie Nathan Rousselot pour m'avoir indiqué ce document important, télégramme de Ogilvie-Forbes à Londres, 9 décembre 1936, TNA, PRO, FO 371/20553, W17687/62/41.

51 Selon l'historien Saiz, le groupe était formé de trois avions, mais le pilote Nikolai Miroshnichenko n'a pas réussi à décoller suite à un problème technique: Cidoncha, *Aviación Republicana*, op. cit.

52 Marqués, *La Croix-Rouge*, op. cit., p. 124. Voir Minchom, *Spain's Martyred Cities*, op. cit.

53 Le pilote Yevgeniy Yefimovich Yerlykin a notamment à son tableau de chasse un Junker 52, http://surfcity.kund.dalnet.se/soviet_erlykin.htm (consulté le 20 octobre 2020).

54 Pour le texte de Zakharov, nous avons utilisé le site https://booksfave.net/read/zakharov_georgiy-ya_istrebitel-67349.html#p23 (consulté le 7 février 2021).

international de la Croix-Rouge, constitue une preuve de l'origine soviétique de l'attaque contre le Potez de l'ambassade française. La taille et la masse du projectile sont compatibles avec le calibre 7,62 × 54R utilisé, entre autres, par les mitrailleuses des chasseurs Polikarpov soviétiques. Sur la surface du projectile, il est possible de distinguer quatre impressions de champ tournant à droite, qui correspondent à ce type de mitrailleuse. Enfin, la présence d'un revêtement ferromagnétique est caractéristique des munitions fabriquées dans les pays de l'Est⁵⁵.

55 Alain Gallusser, *Traces d'armes à feu. Expertise des armes et des éléments de munitions dans l'investigation criminelle*, Lausanne, EPFL Press, 2014, p. 33; Ian Hogg et John Weeks, *Military Small Arms on the 20th Century*, Londres, Arms and Armour Press, 1973.

Chapitre 10

Henny. Affaire classée



Illustr. 10: Madrid. Henny et de Vizcaya après l'opération de Henny.

En 2016, quatre-vingts ans après cet incident, le quotidien espagnol *ABC* publie un article intitulé « Les avions républicains ont blessé le délégué de la Croix-Rouge qui allait faire un rapport sur le massacre de Paracuellos ». Trois ans plus tard, le site du parti d'extrême droite « Vox » précise que cette attaque avait empêché la présentation du rapport de Henny à la Société des Nations¹. Cette thèse est largement reprise depuis quelques années par la presse conservatrice et par plusieurs sites internet².

Ces lectures s'appuient principalement sur l'analyse détaillée des circonstances de l'attaque de l'avion de Henny. Par contre, elles négligent l'étude de la position des principaux acteurs de cet événement – la Société des Nations, l'URSS, la Suisse et le CICR. Pourtant, elle est essentielle dès lors qu'il s'agit de comprendre les enjeux de l'affaire Henny. Le délégué a-t-il été la cible des services secrets soviétiques en Espagne ? La Suisse et/ou le CICR envisageaient-ils de dénoncer les violences républicaines ?

1 « Aniversario de las matanzas de Paracuellos », 6 novembre 2019, www.voxes-pana.es/noticias/aniversario-de-las-matanzas-de-paracuellos-20191106 (consulté le 1^{er} octobre 2021).

2 Pedro Corral, « Aviones republicanos hirieron al delegado de la Cruz Roja que iba a informar de la matanza de Paracuellos », *ABC*, 7 décembre 2016. Cette lecture est reprise par de nombreux médias, notamment sur le site www.guerraenmadrid.es ou sur le site <https://laverdadofende.blog>. Voir www.librerantes.com/el-guernica-de-picasso-y-la-prensa-que-miente-la-prensa-que-mata-2/, <https://guerraenmadrid.net/2019/03/09/el-misterio-del-avion-frances-derribado-en-guadalajara/>, et <https://laverdadofende.blog/2018/08/02/el-derribo-del-avion-con-las-pruebas-de-paracuellos-no-han-cambiado-el-cadenazo2/> (consultés le 10 octobre 2020).

La SDN et les violences républicaines

À la lumière de la situation internationale en décembre 1936, la thèse d'un rapport secret signé par Henny destiné à être divulgué publiquement devant le Conseil de la Société des Nations ne repose sur aucun élément solide. Le Conseil est alors composé de 15 membres, mais 14 seulement participent aux discussions, car l'Italie s'est retirée de la SDN à la suite des sanctions prises à son égard lors de la guerre d'Abyssinie. L'Allemagne n'appartient plus à l'organisation depuis 1934. Aussi, on peut se demander à qui pouvaient être destinés ces documents. En fait, le seul membre susceptible de dénoncer devant le Conseil de la Société des Nations les violences républicaines était Agustín Edwards, le représentant chilien, qui présidait cette session. Cependant, celui-ci pouvait bénéficier des informations de première main du doyen des diplomates à Madrid en relation directe avec Schlayer ou Henny. Une hypothétique documentation transmise directement par Henny n'y changerait rien.

Enfin, la réunion du Conseil se déroule dans un contexte marqué par une initiative franco-anglaise pour une solution de médiation. Pour ménager les meilleures chances à leur initiative, Paris et Londres entendent neutraliser les accusations envers les deux belligérants et les tensions entre les principaux États. Cette volonté favorise la politique du secrétaire général Avenol dont le principal objectif est alors d'éviter de nouvelles crispations internationales entre le bloc des États démocratiques et les puissances révisionnistes de l'ordre international issu de Versailles. En décembre 1936, l'atmosphère est plutôt

favorable à la mise sous cloche de tout débat critique sur les positions des différents États face à la crise espagnole.

De Moscou à Delaprée

Pour l'URSS, la Société des Nations constitue un terrain privilégié pour démontrer son attachement à la sécurité collective et pour favoriser le rapprochement avec les démocraties et la France en particulier. Le délégué Litvinov maintient donc un profil bas durant les débats sur la guerre civile espagnole³. Dans ce cadre, une attaque planifiée par Moscou contre un avion français est contraire aux objectifs de la politique soviétique menée à Genève.

Cela dit, la thèse d'un attentat préparé par des agents soviétiques semble donc peu probable. Pour mémoire, durant ces premiers mois de la guerre civile, l'un des principaux objectifs de la politique soviétique en Espagne est de construire une alliance antifasciste avec les démocraties, et en particulier avec le gouvernement de Front populaire français. Il est difficile d'imaginer que les services secrets soviétiques aient planifié une opération aussi risquée contre un avion français. Par ailleurs, si la cible était Henny, pourquoi n'avoir pas tenté une opération visant à l'éliminer à Madrid, avant son départ sur un avion affrété par le gouvernement français ? Ensuite, pour quelles raisons n'avoir pas détruit l'avion au sol après l'attaque et liquidé ses occupants ? Et enfin, pourquoi n'avoir pas réquisitionné les bagages et les documents des voyageurs ?

Du point de vue de la République espagnole et de son alliée soviétique, la disparition de Delaprée, qui est à l'époque

3 David, *Inseguridad colectiva*, op. cit.

une figure bien plus célèbre que celle de Henny, porte préjudice à la campagne menée dans les journaux pour dénoncer les bombardements italo-allemands. Prestigieux journaliste, reconnu pour son impartialité, Delaprée représente pour les Républicains une voix essentielle pour renverser, en France, l'opinion favorable à la non-intervention et pour susciter l'empathie pour la cause républicaine. Ses chroniques publiées par le quotidien populaire *Paris-Soir*, meilleur tirage des médias francophones, et par le journal pacifiste *Marianne*, participent à la transformation de l'image de la République dans l'opinion et à la création du mythe de Madrid, ville martyre et héroïque en lutte contre le fascisme. Cet extrait d'un article publié le 25 novembre dans *Marianne* est exemplaire du style de Delaprée :

Je dénombre les ruines, je compte les morts, je pèse le sang répandu. Toutes les images de Madrid martyrisée, que je vais tenter de mettre sous vos yeux – et qui la plupart du temps défient la description – je les ai vues. On peut donc me croire. Je demande qu'on me croie... Je ne me soucie pas de la littérature de propagande ou des rapports édulcorés des chancelleries. Je ne suis pas de ces consignes des partis et des églises. Et voici mon témoignage [...]. Il me semble qu'après le massacre des innocents de Madrid, nous devons dire : Ne leur pardonnez pas car ils savent ce qu'ils font⁴.

Début janvier, une brochure en plusieurs langues est éditée, *Mort en Espagne* (1937), qui réunit ses articles sur les bombardements de Madrid, afin de dénoncer l'intervention fasciste en Espagne⁵.

4 Voir Louis Delaprée, *Mort en Espagne*, Paris, P. Tisnée, 1937, p. 21-28.

5 Selon l'historien Martin Minchom, cette campagne de L'Humanité contre Pierre Lazareff, directeur de *Paris-Soir*, qui accuse ce dernier d'avoir censuré une partie des articles rédigés par Delaprée a exercé une influence décisive sur Picasso,

La Suisse et la SDN

Comme nous avons pu le constater, une attaque préméditée de l'avion de Henny n'est pas en accord avec la politique étrangère menée par la République et sa principale alliée, l'Union soviétique. Du point de vue suisse, il est aussi difficile de concevoir que le délégué planifie une action de dénonciation des violences républicaines devant la Société des Nations. En outre, le CICR est étroitement tributaire de la politique de la Confédération, qui n'occupe pas, à ce moment précis, de siège au Conseil de la SDN. En effet, la politique étrangère de la Suisse est marquée durant la deuxième partie des années 1930 par un retrait des instances internationales. Quelques mois plus tard, la Suisse obtint du Conseil de la Société des Nations son retour à la neutralité « intégrale ».

Certes, début décembre, depuis Madrid, Henny songe à solliciter l'intervention de la Confédération sur la question des prisons, mais le président Motta adopte une position réservée qui lie les mains du Comité international de la Croix-Rouge. Il lui impose une grande retenue justifiée notamment par l'intervention des autorités républicaines au sein de l'ambassade de Finlande à Madrid⁶. La priorité du Conseiller fédéral est de préserver la sécurité des réfugiés accueillis dans les bâtiments de la représentation helvétique – ils sont environ 100 réfugiés sous la protection de la Confédération – et des délégués

qui réalise à ce moment ses premiers dessins sur la guerre d'Espagne. Le texte du journaliste français aurait déterminé l'engagement de Picasso contre les bombardements des civils, avant de débiter la réalisation de *Guernica* au printemps 1937. Delaprée obtient à titre posthume la légion d'honneur. Voir Delaprée, *Mort en Espagne*, op. cit. et Minchom, *Spain's Martyred Cities*, op. cit. La brochure inspire aussi le film de Frédéric Rossif, *Mourir à Madrid* (1963).

6 Henny au CICR, 5 décembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-06.

du CICR en Espagne⁷. En parallèle, le CICR avait tenté une démarche discrète auprès du secrétaire général adjoint de la SDN, Massimo Pilotti, pour l'informer de la « gravité » de la situation en Espagne, mais ce dernier avait rappelé que le Conseil ne pouvait être saisi que par des États membres⁸.

Malgré cette démarche très prudente et discrète, la participation du CICR à une campagne diplomatique contre le gouvernement républicain est très peu probable, car elle irait à l'encontre de ses objectifs et de ses principes de fonctionnement comme le rappelle Georges Patry, vice-président du Comité à son délégué à Séville, début 1937 :

[...] nous attirons votre attention sur la nécessité d'observer avec beaucoup de circonspection dans l'appréciation des faits de guerre. Les délégués du Comité international de la Croix-Rouge n'ont pas à commenter les événements dont ils se trouvent être les témoins et ils doivent s'abstenir d'une façon absolue de porter quelques jugements que ce soit sur ces faits⁹.

Henny, espion ?

Nous avons présenté divers éléments qui attestent que Henny n'était pas un agent de renseignement pour la Confédération ou le CICR. Henny aurait-il agi à titre individuel ? A-t-il joué un rôle d'espion au service de l'Allemagne ou de l'Espagne rebelle ?

7 Farré, *La Suisse et l'Espagne*, op. cit.

8 Visite de Burckhardt et Wagnière au secrétaire général adjoint Piloto suite à la dépêche de Henny, voir l'aide-mémoire du 6 décembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-06 et Avenol à Favre, 7 décembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-07.

9 Patry à Schumacher, 7 janvier 1937, ACICR B CR 212 GEN-08.

L'affirmation de César Vidal selon laquelle Henny revenait à Genève avec l'objectif d'informer des crimes du Front populaire n'est pas crédible et elle ne repose sur aucun document¹⁰. De plus, Henny n'avait aucune raison d'utiliser son voyage de retour en avion pour transporter un rapport confidentiel. Rédigé le 24 novembre, le fameux rapport confidentiel «G» de Henny donnant les principales informations sur les exécutions de prisonniers, cité au début de cet ouvrage, a été transmis par voie diplomatique. Il arrive quelques jours plus tard au secrétariat du Comité international¹¹. Par conséquent, avant le 8 décembre. Et, à cette date, Genève a également reçu un rapport signé par Schlayer sur les massacres¹². En fait, la documentation la plus délicate pour les intérêts républicains est constituée des listes d'évacuation compilées par Henny durant le mois de novembre, mais elles ont déjà été transmises au Comité. Il est donc faux que Henny avait sur lui, au moment de l'accident, la fameuse liste «208» qui compilait les noms de prisonniers évacués du 6 au 8 novembre. Ce document avait été envoyé à Genève en annexe du rapport «G» de Henny. Cette thèse, reprise dans l'étude récente sur les prisonniers de Madrid de Juan de A. Gijón Granados, est donc erronée, elle ne repose sur aucune source¹³.

La situation tragique des prisonniers est bien connue de l'ensemble du corps diplomatique à Madrid. Ainsi, Ogilvie-Forbes a envoyé au gouvernement britannique, le 15 novembre, un rapport décrivant les évacuations des prisons et la visite par Schlayer, Henny et Pérez Quesada du charnier

10 César Vidal, *Paracuellos-katyn*, op. cit., p. 209.

11 Rapport de Henny, 24 novembre 1936, ACICR B CR-212 GEN-58 et téléphone de Henny avec Clouzot, 2 décembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-06.

12 Fernández Arias, *Madrid bajo «El Terror»*, op. cit., p. 148.

13 Juan de A. Gijón Granados, *Los presos de Madrid en 1936*, Madrid, Espuela de Plata, 2020, p. 240.

de Torrejón de Arroz. Deux jours plus tard, il transmet encore la traduction d'un rapport du représentant argentin¹⁴.

Henny avait la possibilité d'utiliser le courrier diplomatique, il n'aurait certainement pas pris le risque de transporter dans ses affaires personnelles des documents aussi sensibles, alors qu'il a déjà transmis son rapport par valise diplomatique. Sur ce point, la déclaration de Vizcaya devant la justice franquiste après la guerre est très révélatrice. Il affirme qu'il est impossible que Henny ait transporté une telle documentation en raison de la censure exercée par les milices à l'aéroport de Barajas :

En qualité de témoin je pense que le Dr Henny ne pouvait rien emporter dans ses bagages qui puisse le compromettre, d'autant que par l'intermédiaire de la valise diplomatique de l'Ambassade de Suisse des informations abondantes et concrètes ont été transmises à Genève sur les assassinats et actes de barbarie, perpétrés en zone rouge, notamment à Madrid, des informations détaillées ayant été envoyées peu avant le départ de l'avion¹⁵.

Selon Vizcaya, Henny et lui n'avaient conservé aucune copie des rapports les plus délicats rédigés à Madrid de crainte d'une fouille ou d'une réquisition.

Les études et la documentation disponibles ne permettent pas de proposer une analyse définitive des dessous de

14 Ángel Viñas, *La República española*, op. cit.

15 «[...] por lo que cree el declarante, que el doctor Henny, no pudo llevar en su equipaje nada que pudiera comprometerle, tanto más, que por la valija diplomática de la Embajada suiza, se enviaba a Ginebra, información abundante y concreta, de los asesinatos y actos de la barbarie, cometidos en la zona roja, especialmente en Madrid, habiéndose enviado poco antes de la salida del avión, información detallada», déclaration de Vizcaya devant le procureur de l'instruction de la cause générale à Madrid, 24 février 1941, AHN, FC-CAUSA_GENERAL, Tomo XII: Ramo nº 40, 1519, EXP.5, Avión Correo Toulouse-Madrid.

cette affaire. Cependant, à nos yeux, le témoignage d'Andrés García Lacalle est le plus crédible, notamment parce qu'il est écrit au début des années 1970, au Mexique, avant que ces événements ne fassent polémique en Espagne¹⁶. Cette opinion est partagée par Delaprée qui aurait confié à Delmer avant de mourir : « Il doit y avoir un malentendu stupide¹⁷ », mais aussi par le journaliste Château, blessé lors de l'accident. À son retour en France, ce dernier exprime sa conviction que l'accident était le résultat d'une erreur de l'aviation républicaine. De son point de vue, il est peu probable que la République prenne le risque de tuer sept personnes pour atteindre Henny¹⁸. Enfin, selon le correspondant du *Daily Express* à Madrid, Keith Scott Watson :

Il n'y avait rien de secret ou de sinistre dans ses documents, tout le monde savait ce qu'il portait. De là est née l'histoire extraordinaire que des agents de Moscou avaient organisé l'attaque de l'avion français. Aucun journaliste ayant la réputation d'être rigoureux ne croyait un mot de cette histoire fantastique¹⁹.

En revanche, nous considérons comme assez probable que l'avion français ait transporté des documents destinés aux services d'espionnage nationalistes sur la défense de Madrid. Ils auraient été placés dans la valise diplomatique avec la complicité du personnel de l'ambassade française. Le secrétaire de

16 Lacalle, *Mitos y verdades*, op. cit.

17 « It must have been some stupid misunderstanding », Delmer, *Trail sinister*, op. cit., p. 323 et suivantes.

18 Rousselot, *L'Ambassade de France*, op. cit.

19 Traduction : « There was nothing secret or sinister in his documents, everyone knew what he carried. From this grew the extraordinary tale that agents of Moscow had arranged for the French plane to be shot down. No journalist with any reputation for accuracy believed a word of the fantastic story », Watson, *Single to Spain*, op. cit, p. 232-233.

Schlayer, Jimenéz-Alfaro y Alaminos, a témoigné devant les autorités militaires qu'il avait utilisé la valise diplomatique pour transmettre à destination du général Dávila, chef de l'État-major nationaliste, les listes de prisonniers « évacués » et des plans des positions de l'armée républicaine à Madrid²⁰.

La présence d'une valise diplomatique avec des documents destinés au service d'espionnage expliquerait de manière cohérente les nombreuses références à des documents « secrets » transportés par le bombardier français. La déclaration de la jeune María Carlota Cabello Sánchez Pleites après la guerre civile devant la justice franquiste semble étayer cette hypothèse. Elle évoque la présence de la « vajila » (valise) qui aurait été cachée par Henny sous les jambes de sa sœur²¹. Il faut noter qu'aucune source évoque des pressions ou la confiscation des valises par les autorités républicaines.

Ainsi, l'« affaire » Henny et son éventuel rapport confidentiel destiné à la Société des Nations masqueraient une opération de transmission d'information militaire sur les défenses de la capitale. Cette interprétation semble crédible à la lumière des dernières études sur la cinquième colonne. Pour autant, est-ce que le pilote soviétique était informé d'une telle opération ? À l'heure actuelle, aucun document ne confirme une telle hypothèse.

20 Piriz, *En zona roja*, op. cit. Dans son travail de mémoire, Nathan Rousselot évoque certains abus et soupçons quant à l'utilisation de la valise diplomatique notamment par René Bonjean, le chargé d'affaires de l'ambassade française, Nathan Rousselot, *L'Ambassade de France*, op. cit.

21 Selon elle, la valise contenait probablement un reportage sur les crimes et un film intitulé *España en llamas* avec des scènes de la « barbarie marxista ». Nous n'avons pas trouvé trace ni de la valise ni du film évoqués lors de son témoignage, AHN, FC-CAUSA_GENERAL, Tomo XII: Ramo nº 40, 14 février 1941, 1519, EXP5, Avión Correo Toulouse-Madrid.

De Berne à Genève

Il faut encore revenir aux démarches menées par la diplomatie française après l'accident. L'ambassadeur Herbette et le ministre des Affaires étrangères français Yvon Delbos sont convaincus de la responsabilité du gouvernement républicain. Le 30 décembre, Delbos exige des sanctions contre les responsables et des réparations pour les victimes. Cependant, Paris reste prudent au moment d'en imputer la responsabilité aux Républicains²². En réponse, le gouvernement républicain défend les conclusions du rapport Merino, évoqué plus haut, mais il propose néanmoins la création d'une commission d'enquête franco-espagnole afin de poursuivre les investigations sur les circonstances de cet incident. Apparemment, cette commission n'a pas vu le jour.

Toutefois, le gouvernement français ne referme pas le dossier et remet à Valence une note diplomatique à la fin du mois de février 1937. Elle reprend les accusations du consul Neuville et critique les conclusions de l'enquête de Merino, même si le gouvernement français renonce à tirer des conclusions. Finalement, la question des réparations est de nouveau mise à l'ordre du jour à l'été 1938, mais l'ambassade française à Madrid décide de paralyser les demandes en raison de la situation financière et militaire catastrophique de la République²³.

Face au repli français et à l'enterrement de l'enquête, quelle a été l'attitude du CICR ? La position du Comité se cristallise probablement durant les derniers jours de l'année lors d'échanges entre Motta, Huber et Chenevière²⁴.

22 Rousselot, *L'Ambassade de France*, op. cit., p. 132.

23 Ibid., p. 136.

24 Ce dernier évoque notamment une communication « confidentielle » de Berne du 31 décembre que nous n'avons pas retrouvée. Note de Chenevière pour Huber,

La diplomatie suisse et le Comité international décident de ne pas s'immiscer dans les démarches du gouvernement français concernant cet incident. René Massigli, adjoint à la direction politique du Ministère français, avait préparé le terrain en proposant à Chenevière que le Comité ne mène pas de démarches parallèles. Pour Paris, le délégué voyageait sous pavillon français. Par conséquent, le gouvernement français propose de défendre également les intérêts du Comité. Dès lors, le CICR remet au consul de France à Genève les documents utiles à son enquête, notamment le rapport Henny et trois photographies de la balle extraite de la jambe de Henny, conservée dans un coffre au siège genevois²⁵. Sans autres traces matérielles de l'attaque (l'avion a été démantelé), la balle pouvait constituer un élément important pour prendre le contre-pied du rapport Merino.

Comme on l'a vu, la démarche menée par les autorités françaises aboutit rapidement à une impasse. Mais pourquoi, de son côté, le CICR renonce-t-il à déposer plainte auprès de l'Espagne républicaine ?

Le Comité souhaite éviter que la Suisse ne se retrouve au cœur d'une polémique diplomatique, ce qui porterait préjudice à la politique de repli amorcée par le Conseil fédéral sur la scène internationale. Par ailleurs, selon le chef de la diplomatie suisse :

Notre attitude s'explique par le fait que nous ne désirions pas agir avant d'être saisis par votre Comité, dans la crainte

4 janvier 1937, ACICR CESC 101. Il faut noter qu'il manque les documents numérotés de 4 à 6 dans le dossier ACICR CESC 136 qui regroupe les documents sur les échanges entre le CICR et le Département politique fédéral.

25 Note de Chenevière pour Huber, 4 janvier 1937, ACICR B CR 212 GEN-07, et Chenevière à Massigli, 16 janvier 1937, ACICR B CR 212 GEN-08. Voir note de Clouzot au consul général de France avec trois photos de la balle, 2 février 1937, ACICR B CR 212 GEN-09. Le dépôt de la balle dans le coffre du Comité international est évoqué dans le procès-verbal de la Commission Espagne, PV CICR, 2 février 1937, ACICR.

qu'une intervention puisse porter préjudice à la sécurité des délégués en Espagne ou entraver l'activité qu'ils déploient si utilement. Nous sommes donc heureux de constater que vous partagez notre opinion et que vous estimez que nous n'avons pas à présenter, sauf faits nouveaux, de réclamation au sujet de l'attentat dont a été victime le Dr Henny²⁶.

Pour le CICR, dès le début du conflit, l'une des principales préoccupations est la sécurité des délégués dans la péninsule. Ainsi, le 18 décembre 1936, le secrétaire du Comité, Clouzot, demande à Vizcaya de cesser toutes démarches concernant les évacuations des prisons²⁷. Il répond ainsi à l'inquiétude de Vizcaya suscitée par les rumeurs qui circulent à Madrid, notamment sur les ondes radiophoniques, sur la soi-disant implication du CICR dans une campagne de dénonciations des violences républicaines. Ces rumeurs évoquent également des déclarations publiques de Henny à propos des massacres républicains²⁸. Il demande au siège de maintenir une grande discrétion sur cette question²⁹.

La volonté du Comité de clore sans vagues le dossier du délégué à Madrid s'explique aussi par sa crainte d'empoisonner les relations déjà très délicates avec la République, sur lesquelles nous reviendrons dans le chapitre suivant.

Le 18 janvier, le Conseil des ministres de la République espagnole refuse l'ouverture de délégations dans la nouvelle capitale républicaine, Valence, et à Alicante³⁰. Le gouvernement républicain considère que le CICR mène dans

26 Motta à Huber, 10 février 1937, AF E2001D#1000/1551#4343 et ACICR B CR 212 GEN-09.

27 Téléphone de Vizcaya avec Clouzot, 18 décembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-07.

28 Téléphone de Vizcaya avec Clouzot, 7 janvier 1937, ACICR C ESCI 015.

29 Téléphone de Vizcaya, 8 janvier 1937, ACICR B CR 212 GEN-08.

30 Télégramme de Largo Caballero au CICR, 20 janvier 1937, ACICR B CR 212 GEN-08.

la péninsule une politique favorable aux intérêts des généraux rebelles et qu'il tient à l'écart le gouvernement républicain de ses principales négociations. Et, en effet, les activités du CICR pour les asilés et pour la protection des prisonniers sont principalement destinées à des personnalités ou des familles proches du camp nationaliste. Sans compter que, depuis fin septembre, Junod négocie avec le gouvernement autonome du Pays basque et les généraux rebelles des échanges entre des prisonniers basques des deux côtés du front, sans consulter les autorités centrales.

L'attitude du CICR envers les autorités républicaines est représentative des tâtonnements diplomatiques de Genève et, d'une manière plus générale, de sa réticence à collaborer avec les autorités légitimes par le gouvernement de Front populaire.

Polémique dans la presse suisse

Dans ce contexte très tendu, le CICR et la diplomatie fédérale entendent clore le plus rapidement possible le dossier de l'affaire Henny. Alors qu'en France cette affaire divise la presse³¹, le Département politique intervient pour étouffer toute polémique dans les journaux suisses, ce qui conduit à son oubli.

Au lendemain des articles publiés par le quotidien conservateur la *Gazette de Lausanne*, les 11 janvier et

31 Martin Minchom, «The Truth about Guernica: Picasso and the Lying Press», The Volunteer, mars 2012, <https://albavolunteer.org/2012/03/the-truth-about-guernica-picasso-and-the-lying-press/> (consulté le 1^{er} octobre 2020).

22 février³², qui réprouvait le « silence » des autorités suisses et leur inertie face à l'attaque dont avait été victime le délégué Henny, l'hebdomadaire romand d'extrême droite *Le Curieux* adopte une ligne plus critique en demandant aux autorités fédérales d'exiger des excuses et des indemnités. Dans un article publié le 16 janvier sous le titre « L'affaire Henny », le journal regrette le « [...] temps où le Conseil fédéral se montrait plus chatouilleux de l'honneur suisse³³ ». Quinze jours plus tard, l'attitude de Berne suscite des commentaires ironiques :

83 jours ! Il y a 83 jours que le Dr Henny, délégué du Comité international en Espagne, a été blessé par les balles de l'avion du « Frente popular ». Et le Conseil fédéral n'a encore aucune représentation auprès du gouvernement de Valence. 83 jours ! Plus de temps qu'il n'en a fallu à Philéas Fogg pour faire, au siècle dernier, le tour du monde³⁴.

C'en est trop. Le CICR et Berne contactent alors la rédaction du quotidien vaudois pour la rendre attentive à la situation délicate des délégués suisses en Espagne et lui demandent de cesser ses critiques³⁵. On n'entendra plus parler de l'affaire Henny.

Ceci explique également que cette affaire ne sera même pas évoquée, le 26 janvier, lors de la rencontre entre une

32 Gazette de Lausanne, 11 janvier et 22 février 1937.

33 Le Curieux, 16 janvier 1936.

34 Le Curieux, 27 janvier 1936.

35 Voir la lettre de Huber à Motta, 2 février 1937, ACICR B CR 212 GEN-09 et la note manuscrite, probablement de Bonna, suite à l'article de la Gazette de Lausanne, « Fâcheuse inertie », du 22 février 1937 : « Ai téléphoné à M. Rigassi (?), et lui ai expliqué le point de vue du CICR et le nôtre. Après une brève discussion M. Rigassi a dit qu'il comprenait l'intérêt qu'il y avait à ce que l'on ne parle plus de cette affaire et j'ai l'impression qu'on n'insistera plus » (AF E2001D#1000/1551#4343). L'« affaire Henny » fait encore l'objet d'un bref article dans le numéro du 27 mars 1936 : « aujourd'hui 111 jours depuis l'attaque de Henny ».

délégation du CICR et Álvarez del Vayo au palais des Nations³⁶. Tout un symbole, enfin, les aventures malheureuses de Henny à Madrid ne sont jamais mentionnées dans la *Revue internationale de la Croix-rouge* ni dans le *Bulletin des Sociétés de la Croix-Rouge*. L'affaire est close.

À son retour, Henny décide de mettre fin à sa collaboration avec l'institution genevoise. Dès 1937, il se consacre entièrement à sa formation avant d'exercer sa profession de médecin au Grand-Lancy dans la banlieue de Genève jusqu'à la fin de sa carrière. Il disparaît rapidement de l'histoire officielle de l'institution et ses mésaventures sont oubliées des récits sur l'intervention du Comité durant la guerre d'Espagne³⁷.

36 Note suite à la visite à Álvarez del Vayo, 26 janvier 1937, ACICR CESC 118.

37 La seule exception est la note de cinq lignes dans l'ouvrage publié en 1978 par André Durand que nous avons cité au chapitre 2 de cet ouvrage : Durand, *Histoire du Comité international de la Croix-Rouge*, op. cit., p. 267.

Chapitre 11

« Camaradas et caballeros¹ »



Illustr. 11 : Visite de Junod d'une prison flottante, probablement l'un des trois bateaux amarrés au port de Bilbao.

1 Ce titre fait référence au chapitre 7 de l'ouvrage de Marcel Junod, *Le Troisième Combattant*, op. cit.

Inexpérimenté, parachuté à la tête d'une délégation dont il fallait organiser les activités et le personnel, Henny conduit sa mission avec le soutien principal de Vizcaya et des volontaires mis à disposition par la Croix-Rouge républicaine. Parmi ses principaux succès, on retiendra la mise sur pied du service de renseignements, qui servira de matrice au reste de l'action en Espagne, mais aussi sa présence régulière dans les prisons républicaines.

Son rôle précis dans la capitale espagnole reste encore très difficile à documenter. Il n'y a pas d'indices solides de sa participation à des activités d'espionnage ou à des évacuations clandestines. Cependant, son action s'est principalement consacrée aux personnes menacées par les milices républicaines. On peut dès lors se demander si son activité a été fidèle à l'engagement de neutralité et d'impartialité de l'organisation humanitaire. Certes, à Madrid, les détenus provenaient en majorité des rangs rebelles, ce qui en faisait une question prioritaire en novembre 1936. Mais sa collaboration étroite avec Schlayer et Pérez Quesada l'a placé au cœur d'un réseau qui était clairement engagé du côté des généraux. Comme on l'a dit, Schlayer a probablement utilisé la couverture du CICR pour mener son action dans les prisons.

Henny a régulièrement pris des risques personnels, ce qui témoigne d'un certain courage, mais il a opéré sans respecter les appels à la prudence du siège de Genève. On peut noter que son successeur Eric Arbenz, qui arrive à Madrid le 7 janvier 1937², adopte quelques mois plus tard une position très effacée, et souvent conflictuelle, avec de Vizcaya qui continue d'exercer par la suite un rôle central dans les activités menées par le Comité international à Madrid et dans la péninsule³.

2 Dans un premier temps, il était prévu qu'Arbenz ouvre la délégation de Valence.

3 Vizcaya assume sa tâche avec courage et détermination. Il participe, notamment du 22 au 25 avril 1937, aux négociations menées par le délégué Roland Marti pour l'évacuation des femmes et enfants du Sanctuaire de Nuestra Señora de la

À notre sens, il est important de relever qu'en privilégiant la collaboration avec les diplomates philo-nationalistes et en agissant en priorité pour les prisonniers nationalistes menacés de représailles, l'action de Henny n'a pas été très différente de celle menée au nord par le délégué en chef Junod. Enfin, il a composé, comme les autres délégués, avec l'improvisation et avec l'amateurisme qui caractérisent la première phase de l'action du CICR en Espagne. Au sein du Comité, Jacques Chenevière tire, début janvier 1937, les premières leçons de cette période et du manque de coordination entre les délégations, pour la Commission Espagne et les membres du Comité :

En fait, la plupart des membres du Comité ne sont informés que de loin en loin et d'une façon rapidement récapitulative de notre action [...] la Commission Espagne reste trop isolée du Comité et prend ainsi – bien malgré elle, il est vrai, à cause des circonstances – une importance et une autorité que l'on pourrait trouver excessives et peut-être un peu lourdes pour elle⁴.

Échec

L'affaire Henny est révélatrice des ambiguïtés et de la complexité de l'action humanitaire dans un contexte de guerre

Cabeza dans la province de Jaén encerclé depuis plusieurs mois par les troupes républicaines. Le délégué adjoint transmet également des informations sur les violences républicaines, à l'exemple du train de la mort de Vallecas ou des excès du Service d'information militaire contre les détenus des prisons républicaines. Rapports de Vizcaya, 5 février 1938 et 28 mai 1938, ACICR B CR 212 GEN-70.

4 Note de Chenevière pour les membres du bureau, 20 janvier 1937, ACICR B CR 212 GEN-08.

civile. Par ailleurs, on peut considérer que l'attaque de l'avion par un pilote soviétique met un terme à la première phase de l'engagement du CICR en Espagne, dont on peut tirer un bilan général plutôt négatif.

Au moment où Henny quitte la piste de l'aéroport de Madrid, le CICR planifie une ambitieuse extension de son action avec l'ouverture de plusieurs délégations mais aussi un plan général d'échanges entre les deux camps. Début décembre, le Comité prépare le renforcement de son activité avec la présence de délégués dans les principales villes de la péninsule, Georges Henny (Madrid), Horace Barbey (Barcelone), Roland Marti (Valence), Eric Arbenz (Alicante), Georges Graz (Bilbao), Pierre Weber (Santander), mais aussi Horace de Pourtalès (qui relaie Broccard à Burgos), Raymond Courvoisier (Saint-Sébastien), Werner Schumacher (Séville), sans oublier Marcel Junod, installé à Saint-Jean-de-Luz et assisté de Fred Muntadas.

Or, quelques semaines plus tard, alors que la Confédération demande à la presse d'enterrer l'affaire Henny, le CICR se trouve dans une impasse. Les négociations sont paralysées et ses rapports avec les belligérants traversent une phase très délicate. La suite de son action est durablement marquée par cet échec. En outre, les ressources financières du Comité sont en voie d'épuisement ce qui le conduit, début 1937, à lancer un nouvel appel au soutien des Sociétés nationales⁵.

Les activités de Junod, figure souvent célébrée pour avoir initié de nouvelles pratiques humanitaires dans la péninsule, doivent être étudiées à la fois à la lumière de ce revers, mais aussi du point de vue de la prétendue impartialité de

5 Au début de l'année le CICR a dépensé 335 149,49 CHF sur le fonds de 518 526,85 CHF réservé à son action en Espagne, Circulaire n° 334, 2^e appel en faveur de l'Espagne, 28 janvier 1937, ACICR B CR 212 GEN-09.

son engagement. L'analyse détaillée des opérations du CICR menées en Espagne sous la direction de Junod donne à penser qu'elles doivent être évaluées de manière plus critique que par le passé. Elle nous a conduit à remettre en cause l'affirmation répétée de leur impartialité. En fait, le bilan de l'action du CICR après le premier semestre de son intervention en Espagne est très déséquilibré. Pour mieux le comprendre, il est utile d'analyser de manière synthétique les différents aspects de l'action du CICR dans la péninsule : délégations, échanges, prisons et secours matériels.

Délégations

Malgré des rapports difficiles avec les autorités et les milices, les délégations du côté républicain ont pu développer leurs activités avec une certaine liberté. À l'opposé, la situation est beaucoup plus délicate sur le territoire contrôlé par le général Franco. La délégation de Burgos restera durant tout le conflit extrêmement modeste et son action pour les détenus très limitée. Enfin, le projet d'ouvrir de nouvelles représentations à Saragosse et à Séville est très rapidement un échec.

Délégué à Saragosse, Paul de Rahm est arrêté le 11 janvier 1937, peu de temps après son arrivée⁶. Il reste enfermé quatorze heures dans les locaux de la police locale pour n'avoir pas présenté son accréditation officielle signée par le général Franco⁷. Expulsé, il s'installe temporairement à Saint-Jean-de-Luz. Puis, le délégué revient le 25 février à son poste,

6 Le délégué s'installe à la rue Sancho-y-Gil, 8 à Saragosse.

7 Téléphone entre Junod et de Rahm, 15 janvier 1937, ACICR B CR 212 GEN-08.

cependant il est à nouveau reconduit à la frontière⁸. Dès lors, la délégation est définitivement fermée. Il n'y aura plus de délégué installé à proximité de l'important front aragonais.

Quant à Werner Schumacher, il a pour mission d'ouvrir une délégation au sud de la péninsule⁹. Après son arrivée le 12 décembre 1936 en Andalousie, son travail débute de manière positive grâce à la rencontre du personnel local de la Croix-Rouge et du général Queipo de Llano. Cependant, son action suscite bientôt l'opposition du général, qui critique la présence d'un Comité « international », contrôlé par les francs-maçons. Après une nuit passée sous surveillance policière, il est expulsé vers Gibraltar le 31 décembre. Le général Queipo de Llano justifie la mesure d'expulsion comme la conséquence du transfert d'argent depuis la zone rouge vers la délégation à Séville¹⁰.

Les critiques du militaire portent sur les opérations financières réalisées par le CICR d'entente avec les autorités fédérales pour répondre aux besoins financiers des délégations qui font face à la difficulté de réaliser des opérations de change entre francs suisses et pesetas. Dans ce but, la délégation en Andalousie, en collaboration avec le consulat suisse, accepte des dépôts d'argent de particuliers ou de ressortissants suisses avant leur retour au pays. Ces dépôts étaient ensuite compensés en francs suisses versés en Suisse via le Département politique fédéral¹¹. Des ressortissants espagnols avaient aussi accès au système à l'exemple du Dr Segovia qui verse 10 000 pesetas à la légation de Madrid et reçoit la contre-valeur à Genève¹². Ces opérations monétaires auraient aussi

8 Voir le téléphone entre de Rahm et Clouzot, 16 janvier 1937 et télégramme du CICR à Franco, 17 janvier 1937, ACICR B CR GEN-08.

9 Schumacher organise sa délégation à la place Pacífico, 7 à Séville.

10 Téléphone de Junod au CICR, 8 février 1937, ACICR B CR GEN-09.

11 Fröhlicher à Stierlin, 5 janvier 1937, ACICR B CR 212 GEN-08, Bonna à Huber, 30 décembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-07.

12 Lettre de Clouzot à Henny, 2 novembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-04

permis la transmission des montants destinés à des familles dans le besoin entre les zones républicaines et rebelles (une situation probablement très avantageuse pour les réfugiés ou les asilés). Cependant, il semble que les échanges sont interrompus à Séville par l'arrestation de Schumacher¹³.

Visites de prisons

Dès le début de l'action du CICR, les délégués visitent les prisons républicaines. Lors de sa première mission à Bilbao, Junod est autorisé à entrer dans les bateaux-prisons amarrés dans le port basque (*Altuna-Mendi*, *Cabo Quilates*, *Arantzazu-Mendi*). Il y recueille notamment le témoignage manuscrit d'un chef de clinique originaire de Madrid enfermé dans l'un de ces navires¹⁴. De son côté, le délégué Graz visite les prisons de Santander, notamment ses bateaux, où il constate que «l'hygiène est déplorable¹⁵». À Barcelone, Barbey découvre les prisons catalanes à la fin du mois de novembre. Le 27, il se rend, accompagné par des représentants de la Generalitat, au château de Montjuïc et à la Prison modèle. Son témoignage est révélateur des sentiments des délégués confrontés à cette réalité :

Une angoisse effrayante nous étreint en voyant tous ces malheureux dont plusieurs n'ont presque plus rien d'humain. Ils

13 Téléphone entre Arbenz et Vizcaya, 13 janvier 1937, ACICR B CR 212 GEN-08.

14 Texte manuscrit de R. Comas, chef de clinique à l'hôpital général de Madrid, 10 octobre 1936, ACICR B CR 212 GEN-03. Clouzot remet au Comité la liste de prisonniers de l'Altuna-Mendi, Cabo Quilates et Arantzazu-Mendi ainsi que la liste des fusillés, 22 octobre 1936, ACICR B CR 212 GEN-04. Voir aussi la note du CICR suite au téléphone de Junod, 11 octobre 1936, ACICR B CR 212 GEN-03.

15 Rapport de Graz au CICR, 15 novembre 1936, ACICR C ESCI-027.

sont entassés à 20-25 ou 30 par salle, n'ayant comme lit qu'une sorte de pailleasse parfois de quelques cm d'épaisseur à peine, posée à même le sol. La plupart ont une barbe de 15 jours et plus. Ils sont vêtus de pyjamas, de robes de chambres, ou enveloppés dans des couvertures. Plusieurs ont encore leur veston, mais plus de chemise. On croit voir un troupeau. Tous sont assez maigres, les traits tirés; l'air angoissé et craintif. Chez certains il y a encore une lueur d'espoir mais elle ne semble tenir qu'à un fil. À notre approche, ils se lèvent et nous regardent comme des bêtes curieuses. Peut-être sont-ils même mécontents et honteux d'être obligés d'étaler leur misère. J'ai parfois envie de passer en courant. Le bruit de la pluie ajoute encore à cette impression de tristesse [...] Je parle à quelques-uns d'entre eux mais ils ne peuvent ou ne veulent parler et ne disent que des phrases banales, et en général classiques sur le traitement, la nourriture et conditions de logement¹⁶.

À l'opposé, en territoire rebelle, Broccard et Junod ne visitent pas de prisons, mais des hôpitaux et des colonies. Ils ne peuvent s'appuyer sur aucune liste de prisonniers ou une éventuelle autorisation de visite des lieux de détention. Le contraste est patent avec les conditions dont bénéficie Henny à Madrid. Le Comité se montre très peu actif en faveur des détenus républicains.

Enfin, les délégués en mission du côté républicain transmettent de l'aide à des personnes menacées et cachées pour échapper aux milices. Ainsi, Graz rencontre confidentiellement, à Santander, des personnalités « très connues » du « parti blanc » qui y séjournent l'été¹⁷. Il est très probable qu'à Madrid Henny agisse de même. En revanche, nous n'avons pas

16 Journal de Barbey, 27 novembre 1936, ACICR Horace Barbey (P HB).

17 Rapport de Graz, 15 novembre 1936, ACICR C ESCI-027.

trouvé de traces d'initiatives semblables à Saint-Sébastien, Burgos ou Séville.

Secours

En ce qui concerne l'envoi des secours matériels, la situation semble plus équilibrée. Ce qui n'est pas étonnant, car les chiffres étaient publiés par l'institution et servaient à justifier l'impartialité de sa mission envers les deux camps. Au 28 janvier 1937, 103 710 francs suisses de pansements, morphine, pantopon, coramine, adrénaline et sérum antitétanique, instruments chirurgicaux et produits pharmaceutiques ont été remis à la Croix-Rouge républicaine, contre 111 706 CHF au camp nationaliste¹⁸. Cette contribution constitue plus de 41,5 % de l'ensemble des dons à disposition pour son action en Espagne¹⁹.

Pourtant, la Croix-Rouge républicaine désapprouve cette clé de répartition des secours qu'elle considère comme avantageuse pour le camp nationaliste. Selon son point de vue, l'aide doit être distribuée en fonction des priorités de l'urgence humanitaire. Ainsi, Madrid devrait recevoir une plus grande quantité de matériel²⁰. On peut ajouter également que 65 % de la population réside dans le camp républicain, contre

18 Mémorandum sur l'œuvre humanitaire accomplie en Espagne, 6 octobre 1936, ACICR B CR 212 GEN-03. Voir aussi Revue internationale de la Croix-Rouge et Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge, mars 1937.

19 À la fin du conflit, l'aide sanitaire et alimentaire (principalement du lait condensé) du CICR s'élève selon les chiffres de l'institution à 337 921 CHF pour la République et 332 923 pour l'Espagne des généraux, Revue internationale de la Croix-Rouge et Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge, mai 1939 et circulaire n° 334, 2^e appel, ACICR B CR 212 GEN-09.

20 Lettre non datée de Romeo à Huber, ACICR C ESCI-078.

35 % du côté nationaliste, donc cette clé de répartition est effectivement problématique²¹.

Mis à part l'aide médicale transmise aux deux camps, il faut également considérer les secours fournis aux prisonniers. Dans ce cas également, le bilan est inégal. Du côté républicain, les délégués peuvent sans difficulté remettre des secours (matelas, couvertures, colis), et parfois des petites sommes d'argent²². Par exemple, le 13 octobre 1936, le CICR prépare l'expédition de colis, de couvertures, de matelas et de secours depuis Saint-Sébastien. L'envoi est destiné aux prisonniers des trois bateaux-prisons de Bilbao. Le 7 novembre, Junod et Graz remettent 230 colis standards pour les détenus de Santander²³. Graz remet pour sa part 300 colis aux prisonniers détenus sur les bateaux de Bilbao²⁴, ce qui est source de tensions avec l'administration locale qui se plaint des distributions alors que la population basque subit d'importantes restrictions²⁵. Les autorités locales critiquent régulièrement que l'aide du CICR s'adresse en priorité aux personnes issues de l'élite sociale.

À Noël, Courvoisier annonce l'envoi depuis Saint-Sébastien d'une «énorme quantité de paquets, lettres et argent» pour les prisonniers²⁶. Nous avons aussi relevé les initiatives prises par Henny et par les diplomates pour les personnes et les familles menacées à Madrid. À l'inverse, les

21 Rodrigo, *Hasta la raíz*, op. cit., p. 44.

22 Mémorandum de Clouzot, 5 janvier 1937 sur les activités du CICR, ACICR CR B 212 GEN-08. Téléphone de Arbenz à Burckhardt, 15 février 1937, ACICR CR B 212 GEN-09.

23 Téléphone de Junod au CICR, 12 novembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-05. Rapport de Junod au CICR, 10 novembre 1936, ACICR B CR 212-05. Le bilan financier au 28 janvier 1937 signale l'achat de 300 colis pour les prisonniers de Santander, il n'y a pas de réciprocité pour les prisonniers républicains, *Revue internationale de la Croix-Rouge et Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge*, mars 1937.

24 Rapport de Graz, 15 novembre 1936, ACICR C ESCI-027.

25 Rapport de Graz, 10 décembre 1936, ACICR C ESCI-027.

26 Rapport de Courvoisier, 28 décembre 1936, ACICR C ESCI-014.

archives du CICR ne documentent que peu de distribution de secours aux prisonniers républicains durant le premier semestre²⁷.

Évacuations

Les opérations d'évacuations et d'échanges d'otages menées par le Comité international se sont développées dans le cadre des négociations menées dans le nord de la péninsule avec le gouvernement de la région autonome du Pays basque et les autorités rebelles²⁸.

Durant ce premier semestre, Junod utilise une grande partie de son temps et place tous ses espoirs dans cette opération, qui trouve son origine dans son premier voyage à Bilbao en septembre 1936. Il initie alors une étroite collaboration avec l'ambassadeur français Jean Herbette²⁹ avec l'intention de sauver les prisonniers « nationalistes » détenus en raison de leur proximité avec le camp des généraux dans les trois bateaux-prisons amarrés dans le port de Bilbao³⁰. Fin sep-

27 Marqués, *La Croix-Rouge*, op. cit., p. 69.

28 Fernando de Meer Lecha-Marzo, *El Partido nacionalista vasco ante la Guerra de España (1936-1937)*, Pamplune, Ediciones Universidad de Navarra, 1992.

29 Après le coup d'État avorté, Herbette s'installe à Ciboure. Durant les premières semaines du conflit, le diplomate organise diverses opérations d'évacuation des ressortissants français, mais aussi de prisonniers nationalistes, à l'exemple du comte de Romanones. Par la suite, il défend la reconnaissance du gouvernement nationaliste, une position qui participe à son remplacement en octobre 1937. Ensuite, il se retire en Suisse, à la villa Barreswil à Clarens. Voir la biographie de Denéchère, Jean Herbette, op. cit.

30 Du 10 au 12 septembre, le consulat français de Genève sollicite Junod pour inspecter le débarquement à Santander de 600 tonnes de vivres et de produits pharmaceutiques du navire Kilissi. Il s'agit probablement d'attester du contenu strictement humanitaire de cet envoi et d'accompagner Herbette pour l'évacuation de Santander de 40 réfugiés et 300 enfants originaires de Madrid, bloqués dans leur colonie de vacances depuis le soulèvement militaire. Note suite à l'entretien entre le consul de

tembre, Junod et Herbette sont également associés à l'échange de deux importantes personnalités retenues en otages depuis le début de la guerre, le carliste Esteban de Bilbao Eguía, futur ministre de la Justice franquiste, qui est incarcéré à Bilbao, et le maire républicain de Bilbao, Ernesto Ercoreca Régil³¹, détenu à Pamplune.

Les initiatives Junod-Herbette connaissent un nouveau succès le 10 octobre. Le gouvernement basque signe une première convention avec le délégué qui est aussi paraphée «comme témoins» par le consul britannique à Bilbao, Ralph Stevenson, et par l'ambassadeur d'Argentine, Daniel García-Mansilla³². Les Basques s'engagent à libérer toutes les femmes enfermées dans les prisons de Bilbao «pour des causes politiques ou en raison de la guerre», en échange de la réciprocité pour les femmes d'origine basques ou résidentes au Pays basque, prisonnières du côté nationaliste³³. Le lendemain, cent quinze femmes considérées pro-nationalistes

France, M. Péron, Huber et Clouzot, 7 septembre 1936, ACICR CR B 212 GEN-01. Les enfants passent la frontière catalane et sont de retour à Madrid le 21 septembre, rapport de Junod au CICR, 14 septembre 1936. Voir aussi la note rédigée suite au téléphone de Henny, 22 septembre 1936, ACICR CR B 212 GEN-02.

31 Procès-verbal, séance du CICR, 18 septembre 1936, ACICR et les télégrammes du CICR au gouverneur de Bilbao, ainsi que du général Cabanellas, 18 et 20 septembre 1936, ACICR CR B 212-2. Voir également <http://aunamendi.eusko-ikaskuntza.eus/fr/bilbao-egui-a-esteban/ar-14171/> (consulté le 14 juillet 2019).

32 Accord entre le gouvernement basque et le CICR, 10 octobre 1936, ACICR CR B 212 GEN-03. Au début de la guerre, l'ambassadeur argentin avait notamment accueilli plusieurs personnalités espagnoles menacées dans sa résidence estivale à Zarautz. Il poursuit également des négociations avec les autorités basques pour l'évacuation du Cabo Quilates de Ramón Carvaljal Colón, descendant direct du «découvreur» de l'Amérique, Moral Roncal, Diplomacia, humanitarismo, op. cit. L'ambassadeur Herbette ne signe pas la convention, car il n'est probablement pas soutenu par Paris. Le paragraphe d'un ambassadeur pour un accord avec des autorités régionales pourrait être perçu comme une immixtion française dans les affaires espagnoles. On peut également poser l'hypothèse que son retrait s'explique par les critiques dont il fait l'objet par les autorités basques. Herbette se montre notamment très peu sensible aux revendications d'autonomie des Basques, Rousselot, Les Diplomates français et britanniques face à la guerre civile espagnole (1936-1939), op. cit.

33 Convention entre Junod, Stevenson, García-Mansilla, et Aguirre, 10 octobre 1936, ACICR CR B 212 GEN-03 et note à la suite du téléphone de Junod au CICR, 11 octobre 1936, ACICR CR B 212 GEN-03.

sont libérées du couvent d'Ángeles Custodios et évacuées de Bilbao au petit matin par deux torpilleurs anglais³⁴. Dans l'autre camp, la persévérance de Junod aboutit finalement à la conclusion d'une convention signée, le 19 octobre, par le responsable de la diplomatie franquiste Sangróniz. En échange de la réciprocité, elle garantit la libération de tous les otages basques, et l'évacuation des femmes, enfants et personnages âgés basques de la zone sous contrôle des généraux rebelles³⁵.

Malgré ces premiers pas encourageants, Junod est confronté à de nombreuses difficultés pour consolider ses premières démarches. D'une part, Burgos fait preuve d'une grande réticence lorsqu'il s'agit de respecter ses engagements, malgré la bonne volonté affichée par les Basques républicains qui généralement font le premier pas. D'une manière générale, Junod prend des engagements sans toujours bénéficier des garanties nécessaires du côté nationaliste³⁶, ce qui place le délégué dans une position de négociation fragile. En fait, mis à part la libération le 20 octobre par les franquistes de la mère, la sœur, la fille et la belle-sœur du ministre basque, Manuel de Irujo, détenues en Navarre³⁷, il semble que l'accord du

34 Les femmes sont accompagnées par Junod et les diplomates jusqu'à Saint-Jean-de-Luz avant d'être transférées par autocar vers Saint-Sébastien. Peter Gretton, *El Factor olvidado. La Marina británica y la Guerra Civil española*, Madrid, San Martín, 1984; Anasagasti, Marcel Junod, op. cit., p. 35.

35 Convention entre Junod et Sangróniz, 19 octobre 1936, ACICR CR B 212 GEN-04.

36 Ainsi, le 24 septembre, Junod garantit la protection des gardiens nationalistes des prisonniers des trois bateaux-prisons dans l'estuaire de Bilbao et des femmes détenues au couvent d'Ángeles Custodio en échange de la protection des prisonniers. Dans un rapport au Comité (rapport de Junod à la Commission Espagne, 29 septembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-03), le délégué reconnaît qu'il avait pris «sur lui de faire cette déclaration» alors qu'il n'en avait pas parlé précédemment à Burgos. Finalement, il obtient la confirmation écrite début octobre.

37 Il s'agit d'Aniana Ollo, veuve de Daniel Irujo, Josefina Irujo de Blanco, Mirentxu Irujo, et Pilar Elizalde de Irujo: Anasagasti, Marcel Junod, op. cit., p. 88. Dans ces documents, le Comité évoque la présence d'une autre belle-sœur de Irujo dans cette opération. «Liste des libérations et évacuation», 11 novembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-05. Selon Jaime del Burgo (*Conspiración y guerra civil*, Madrid, Alianza, 1979),

19 octobre soit uniquement reconnu dans la province d'Alava, où 28 femmes et 30 vieillards auraient été libérés à Vitoria³⁸.

Dans ce contexte, le 28 octobre, Huber s'adresse au « Premier ministre » Sangróniz – formule problématique et flatteuse pour le responsable des affaires étrangères du proto-État nationaliste (lui-même se contente du titre de chef du cabinet diplomatique de la Junta técnica del Estado³⁹...) – pour l'informer que le CICR considérait que la convention du 19 octobre restait « sans application »⁴⁰. Les autorités nationalistes répondent immédiatement que l'accord avait été mis en œuvre en tout point⁴¹, plaçant le Comité international dans une posture peu confortable.

Il faut souligner que lors de ces négociations Junod fait preuve d'une maladresse qui s'explique partiellement par sa méconnaissance du terrain espagnol et par son souhait d'obtenir des résultats immédiats. Le pari engagé par Junod au Pays basque repose sur sa conviction, partagée par beaucoup d'observateurs, d'une victoire rapide du camp nationaliste. Selon lui, cette perspective rendait nécessaire une intervention prioritaire en faveur des prisonniers nationalistes qui étaient menacés par des représailles en cas de défaite imminente de la République.

son frère, Pedro María Irujo a été échangé après avoir été jugé par un conseil de guerre en février 1937.

38 Voir notamment le texte de Junod, « Au lieu des cent trente femmes basques, j'obtins seulement des parents du ministre Irujo et quelques autres qui étaient condamnés à mort à Saint-Sébastien. J'obtins aussi une promesse : celle de pouvoir rapatrier quarante enfants basques qui étaient en colonie de vacances non loin de Burgos », Junod, *Le Troisième Combattant*, op. cit., p. 121.

39 La « Junta técnica del Estado » prend le relais de la Junte de défense nationale dès le 2 octobre, elle permet de fusionner la gouvernance militaire et administrative du territoire nationaliste sous la direction unique du général Franco.

40 Huber au « Premier ministre », 28 octobre 1936, ACICR B CR 212 GEN-04, voir aussi télégrammes du CICR à Burgos, 20 octobre 1936, et de Huber à Herbette, 21 octobre 1936, ACICR B CR 212 GEN-04.

41 Télégramme de Sangróniz à Huber, 31 octobre 1936, ACICR B CR 212 GEN-04.

La crainte de représailles contre les détenus est présente dans toutes ses initiatives, encore plus au lendemain de l'exécution d'une trentaine de prisonniers à Bilbao en réaction au premier bombardement par l'aviation rebelle du 25 septembre⁴². Dans un rapport au Comité, Junod confie « [...] la question des otages est devenue extrêmement angoissante ».

En outre, dès le début de sa mission Junod est convaincu de la possibilité d'aboutir à un accord entre les membres bourgeois et catholiques du gouvernement basque et les militaires rebelles pour humaniser la guerre. Dans ses mémoires, il confie : « Mon cœur déborde de reconnaissance pour ces Basques qui m'ont fait confiance et qui, les premiers, pour donner l'exemple d'un peu d'humanité, relâchent un otage⁴³. »

La persévérance de Junod et la collaboration des autorités basques permettent la poursuite d'opérations d'évacuation dans le Nord en octobre et en novembre. Elles favorisent l'ouverture d'une deuxième phase de négociations début décembre qui prendra fin au début du mois de janvier.

La première semaine de décembre, plus de cinq cents hommes et femmes proches du camp nationaliste sont évacués de Bilbao, alors que, dans l'autre sens, plus de trois cents personnes sont embarquées à Saint-Sébastien ou

42 Rapport de Junod au CICR, 29 septembre 1936, ACICR CR B 212 GEN-03. Carlos María Olazabal Estechea, *Negociaciones del PNV con Franco durante la Guerra civil*, Bilbao, Ediciones Atxular Atea SL, 2014, p. 137. Les marins du navire républicain Jaime I prennent d'assaut ces navires et exécutent plus de 40 prisonniers : Josep Maria Solé i Sabaté et Joan Villarroya i Font, *España en llamas. La Guerra Civil desde el aire*, Madrid, Ed. Temas de Hoy, 2003, p. 42. L'encyclopédie numérique de la municipalité évoque 39 victimes, www.bilbaopedia.info/bombardeo-septiembre-1936 (consulté le 14 juillet 2020). Par contre, José Manuel Azcona Pastor et Julen Lezamiz Lugarezaresti « Los asaltos a las cárceles de Bilbao el día 4 de enero de 1937 », *Investigaciones históricas. Época moderna y contemporánea*, n° 32, 2012, p. 217-236) avancent le chiffre de 29 victimes sur l'Altuna-Mendi et 35 sur le Cabo Quilates. Voir aussi Barruso Barés, « La represión en las zonas republicanas y franquistas del País Vasco durante la guerra civil », *Historia Contemporánea*, vol. 35, 2007, p. 653-681.

43 Junod, *Le Troisième Combattant*, op. cit., p. 113.

Saint-Jean-de-Luz en direction de Bilbao. Dans un contexte d'initiatives pour une médiation entre les deux belligérants, ces opérations ouvrent la voie à des négociations entre les représentants des généraux rebelles en France, en particulier le comte de Torrubiá, secrétaire de la Croix-Rouge nationaliste, Francisco Moreno Zuleta, comte des Andes, dont nous avons déjà évoqué le rôle à la tête du réseau d'espionnage nationaliste mis sur pied par le général Mola, le Servicio de Información de la Frontera del Nordeste de España (SIFNE)⁴⁴ et Julio Jáuregui, pour le gouvernement basque.

Ces négociations se déroulent principalement à Saint-Jean-de-Luz, sans la participation de représentants des autorités républicaines... Il semble, cependant, que Junod se tienne un peu en retrait dans l'attente de piloter les opérations une fois l'accord bouclé. Les discussions aboutissent, le 3 décembre, à un premier projet de convention, qui prévoit la libération des prisonniers du territoire basque, le droit de sortie des femmes et enfants et vieillards en échange de la réciprocité sur la partie du territoire basque tenu par les généraux insurgés. Il est prévu que Junod et les services diplomatiques anglais soient garants de ces échanges⁴⁵.

Mais, durant les derniers jours de l'année 1936, l'application de la convention est paralysée par la question du statut du gouvernement basque et par la division des différentes familles politiques au sein de la Junte nationaliste. À Burgos, les milieux traditionalistes, comme Tomás Domínguez Arévalo, comte de Rodezno, mais aussi probablement le comte de Vallenga⁴⁶, considèrent comme inacceptable la signature d'une convention qui constitue de fait une reconnaissance de l'État basque, aussi bien que l'application d'un traitement

44 Barés, *El Frente Silencioso*, op. cit.

45 Olazabal Estechea, *Negociaciones del PNV*, op. cit., p. 133 et suivantes.

46 Cette thèse est notamment défendue par Marqués, *La Croix-Rouge*, op. cit., p. 69.

privilegié aux prisonniers basques par rapport aux autres prisonniers espagnols⁴⁷.

L'échec de ces longues négociations est probablement la conséquence des rapports difficiles entre les différentes familles politiques qui partagent le pouvoir au sein du gouvernement rebelle. Par ailleurs, Junod avait établi des rapports privilégiés avec ses « bons amis carlistes⁴⁸ » et en particulier, Rafael Olazábal. Par l'intermédiaire de la Junta carlista de guerra, ce dernier semble jouer un rôle décisif durant les premiers mois pour faciliter au délégué le passage de la frontière franco-espagnole, mais aussi pour assurer la transmission du courrier du CICR pour Burgos⁴⁹..., ce qui confirme le manque de prudence de Junod et du Comité international envers ces acteurs. Un lien privilégié qui ne facilita probablement pas les relations avec le comte de Vallellano⁵⁰, mais aussi avec les milieux traditionalistes opposés à une négociation « séparée » avec les Basques⁵¹.

Échec et polémiques

Les bombardements de l'aviation italo-allemande le 27 décembre à Santander et les 3 et 4 janvier 1937 à Bilbao

47 Rapport de Junod au CICR, 26 décembre 1936, ACICR C ESCI-012; Olazabal Estechea, *Negociaciones del PNV*, op. cit., p. 200 et suivantes.

48 Junod, *Le Troisième Combattant*, op. cit., p. 123.

49 Rapport de Courvoisier, 28 décembre 1936, ACICR C ESCI-014 et rapport de Junod au CICR, 26 décembre 1936, ACICR C ESCI-012.

50 Télégramme de Franco au CICR, 24 octobre 1936, ACICR B CR 212 GEN-04.

51 Nous ne savons pas si finalement Junod rencontre le général Franco suite à cette demande, mais il a été probablement reçu durant sa mission, Marqués, *La Croix-Rouge*, op. cit., p. 76. Raymond Courvoisier affirme dans ses mémoires (*Ceux qui ne devaient pas mourir*, op. cit., p. 25 et suivantes) avoir été reçu par Franco au début de sa mission en Espagne.

mettent définitivement fin à la possibilité d'une médiation concernant les prisonniers et sont à l'origine de représailles contre ces derniers à Bilbao. Les violences consécutives à cette attaque font 224 victimes⁵².

Ces événements tragiques constituent un cuisant échec pour Junod. Au début de l'année 1937, l'accord pour un échange général de prisonniers entre les deux territoires divisés par le conflit est dans une impasse totale. Certes, durant l'automne, en collaboration avec les diplomates français, britanniques et argentins, Junod participa à l'évacuation et/ou à l'échange de plus de 3 000 personnes du Pays basque aussi bien du côté républicain que du côté nationaliste. En septembre et au début octobre, il contribue aussi à l'évacuation de plus de 700 enfants des colonies de la côte cantabrique. Cependant, le bilan est plutôt favorable au camp rebelle. Les statistiques sont difficiles à reconstituer, mais nous estimons qu'environ 1 900 personnes ont été transférées de la zone républicaine vers Saint-Sébastien ou le Pays basque français pour un peu plus de 1 000 personnes qui réalisent le chemin inverse.

L'issue malheureuse de ces longues négociations fait l'objet d'une campagne diffamatoire dans les médias nationalistes contre le délégué en chef du CICR qui est accusé de faire le jeu des «rouges». Le 11 janvier, Radio Salamanca et, les 13 et 14 janvier, Radio San Sebastián dénoncent les supposés liens de la Croix-Rouge internationale avec la franc-maçonnerie et sa proximité avec le communisme, mais aussi la

52 Voir José Manuel Azcona Pastor et Julen Lezamiz Lugarezaresti, «Los asaltos a las cárceles de Bilbao el día 4 de enero de 1937», *Investigaciones históricas. Época moderna y contemporánea*, n° 32, 2012, p. 217-236; José Luis de la Granja Sainz, *El oasis vasco. El nacimiento de Euskadi en la República y la Guerra Civil*, Madrid, Ed. Tecnos, 2007. Traduction: «hubieron de pasar meses y meses de infructuosas negociaciones, hasta que se rompieron toda clase de relaciones y fracasaron todos los deseos humanitarios...». Il semble que 26 femmes sont encore détenues à Zarautz, mais aussi à Saint-Sébastien, et en Navarre: José Antonio Aguirre, «Descargo ante le Congreso Mundial Vasco», Paris, 1956, cité dans Anasagasti, Marcel Junod, op. cit., p. 35.

responsabilité de Junod dans les représailles menées contre les prisonniers à Bilbao⁵³. Ces accusations sont reprises par le *Diario de Navarra*, qui écrit : « Un franc-maçon inspire la propagande que les Rouges font auprès des catholiques⁵⁴. »

Cette campagne clôt une première étape de la mission marquée par l'ambition de Junod et celle du Comité international de développer une action importante en Espagne.

Les critiques dont fait l'objet Junod parues dans la presse nationaliste jouent un rôle non négligeable dans la décision de la diplomatie suisse, mais aussi du CICR, d'enterrer le dossier de l'incident de Henny. La priorité est alors de protéger les délégués dans la péninsule et de neutraliser les nombreuses tensions apparues entre le Comité international et les deux parties en guerre dans la péninsule.

Par la suite, les aventures malheureuses du jeune médecin Henny pouvaient contrarier la construction d'une narration célébrant l'impartialité et la neutralité du Comité international. L'action menée par Henny à Madrid sera reléguée définitivement dans l'angle mort de la mémoire institutionnelle du Comité. À l'opposé, les mémoires sélectives, parfois problématiques, du délégué Junod rendaient hommage au « troisième combattant ». Elles inscrivaient l'action de l'institution genevoise entre « caballeros » et « camaradas », au prix de l'oubli de la priorité accordée, durant ce premier semestre, à la protection des prisonniers basques et des militaires rebelles. Pour Junod, les camarades portaient un béret basque, plutôt que la salopette bleue des miliciens.

Malgré la prudence de ses rapports rédigés à l'intention du Comité, Junod exprime parfois une certaine

53 Voir García López, *Entre el odio y la venganza*, op. cit. voir aussi ACICR 212 GEN-53 et GEN-54.

54 Voir le téléphone entre Junod et Graz, 16 janvier 1937, ACICR B CR 212 GEN-08, le rapport de Graz, 23 janvier 1937, ACICR C ESCI-027. Note du CICR à Sangróniz, 29 janvier 1937, ACICR B CR 212 GEN-09.

compréhension à l'égard de la politique répressive menée par les troupes de Franco au Pays basque sous contrôle rebelle. La justice sommaire nationaliste constituait selon lui une réaction aux violences républicaines au début de la guerre : « de tels faits ont soulevé une indignation bien compréhensible du côté rebelle et expliquent en partie les sévères représailles à l'égard des Basques⁵⁵ ».

Ce commentaire interpelle, car il évoque en miroir l'absence du CICR sur le terrain des violences exercées par le camp nationaliste, mais aussi le silence des délégués au sujet des exécutions massives perpétrées en territoire nationaliste depuis juillet 1936⁵⁶.

Le discours de Junod qui légitime la réaction nationaliste est révélateur de son parti pris, car il minimise la disproportion entre la violence républicaine durant les premières semaines du conflit, qui est à l'origine de l'exécution de 343 personnes et celle menée par le camp nationaliste après l'occupation militaire dans la région de Guipúzcoa qui laisse un bilan très lourd de 6 000 victimes, dont 200 religieux⁵⁷.

55 Rapport de Junod au CICR, 26 janvier 1936, ACICR C ESCI-012.

56 Rapport de M. Junod, 26 novembre 1936, ACICR B CR 212 GEN-60.

57 Rodrigo, *Hasta la raíz*, op. cit., p. 44.

Illustrations

1. Paracuellos, Fosse 2, 2008.

Réf.: SanchoPanzaXXI, CC BY-SA 4.0 via Wikimedia Commons

2. Andrés de Vizcaya et Georges Henny devant la délégation de Madrid, 1936.

Réf.: ACICR V-P-HIST-01849-29

3. Commission Espagne présidée par le colonel divisionnaire G. Favre.

Réf.: ACICR V-P-HIST-01848-20

4. Andrés de Vizcaya sur la route de Barcelone à Valence, devant un véhicule mis à disposition du CICR.

Réf.: ACICR V-P-HIST-01849-23

5. De Vizcaya et Henny devant la délégation du CICR.

Réf.: ACICR V-P-HIST-01850-06

6. Hôpital central de la Croix-Rouge. Visite des représentants diplomatiques de Norvège et d'Argentine et du CICR.

Réf.: ACICR V-P-HIST-01862-13

7. Visite des représentants diplomatiques de Norvège et d'Argentine à la délégation du CICR.

Réf.: ACICR V-P-HIST-01862-14

8. Madrid, devant la délégation du CICR. Personnes faisant la queue pour avoir des nouvelles de leurs proches.

Réf.: ACICR V-P-HIST-01850-16

9. L'avion de l'ambassade française à la suite de son atterrissage forcé, 8 décembre 1936.

Réf.: collection Lincoln-Delaprée

10. Madrid. Henny et de Vizcaya après l'opération de Henny.

Réf.: ACICR V-P-HIST-01861-17A

11. Visite de Junod d'une prison flottante, probablement l'un des trois bateaux amarrés au port de Bilbao.

Réf.: ACICR V-P-HIST-00689

Bibliographie

Brochures. Films. Revues

Revue internationale de la Croix-Rouge et Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge.

Cruz Roja Española, *Asamblea provincial de Burgos. Memoria de los servicios realizados de 1936 a 1939*, Burgos, Hijos de Santiago Rodríguez, (1939).

Docteur Junod, *Le Troisième Combattant*, réal. Romain Guélat, 52 min, 2018 (scénario Jean-François Berger et Romain Guélat).

Témoignages

Guillermo Arsenio de Izaga, *Los Presos de Madrid. Recuerdos e impresiones de un cautivo en la España Roja*, Madrid, Imprenta Martosa, 1940.

José Bertrán y Musitu, *Experiencias de los Servicios de Información del Nordeste de España (S.I.N.F.E.) durante la guerra*, Madrid, Espasa-Calpe, 1940.

Claude G. Bowers, *Mi misión en España: en el umbral de la Segunda Guerra Mundial*, Madrid, Alianza, 2019 (1954).

Anne Bucher, « Le service des nouvelles aux familles en Espagne », *Bulletin international des Sociétés de Croix-Rouge*, n° 241, janvier 1939, p. 12-19.

Santiago Carrillo, *Memorias*, Barcelone, Editorial Planeta, 1993.

Robert G. Colodny, *El Asedio de Madrid*, Paris, Ruedo Ibérico, 1970.

Raymond Courvoisier, *Ceux qui ne devaient pas mourir. De la Guerre d'Espagne aux réfugiés palestiniens, quarante ans de combat sans armes*, Paris, Robert Laffont, 1978.

Sefton Delmer, *Trail Sinister an Autobiography*, Londres, Secker & Warburg, 1961.

Duende Azul, *Los cuatro meses de la Modelo*, Madrid, Gráfica Administrativa, 1939.

- Adelardo Fernández Arias, *Madrid bajo «El Terror». 1936-1937 (Impresiones de un evadido, que estuvo a punto de ser fusilado)*, Saragosse, Librería General, 1937.
- Raimundo Fernández Cuesta, *Testimonio, recuerdos y reflexiones*, Madrid, DYRSA, 1985.
- Jesús Galíndez, *Los Vascos en el Madrid sitiado: memorias del Partido nacionalista vasco y de la delegación de Euzkadi en Madrid desde septiembre de 1936 a mayo de 1937*, Buenos Aires, Ekin, 2005.
- José Giral, *Año y medio de gestiones de canje*, [s.l.], [s.n.], 1937.
- Jean Gisclon, *La Désillusion. Espagne 1936*, Paris, France-Empire, 1986.
- Julio F. Guillén Tato, *Del Madrid rojo: últimos días en la cárcel modelo*, Cádiz, Establecimientos Cerón, 1937.
- José María Hoyos y Vinent, *Mi testimonio*, Madrid, Afrodísio Aguado, 1962.
- Marcel Junod, *Le Troisième Combattant. De l'ypérite en Abyssinie à la bombe atomique d'Hiroshima*, Genève, Comité international de la Croix-Rouge, 1989 (1947).
- Arthur Koestler, *Spanish Testament*, Londres, Victor Gollancz, 1937.
- Mikhaïl Koltsov, *Diario de la guerra de España*, Barcelone, Backlist, 2009.
- Félix B. Maíz, *Alzamiento en España. Diario de la conspiración*, Pamplona, Editorial Gómez, 1952.
- Juan Morata Cantón, *Benevolencia. Memoria de 30 años de guerra y exilio*, Madrid, [J. Morata], 1992.
- Carlos Morla Lynch, *España sufre. Diarios de guerra en el Madrid republicano*, Madrid, Renacimiento, 2008.
- Carlos Morla Lynch, *Informes diplomáticos. Memoria presentada al Gobierno de Chile correspondiente a la labor realizada al frente de la Embajada en Madrid durante la guerra civil 1937-39*, Buenos Aires, Espuela de Plata, 2015.
- Aurelio Nuñez Morgado, *Los sucesos de España vistos por un diplomático*, Buenos Aires, Talleres Gráficos Argentinos, 1941.
- Alberto Onaindía, *Hombre de paz en la guerra*, Buenos Aires, Ekin, 1973.
- Alberto Onaindía, *Obras completas de Alberto de Onaindía*, Bilbao, Gran Enciclopedia Vasca, 1980.

- Felix Schlayer, *Diplomático en el Madrid rojo*, Séville, Espuela de Plata, 2008 (1938) (traduction de l'allemand d'Alejandro Martín Navarro).
- Felix Schlayer, *Matanzas en el Madrid republicano: paseos, checas, Paracuellos...: testimonio del diplomático que descubrió la masacre de Paracuellos*, Barcelone, Áltera, 2006.
- Keith Scott Watson, *Single to Spain. An Account of Experiences in Spain During the Civil War*, Londres, Arthur Barker, 1937.
- El preso 831 (Julio Guillén Tato), *Del Madrid rojo, últimos días de la cárcel modelo*, Cadix, Establecimientos Cerón, 1937.
- Julián Zugazagoitia, *Guerra y vicisitudes de los Españoles*, Paris, Librería Española, 1968.
- CICR, mouvement de la Croix-Rouge, organisations humanitaires
- Iñaki Anasagasti, *Marcel Junod: su mediación ante el gobierno vasco y los sublevados durante la Guerra civil en Euskadi*, Vitoria-Gasteiz, Eusko Jaurilaritzaren Argitalpen Zerbitzu Nagusia, 2007.
- Rainer Baudendistel, *Between Bombs and Good Intentions. The Red Cross and the Italo-Ethiopian War, 1935-1936*, New York et Oxford, Berghahn, 2006.
- Jean-François Berger, *Marcel Junod*, Genève, Georg, 2019.
- François Bugnion, *Le Comité international de la Croix-Rouge et la protection des victimes de la guerre*, Genève, Comité international de la Croix-Rouge, 2002.
- Michel Caillat, Mauro Cerutti, Jean-François Fayet, Stéphanie Roulin (éd.), *Histoire(s) de l'anticommunisme en Suisse*, Zurich, Chronos, 2008.
- Michel Caillat, *L'Entente internationale anticommuniste de Théodore Aubert. Organisation interne, réseaux et action d'une internationale antimarxiste, 1924-1950*, Lausanne, Société d'Histoire de la Suisse romande, 2016.
- Josep Carles Clemente, *El árbol de la vida: la Cruz Roja en la guerra civil española (1936-1939)*, Madrid, Laboratorios Beecham, 1993.
- Lucas Delattre, Fritz Kolbe. *Un espion au cœur du III^e Reich*, Paris, Denoël, 2003.
- André Durand, *Histoire du Comité international de la Croix-Rouge. De Sarajevo à Hiroshima*, Genève, Institut Henry Dunant, 1978.
- Jean-Claude Favez, *Une mission impossible ? Le CICR, les déportations et les camps de concentration nazis*, Lausanne, Payot, 1988.

Jean-Claude Favez, « Le CICR, la neutralité et la Guerre d'Espagne », in Brigitte Studer et Laurent Tissot (éd.), *Le Passé du présent. Mélanges offerts à André Lasserre*, Lausanne, Payot, 1999, p. 245-255.

Alfonso García López, *Entre el odio y la venganza. El Comité internacional de la Cruz Roja en la Guerra civil española*, La Coruña, Espacio Cultura Editores, 2016.

Arnau Gonzàlez i Vilalta, « El Comitè Internacional de la Creu Roja, el possible reconeixement diplomàtic de Catalunya i els efectes humanitaris de l'evolució política catalana (1936-1939) », *Segle XX, Revista catalana d'història*, n° 7, 2014, p. 33-52.

Dominique-Debora Junod, *La Croix-Rouge en péril, 1945-1952. La stratégie du CICR de la Seconde Guerre mondiale au conflit de Palestine-Eretz-Israël*, Lausanne, Payot, 1997.

Pierre Marqués, *La Croix-Rouge pendant la Guerre d'Espagne (1936-1939). Les missionnaires de l'humanitaire*, Paris, L'Harmattan, 2000.

Daniel Palmieri, « Une neutralité sous influence ? Le CICR, Franco et les victimes », *Revue suisse d'histoire*, vol. 59, 2009, p. 279-297.

Gabriel Pretus, *La ayuda humanitaria en la Guerra Civil española (1936-1939)*, Albolote, Comares, 2015 (2013).

Antonia Schmidlin, *Eine Andere Schweiz. Helferinnen, Kriegskinder und humanitäre Politik*, Zurich, Chronos, 1999.

Nic Ulmi, « La solidarité populaire avec l'Espagne républicaine en Suisse », in Mauro Cerutti, Sébastien Guex et Peter Huber (éd.), *La Suisse et l'Espagne de la République à Franco (1936-1946)*, Lausanne, Antipodes, 2001.

Guerre d'Espagne

Michael Alpert, « Humanitarian and Politics in the British Response to the Spanish Civil War, 1936-1939 », *European History Quarterly*, vol. 14, 4, 1984, p. 423-440.

Iñaki Anasagasti (coord.), *Jesús Maria de Leizaola: Primer Consejero de Justicia y Cultura del gobierno vasco*, Vitoria, Gobierno Vasco, Servicio Central de Publicaciones, 1986.

Julio Aróstegui, *Por qué el 18 de julio... y después*, Barcelone, Marcial Pons, Flor del Viento, 2006.

- Julio Aróstegui et J. A. Martínez Martín, *La Junta de defensa de Madrid. Noviembre de 1936-abril 1937*, Madrid, Comunidad de Madrid, 1984.
- José Manuel Azcona, *Los desastres de la Guerra Civil española. La represión en Bilbao (julio de 1936-junio de 1937)*, Madrid, Universidad Rey Juan Carlos, 2007.
- José Manuel Azcona et Julen Lezamiz Lugarezaresi, « Los asaltos a las cárceles de Bilbao el día 4 de enero de 1937 », *Investigaciones históricas. Época moderna y contemporánea*, n° 32, 2012, p. 217-236.
- Jean-Pierre Barthonnat, « Le parti communiste et la Guerre d'Espagne en 1939 », *Le Mouvement social*, n° 103, avril-juin 1978, p. 122-140.
- Pedro Barruso Barés, *El Frente Silencioso. La Guerra civil española en el Sudoeste de Francia (1936-1940)*, Alegia, Hiria Liburuak, 2001.
- Pedro Barruso Barés, « La represión en las zonas republicanas y franquistas del País Vasco durante la guerra civil », *Historia Contemporánea*, vol. 35, 2007, p. 653-681.
- Pedro Barruso Barés, « La guerra del comandante Troncoso. Terrorismo y espionaje en Francia durante la Guerra civil española », *Diacronie [Online]*, n° 28, 2016 (consulté le 26 mars 2020).
- Pedro Barruso Barés et Juan Carlos Jiménez de Aberásturi Corta, *1936-1937. Guerre civile d'Espagne. Saint-Jean-de-Luz/Ciboure. Villes diplomatiques*, Ciboure, Jakintza, 2015.
- Jean-François Berdah, *La Démocratie assassinée. La République espagnole et les grandes puissances. 1931-1939*, Paris, Berg International, 2000.
- Fernando Berlín, *Héroes de los dos bandos. Gestos anónimos de solidaridad en la Guerra Civil*, Madrid, Temas de Hoy, 2006.
- José María Borrás Llop, « Relaciones franco-españolas al comienzo de la guerra civil: La Embajada de Jean Herbette (1936-1939) », *Arbor*, vol. 125, 1986, p. 77-99.
- Tom Buchanan, *The Impact of the Spanish Civil War on Britain. War, Loss and Memory*, Brighton, Sussex Academic Press, 2007.
- Tom Buchanan, « Edge of Darkness: British "Front-Line" Diplomacy in the Spanish Civil War, 1936-1937 », *Contemporary European History*, 12, n° 3, 2003, p. 279-303.
- Jaime del Burgo, *Conspiración y guerra civil*, Madrid, Alianza, 1979.

Fernando Camacho Padilla et Ana de la Asunción Criado, « El papel de Suecia en la Guerra Civil española (1936-1939) ». *Les Cahiers de Framespa*, 27, 2018, <http://journals.openedition.org/framespa/4879> (consulté le 1^{er} octobre 2020).

Marina Casanova, « Las relaciones diplomáticas hispano-belgas durante la Guerra Civil española: el caso del Barón de Borchgrave », *Espacio, Tiempo y Forma*, vol. 5, 1992, p. 293-302.

Rafael Casas de la Vega, *El Terror. Madrid 1936. Investigación histórica y catálogo de víctimas identificadas*, Madridejos, Fénix, 1995.

Mauro Cerutti, Sébastien Guex et Reter Huber (éd.), *La Suisse et l'Espagne de la République à Franco (1936-1946). Relations officielles, solidarités de gauche, rapports économiques*, Lausanne, Antipodes, 2001.

Javier Cervera Gil, *Violencia política y acción clandestina. La retaguardia de Madrid en guerra (1936-1939)*, Madrid, Universidad Complutense de Madrid, 1996.

Javier Cervera Gil, *Madrid en Guerra. La Ciudad Clandestina, 1936-1939*, Madrid, Alianza Editorial, 1998.

Javier Cervera Gil, *Violencia política y acción clandestina: la retaguardia de Madrid en guerra (1936-1939)*, Madrid, UCM, 2002.

Ricardo de la Cierva, *Carrillo miente. 156 documentos contra 103 Falsedades*, Toledo, Fénix, 1994.

Ricardo de la Cierva, *Los mártires de Paracuellos: la hora de la historia*, Madrid, Fénix, D.L., 2011.

Mario Crespo Ballesteros (2014), « Feliz Schlager: Asilo diplomático y humanitarismo en la Guerra Civil española », *Cuadernos de la Escuela Diplomática*, n° 53, 2014, p. 249-330.

Jorge David, *Inseguridad colectiva. La Sociedad de Naciones, la guerra de España y el fin de la paz mundial*, Valence, Tirant Humanidades, 2016.

David Deacon, *British News Media and the Spanish Civil War. Tomorrow May Be too Late*, Édimbourg, Edinburgh University Press, 2019.

Yves Denéchère, *Jean Herbet (1878-1960). Journaliste et ambassadeur*, Bruxelles, P.I.E. Lang, 2003.

Daniel Díaz Esculies, « Objectiu: Matar Companys (El report de Josep Maria Xammar) », *L'Avenç*, n° 225, mai 1998, p. 6-12.

Alfonso Domingo, *El ángel rojo. La historia del anarquista Melchor Rodríguez*, Editorial Almuzara, 2009.

- Enrique Espejo Gómez de Latia, *Las fosas de la República*, Tarragona, E. Espejo, 2004.
- Francisco Espinosa Maestre (coord.), *Violencia roja y azul. España, 1936-1950*, Barcelone, Crítica, 2010.
- Felipe Ezquerro, « El derribo del Potez de la Embajada Francesa sobre pastrana ¿Error o intención? », *Revista española de historia militar*, n° 9, 2001, p. 117-121.
- Sébastien Farré, *La Suisse et l'Espagne de Franco. De la guerre civile à la mort du dictateur (1936-1939)*, Lausanne, Antipodes, 2006.
- Sébastien Farré, « Le Comité de Londres et la politique de non-intervention durant la guerre civile espagnole (1936-1939) », in *Euryopa* (« Prévention, Gestion et sorties des conflits », vol. 36, 2006, p. 211-219).
- Sébastien Farré, « Neutralité, non-intervention et non-immixtion : la politique étrangère suisse durant la Guerre civile espagnole (1936-1939) », in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, vol. 93, n° 1, 2009, p. 87-93.
- Carlos Fernández, *Paracuellos del Jarama, Carrillo Culpable?*, Barcelone, Argos Vergara, 1983.
- Beatriz J. Figallo, *La Argentina ante la guerra civil española: el asilo diplomático y el asilo naval*, Rosario, Pontificia Universidad Católica, 1996.
- Angela Flynn, *Falangist and National Catholic Women in the Spanish Civil War (1936-1939)*, Londres, Routledge, Taylor & Francis Group, 2020.
- Andrés García Lacalle, *Mitos y verdades. La aviación de caza en la guerra española*, Mexico, Oasis, 1973.
- José-Antonio García-Noblejas y García-Noblejas, « El Gran Holocausto de Paracuellos del Jarama », tiré à part du *Boletín informativo de la Fundación Nacional Francisco Franco*, n° 40, janvier-mars 1987.
- Ian Gibson, *Paracuellos cómo fue: la verdad objetiva sobre la matanza de presos en Madrid en 1936*, Madrid, Temas de Hoy, 2005 [1983].
- José Luis de la Granja Sainz, *El oasis vasco. El nacimiento de Euskadi en la República y la Guerra Civil*, Madrid, Ed. Tecnos, 2007.
- Gutmaro Gómez Bravo (coord.), *Asedio. Historia de Madrid en la Guerra Civil*, Madrid, Ediciones Complutense, 2018.

Patrick Gourlay, *Nuit franquiste sur Brest. L'attaque du sous-marin républicain C-2, 1937*, Spézet, Coop Breizh, 2013.

Juan de A. Gijón Granados, *Los presos de Madrid en 1936*, Madrid, Espuela de Plata, 2020, p. 240.

Peter Gretton, *El factor olvidado. La Marina británica y la Guerra Civil española*, Madrid, San Martín, 1984.

Morten Heiberg, Manuel Ros Agudo (éd.), *La trama oculta de la Guerra Civil*, Barcelone, Crítica, 2006.

Sabine Jansen, *Pierre Cot. Un antifasciste radical*, Paris, Fayard, 2002.

Fernando Jiménez Herrera, *El mito de la checas. Historia y memoria de los comités revolucionarios (Madrid, 1936)*, Granada, Comares, 2021.

Fernando Jiménez Herrera, « ¿Hubo checas en el Madrid de la Guerra Civil? Estudio comparado de la policía política soviética y los comités revolucionarios españoles (verano-otoño 1936) », *Hispania Nova*, 2019, p. 49-84.

Sandra Jiménez Serrano, « Violencia Masiva en la retarguada madrileña: Paracuellos y Torrejón », in Gutmaro Gómez Bravo (coord.), *Asedio. Historia de Madrid en la guerra civil (1936-1939)*, Madrid, Universidad Complutense, 2018, p. 353-366.

Santos Juliá (éd.), *Víctimas de la guerra civil*, Madrid, Temas de Hoy, 2004.

Daniel Kowalsky, *La Unión soviética y la guerra civil española*, Barcelone, Crítica, 2004.

Alberto Laguna Reyes et Antonio Vargas Márquez, *La Quinta Columna. La guerra clandestina tras las líneas republicanas 1936-1939*, Madrid, La Esfera de Los Libros, 2019.

Miguel Legarra Belástegui, *La otra mitad. Las cárceles de Euskadi 1936-1937*, Pamplona, Sahats, 2008.

Arturo Lozano Aguilar, « Exhumación de fosas: nuevos avatares audiovisuales de la memoria de la guerra civil en el siglo XXI », *Pasajes*, n° 51, 2016, p. 36-56.

Fernando de Meer Lecha-Marzo, *El Partido nacionalista vasco ante la Guerra de España (1936-1937)*, Pamplona, Ediciones Universidad de Navarra, 1992.

Tomás Merino, « El asilo diplomático y naval argentino durante la Guerra Civil Española. Los marinos argentinos del torpedero Tucumán y del crucero 25 de Mayo en 1936/1937 », *Boletín del Centro Naval*, n° 844, 2016, p. 276-296.

- Stéphane Michonneau, *Belchite. Ruines-fantômes de la Guerre d'Espagne*, Paris, CNRS, 2020.
- Enrique Moradeillos, *El reñidero de Europa. Las dimensiones internacionales de la guerra civil española*, Barcelone, Península, 2001.
- Antonio Manuel Moral Roncal, « Félix Edouard Schlayer Gratwohl », in *Diccionario Biográfico electrónico* (consulté le 1^{er} mai 2020).
- Antonio Manuel Moral Roncal, *Diplomacia, humanitarismo y espionaje en la guerra civil española*, Madrid, Biblioteca Nueva, 2008.
- Antonio Manuel Moral Roncal, *El asilo diplomático en la Guerra Civil española*, Madrid, Actas, 2001.
- Martin Minchom, « The Truth about Guernica: Picasso and the Lying Press », *The Volunteer*, mars 2012, <https://albavolunteer.org/2012/03/the-truth-about-guernica-picasso-and-the-lying-press/> (consulté le 1^{er} octobre 2020).
- Martin Minchom, *Spain's Martyred Cities. From the Battle of Madrid to Picasso's Guernica*, Brighton, Chicago, Toronto Sussex Academic Press, 2015.
- Carlos María Olazabal Estecha, *Negociaciones del PNV con Franco durante la guerra civil*, Bilbao, Ediciones Atxular Atea SL, 2014.
- Lucas Philipps, *El Pimpinela de la Guerra Civil española*, Barcelone, Editorial Juventud, 1965.
- Carlos Piriz, *En zona roja. La historia de la Quinta Columna en la guerra civil española (1936-1941)*, Granada, Comares, 2022.
- Carlos Piriz, « Decanos del humanitarismo y la perfidia. La colaboración de las Misiones Diplomáticas de Argentina y Chile con la causa franquista durante la guerra civil española (y después), 1936-1969 », *Culture & History Digital Journal*, vol. 10, n° 1, 2021, <https://doi.org/10.3989/chdj.2021.010>, (consulté le 1^{er} juin 2021).
- Paul Preston, *Idealistas bajo las balas. Corresponsales extranjeros en la guerra de España*, Barcelone, Debate, 2007.
- Paul Preston, *The Spanish Holocaust. Inquisition and Extermination in Twentieth-Century Spain*, New York, W.W. Norton & Co, 2013.
- Sara Núñez de Prado y Clavell, *Servicios de información y propaganda en la guerra civil española, 1936-39*, Madrid, Editorial de la Universidad Complutense, 1992.

- Sara Nuñez de Prado Clavell et Javier Rodríguez Abengózar, « La quinta columna y el cuerpo diplomático en la Guerra Civil española », *Pasado y Memoria. Revista de Historia Contemporánea*, n° 19, 2019, p. 183-203.
- Armando Paz, *Los servicios de espionaje en la Guerra Civil española*, Madrid, San Martín, 1976.
- Richard Rhodes, *Hell and Good Company. The Spanish Civil War and the World It Made*, Londres, Simon & Schuster, 2015.
- Javier Rodrigo, *Hasta la raíz. Violencia durante la Guerra Civil y la dictadura franquista*, Madrid, Alianza, 2008.
- Nathan Rousselot, *Les Diplomates français et britanniques face à la guerre civile espagnole (1936-1939) : de la perception des violences aux interventions humanitaires* (thèse en cours, soutenance prévue fin 2022).
- Nathan Rousselot, « ¿“Salvar vidas” o diplomacia paralela? Las ambigüedades de la actuación humanitaria de Jean Herbertte », in Francisco Alía Miranda, Eduardo Higuera Castañeda et Antonio Selva Iniesta (ed.), *Hasta pronto, amigos de España. Las Brigadas Internacionales en el 80 aniversario de su despedida de la Guerra Civil*, Albacete, CEDOBI, 2019, p. 326-342.
- Nathan Rousselot, « Violences et répression dans l’Espagne en guerre (1936-1937) : regard diplomatique, regard orienté ? », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, vol. 279, n° 3, 2020, p. 121-140.
- Nathan Rousselot, *L’Ambassade de France auprès de la Seconde République espagnole durant la guerre civile (juillet 1936-février 1939)*, mémoire de master, Nantes, 2015.
- Javier Rubio, *Asilos y canjes durante la Guerra Civil española: aspectos humanitarios de una contienda fratricida*, Barcelone, Planeta, 1979.
- Julius Ruiz, *El terror rojo*, Barcelone, Espasa, 2012.
- Julius Ruiz, *Paracuellos. Une verdad incómoda*, Barcelone, Espasa, 2015.
- Carlos Saiz Cindoncha, *Aviación republicana. Historia de las fuerzas aéreas de la República española (1931-1939)*, Madrid, Almena Ediciones, 2006.
- Josep Maria Solé, i Sabaté et Joan Villarroja i Font, *España en llamas. La Guerra Civil desde el aire*, Madrid, Ediciones Temas de Hoy, 2003.
- José Ramón Soler Fuensanta et Javier López-Brea Espiau, *Soldados sin rostro. Los servicios de información, espionaje y criptografía en la Guerra Civil española*, Madrid, Inédita Ed., 2008.

Hugh Thomas, *La Guerre d'Espagne. Juillet 1936-mars 1939*, Paris, Robert Laffont, 1985 (1961).

César Vidal, *Paracuellos-Katyn. Un ensayo sobre el genocidio de la izquierda*, Madrid, Libroslibres, 2009.

Ángel Viñas, Fernando Hernández Sánchez, José Luis Ledesma et Paul Preston, « Puntualización sobre Paracuellos », *El País*, 21 septembre 2012.

Ángel Viñas, *La República española en guerra*, Barcelone, Crítica, 2009.

Ángel Viñas, *El escudo de la República*, Barcelone, Crítica, 2007.

Ángel Viñas, « Técnicas de fraude en el caso de Paracuellos », *Temas para el debate*, n° 147, 2007, p. 34-36.

